

B.P. 275 BAMAKO

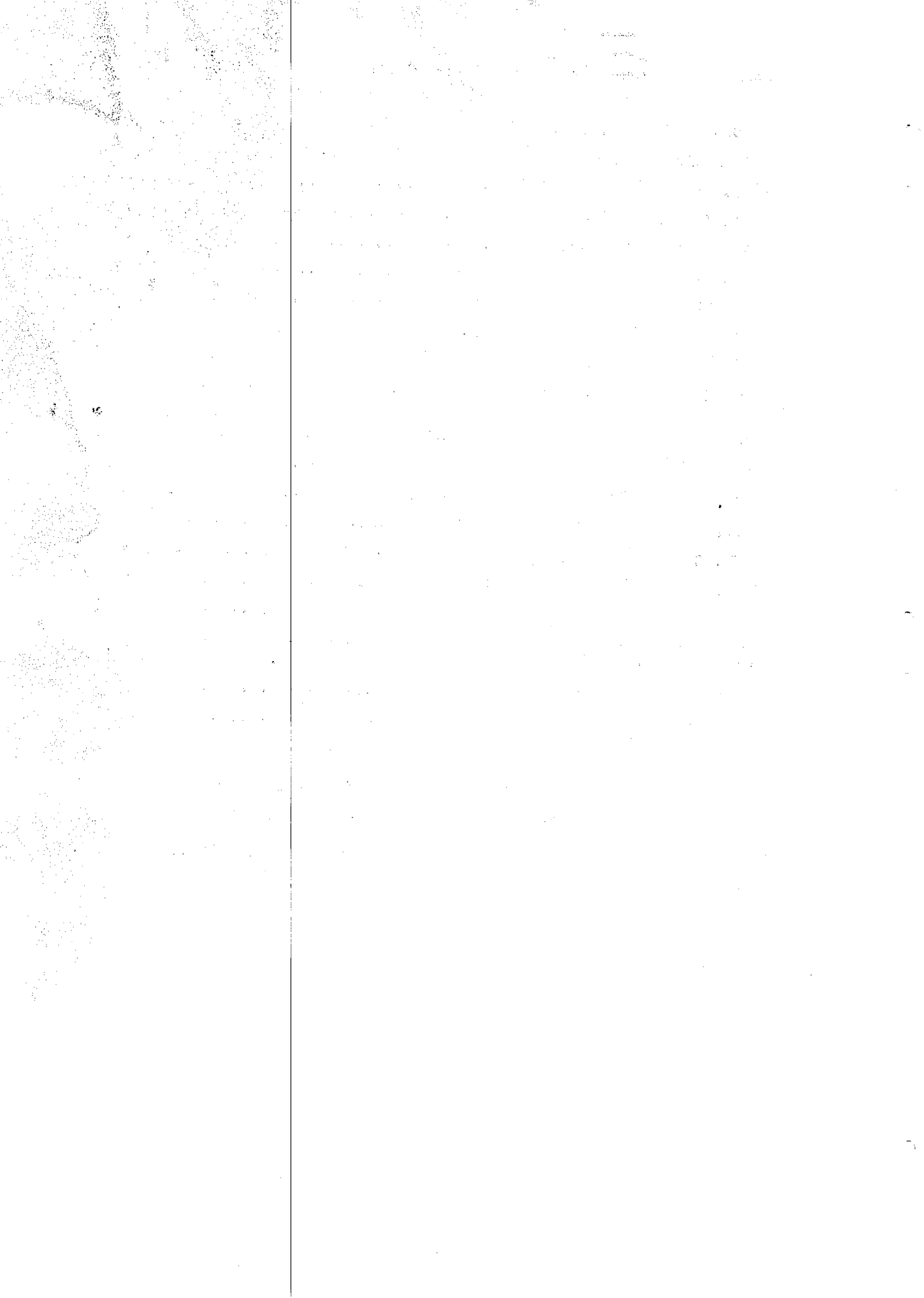
RAPPORT ANNUEL

(1987)

S O M M A I R E

PAGES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : ADMINISTRATION	2
I. Textes Intervenus	3
II. Le Personnel	10
III. La Structure	26
IV. Le Matériel	29
V. Etat des infrastructures et Bâtiments du service	41
VI. Efforts déployés par la D.N.E.F. pour l'équipement du service en 1987	57
VII. Les Budgets	53
DEUXIEME PARTIE ACTIVITES TECHNIQUES	65
I. Division Projets et Programmes.....	66
II. Division Environnement	83
III. Division Aménagement Reboisement	89
IV. Division Conservation des Eaux et Du Sol.....	102
V. Division Pêche et Pisciculture ...	112
VI. Division Chasse et Parcs Nationaux	124
TROISIEME PARTIE STATISTIQUE	133
I. Exploitation du Domaine Forestier	134
II. Exploitation des Ressources Forestières	135
ANNEXES	140
Annexe 1 - Recettes - Production forestière - Délivrance de permis-Debits - Contentieux- Défrichement	141
Annexe 2 - Répertoire Général des Projets	179.



L'année 1987 aura été une année d'intense réflexion mais aussi d'actions concrètes pour la mise en oeuvre de la politique forestière du Mali.

Elle a vu le démarrage du Plan Quinquennal 1987-1991 dans lequel la lutte contre la désertification et la sécheresse, élément principal de nos préoccupations, constitue le deuxième objectif fondamental du Plan après l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire.

Le Programme National de Lutte contre la Désertification et l'Avancée du Désert a fait l'objet d'une large information et la factibilité des programmes essentiels a débuté avec l'appui de nos partenaires au développement.

Cette année aura été marquée aussi par :

- le démarrage de la formation continue des cadres du service dans le cadre du Projet d'Appui au Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro (C.F.P.F.) ;
- le lancement de la vulgarisation de pisciculture paysanne par la mise en oeuvre du projet PNUD/FAO Développement de la Pisciculture et Rationalisation des Pêches au Mali ;
- la fin des activités de l'Action de Déboisement de la Retenue du Barrage de ~~Mopti~~ ^{du} avec la réalisation de 12 000 hectares sur une surface contractuelle de 10 000 ha ;
- de nombreux autres projets ont démarré et bien d'autres ont pris fin, nous en parlerons dans ce rapport.

Le contrôle de l'exploitation forestière rentre dans une phase nouvelle de rationalisation avec les tests ^{du} nouveau système basé sur le contingentement des prévisions d'exploitation.

Il en est de même pour l'aménagement des forêts naturelles avec le recyclage en topographie qui aura lieu et la rédaction de plusieurs plans d'aménagement. Les forêts classées restent toujours menacées de dégradation par les abus de toutes sortes qu'on y mène. Les difficultés persistent pour le classement de nouvelles forêts, notamment au niveau de l'Administration Territoriale.

Les forêts protégées continuent à subir les assauts du bétail, des feux de brousse, des exploitants forestiers et des défrichements abusifs.

La pêche et la pisciculture connaissent d'intenses activités avec les études du Laboratoire d'hydrobiologie de Mopti, les rencontres régionales de Mopti et surtout le démarrage de trois projets de pisciculture.

/- REMIERE

//- ARTIE

/ ADMINISTRATION

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-
-O-O-O-O-O-O-O-O-
-O-O-O-O-O-O-O-O-
-O-O-O-O-O-O-O-O-

- Arrêté N° IO5I/MRNE-CAF du 16/02/87 portant nomination de Mr. Gaoussou KONATE N°Mle IO5-35-P Ing. des Eaux et F. Chef de la Division Chasse et Parcs Nationaux en remplacement de Mr. Guillaume DIALLO en formation.
- Arrêté N° IO76/MEFP-DNEFP-D2-2 du 17/02/87 portant titularisation de Mr. Mamadou Diarakoro COULIBALY N°Mle 771-68-M Ing. des E.F. en service à la Direction Rég. des Eaux et Forêts de Ségou.
- Arrêté N° IO77/MEFP-DNEFP-D2-2 du 17/02/87 portant titularisation de certains Agents dont Mr. Broulaye DIAKITE N°Mle 769-84-F Ing. des Travaux Forestiers.
- Arrêté N° IO83/MEFP-DNEFP-D2-2 du 17/02/87 portant titularisation de Mr. Messoum TEME N°Mle 743-22-K Ing. des Travaux Forestiers en service au Cantonement Forestier de Banamba.
- Arrêté N° IO97/MEFP-DNEFP-D2-2 du 18/02/87 portant titularisation de Mr. Sidi GUINDO N°Mle 769-86-H Ing. des T.F. en service au Cantonement Forestier de Bandiagara.
- Arrêté N° II00/MEFP-DNEFP-D4-2 du 18/02/87 portant régularisation de situation administrative de Mr. Mamadou OUATTARA N°Mle 423-01-B Ing. des T.F. en service au Cant. Forestier de Dioïla.
- Arrêté N° II39/MEFP-DNEFP-D4-2 du 20/02/87 portant régularisation de la situat. adm. de Mr. Alassane MAIGA N°Mle 345-25-D Ing. des E.F. en service au Cantonement Forestier de Kayes.
- Arrêté N° II44/MEFP-DNEFP-D2-2 du 21/02/87 portant titularisation de la situat. adm. de certains Agents en service au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage dont Mr. Fousséini DIABATE N°Mle 769-98-X Ingénieur des Eaux et Forêts.
- Arrêté N° II45/MEFP-DNEFP-D2-2 du 21/02/87 portant régularisation de Mr. Abdoulaye BOCAR N°Mle 769-97-W Ing. des E.F. en service au Projet Inventaire et Surveillance Continue des Ressources Ligneuses du Mali.
- Arrêté N° I256/MEFP-DNEFP-D4-2 du 28/02/87 portant régularisation de la situation adm. de certains Agents en service au Cantonement Forestier de Koro dont Mr. Silamakan DIAWARA N°Mle 460-03-D Ing. des Travaux Forestiers.
- Arrêté N° I353/MEFP-DNEFP-DG-D4 du 3/03/87 constatant la démission de son emploi offerte par Mr. Larine DEMBELE N°Mle 468-33-M Ing. des Eaux et Forêts en service au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage (Direction Nationale des Eaux et Forêts).

- Arrêté N° 1521/MEFP-DNEFP-D4-2 du 10/03/87 portant changement de grade de certains Agents des Eaux et Forêts dont Mr. Yamadou SISSOKO N°Mle 275-15-S.
- Arrêté N° 1825/MEFP-DNEFP-D4-2 du 20/03/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Souleymane SOFARA N°Mle 248-90-C Contrôleur des Eaux et Forêts rayé des effectifs de la Fonction Publique.
- Arrêté N° 1828/MEFP-DNEFP-D4-2 du 20/3/87 portant régul. de situat. adm. de certains Agents du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage dont Mr. Lemissa BERTHE N°Mle 467-46-C Infirmier Vétérinaire en service au Poste Vétérinaire de Fourou.
- Arrêté N° 1936/MEFP-DNEFP-D4-2 du 25/3/87 relatif à la bonification de quatre (4) échelons au titre du Diplôme de "Maîtrise en Aménagement du Territoire et Développement Régional (MATDR) de l'Université de Laval (CANADA) accordée à Mr. Moïse KEITA N°Mle 317-33-M Ing. des E.F. en service à la Direction Nationale des Eaux et Forêts.
- Arrêté N° 1956/MEFP-DNEFP-D2-2 du 27/3/87 portant titularisation de Mr. Djiriba TRAORE N°Mle 770-00-K Ing. des E.F. en service à la Dtion Rég. des Eaux et Forêts du District de Benako.
- Arrêté N° 1964/MEFP-DNEFP-D2-2 du 27/3/87 portant titularisation de Mr. Tiéfing TRAORE N°Mle 769-93-R Ing. des Travaux F. stagiaire, en service au Cantonnement Forestier de Goundam.
- Arrêté N° 1989/MEFP-DNEFP-D4-2 du 28/03/87 portant régular. de la situat. adm. de Mr. Fabou NIAGATE N°Mle 107-89-F Contrôleur des Eaux et Forêts en service au Cantonnement Forestier de Kati.
- Arrêté N° 2115/MEFP-DNEFP-D2-2 du 6/04/87 portant titularisation de Mr. Bassirou BERTHE N°Mle 743-II-Y Ing. des T.F. stagiaire en service au Cantonnement Forestier de Douentza.
- Arrêté N° 2147/MEFP-DNEFP-D4-2 du 9/04/87 portant régularisation de la situat. adm. de Mr. Sadio Sounano KOUYATE N°Mle 437-15-S Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Kati.
- Arrêté N° 2395/MEFP-DNEFP-D4-2 du 28/04/87 portant avancement à titre exceptionnel et à compter du 1er Janvier 1986 de certains cadres des Eaux et Forêts dont Mr. DEMBELE Emmanuel N°Mle 304-44-A au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage.
- Arrêté N° 2682/MEFP-DNEFP-D4-2 du 2/05/87 portant régularisation de la situat. adm. de Mr. Amadou DAOU N°Mle 488-15-S en service à l'Opération Pêche Mopti.
- Arrêté N° 2814/MEFP-DNEFP-D4-2 du 7/5/87 portant intégration de Mr. Mamadou DJIMME N°Mle 123-83-V en qualité d'Ingénieur des Eaux et Forêts à compter du 1er Avril 1987.

- 3 -
I. - TEXTES INTERVENUS.

- Arrêté N° 0019/MEFP-DNEFP-D4-2 du 2/OI/87 mettant à la disposition du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage Mr. Kalfa SANOGO N°Mle 284-76-L Ingénieur des Eaux et Forêts de 1^o Classe 1^o Echelon (Indice 410).
- Arrêté N° 0054/MEFP-DNEFP-D4-2 du 3/OI/87 portant régularisation de la situation administrative de Mme TANGARA née Fatoumata MALLE N°Mle 459-92-E Ing. des Eaux et F. en service à la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti.
- Arrêté N° 0081/MEFP-DNEFP-D2-2 du 7/OI/87 portant titularisation de Mr. Mamadou OUATTARA N°Mle 769-87-J et de Mr. Ibrahim ALMOUSTAPHA N°Mle 769-90-M Ing. des Trav. Forestiers en service au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage.
- Arrêté N° 0102/MEFP-DNEFP-D4-2 du 7/OI/87 portant régularisation de la situation administrative de Mr. Oumar DIABATE N°Mle 460-60-T Ing. des T.F. au Cantonnement Forestier de Bourem.
- Arrêté N° 0116/MEFP-DNEFP-D2-2 du 7/OI/87 portant titularisation de Mr. Seydou MAHAMADOU N°Mle 760-94-S en service au Ministère de l'Agriculture et de Mr. Baga SAMAKE N°Mle 760-92-P en service au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage.
- Arrêté N° 0132/MEFP-DNEFP-D2-I du 7/OI/87 relatif au recrutement dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire stagiaire de certains Agents dont Mr. Youssouf DIARRA N°Mle 907-84-F Préposé des Eaux et Forêts stagiaire
- Arrêté N° 0161/MEFP-DNEFP-D4-2 du 9/OI/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Idrissa Sidi MAIGA N°Mle 420-33-M en service à la Direction Rég. des Eaux et F. de Gao.
- Arrêté N° 0168/MEFP-DNEFP-D2-2 du 9/OI/87 portant titularisation de Mr. Mamadou Salif KONE N°Mle 771-81-C en service au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage.
- Arrêté N° 0169/MEFP-DNEFP-D2-2 du 9/OI/87 portant titularisation de Mr. Moumouni SANOGO N°Mle 770-01-L Ing. des Eaux et F. à Koulikoro.
- Arrêté N° 0315/MEFP-DNEFP-D2-2 du 16/OI/87 relatif au recrutement dans la Fonction Publique de Mr. Alfousseïni SEMEKA N°Mle 908-63-G Ing. des E.F. pour le compte du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage.
- Arrêté N° 0335/MEFP-DNEFP-D2-I du 17/OI/87 relatif au recrutement dans la Fonction Publique de Mr. Mahamadou MAIGA N°Mle 908-88-K Ing. des T.F. pour le compte du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage.

- Arrêté N° 0349/MRNE-DNEF du 19/01/87 constatant l'admission au diplôme de fin de cycle du Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro (Certificat d'Aptitude Professionnelle Forestier CAPF) dont Mr. Aliou COULIBALY.
- Arrêté N° 0556/MEFP-DNEFP-D4-2 du 27/01/87 portant régularisation de la Sit. adm. de Mr. Kamano OUATTARA N°Mle I46-09-K au Cantonnement Forestier de Mopti.
- Arrêté N° 0577/MEFP-DNEFP-D4-2 du 28/01/87 portant régul. de sit. adm. de Mr. Kamano SANOGO N°Mle 488-00-A Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Diéma.
- Arrêté N° 0585/MEFP-DNEFP-D4-2 du 29/01/87 portant régular. de sit. administ. de Mr. Siaka SANGARE N°Mle 248-94-G Contrôleur des Eaux et Forêts en service à la Dtion Régionale des Eaux et F. de Koulikoro.
- Arrêté N° 0602/MEFP-DNEFP-D4-2-DG du 30/01/87 constatant détachement auprès du Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel à Ouagadougou de Mr. Dramane COULIBALY N°Mle 272-08-J Ing. des Eaux et Forêts précédemment en service au Ministère des Ressources Nat. et de l'Elevage.
- Arrêté N° 0681/MEFP-DNEFP-D2-2 du 3/02/87 portant titularisation de Mr. Beidary TRAORE N°Mle 771-21-J Ing. des Eaux et F. en service au Cantonnement Forestier de Tombouctou.
- Arrêté N° 0681/MEFP-DNEFP-D2-2 du 3/02/87 portant titularisation de Mr. Mady Matené KEITA N°Mle 771-23-L Ing. des Eaux et F. en service au Cantonnement Forestier de Kati.
- Arrêté N° 0775/MEFP-DNEFP-D2-2 du 5/02/87 portant titularisation de certains Agents du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage dont Mr. Mamoutou KONE N°Mle 769-94-S Ing. des Trav. F.
- Arrêté N° 0856/MEFP-DNEFP du 6/02/87 portant régul. de la sit. adm. de Mr. Mama CAMARA N°Mle 366-68-C Ing. des T.F. au Cantonnement Forestier de Yanfolila.
- Arrêté N° 0972/MEFP-DNEFP du 13/02/87 portant titularisation de certains Agents du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage dont Mr. Abdoulaye TAMBOURA N°Mle 769-85-G Ingénieur des Trav. F.
- Arrêté N° 0973/MEFP-DNEFP-D4-2 du 13/02/87 portant régularisation de la situat. adm. de Mr. Abdoulaye MAHAMANE N°Mle 489-56-N, Ing. des Eaux et F. au Cantonnement Forestier de Nara.
- Arrêté N° 0976/MEFP-DNEFP-D4-2 du 13/02/87 portant régularisation de situat. adm. de certains Agents du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage dont Mr. Vinama MOUNKORO N°Mle 416-01-B Préposé des Eaux et F. en service à l'Opération Pêche Mopti.

- Arrêté N° 2820/MEFP-DNEFP-D4-1 du 7/5/87 portant régularisation de la situation adm. de Mme N'DIAYE née Kadiatou DOUMBIAN N°Mle 618-35-G Adjoint administratif en service à la Direction Rég. des Eaux et Forêts de Sikasso.
- Arrêté N° 2837/MEFP-DNEFP-D4-2 du 9/05/87 portant régul. de situat. adm. de Mr. Boukary KANE N°Mle 345-46-C Ing. des T.F. en service à la Direction Régionale des E.F. de Ségou.
- Arrêté N° 2882/MEFP-DNEFP-D4-2 du 12/5/87 portant régularisation de la situation administ. de Mr. Abdel Kader N'DIAYE N°Mle 391-47-D Ing. des T.F. en service au Cantonement Forestier de Kidal.
- Arrêté N° 2928/MEFP-DNEFP-D2 -2 du 18/5/87 portant titularisation de Mr. Ourobo DIARRA N°Mle 743-04-P Ing. des Eaux et F. en service au Cantonement Forestier de Gao.
- Arrêté N° 2953/MEFP-DNEFP-D4-2 du 23/5/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Soumana DIABATE N°Mle 366-54-L Ingénieur des T.F. en service au Cantonement Forestier de Nioro.
- Arrêté N° 2979/MEFP-DNEFP-D4-2 du 23/5/87 portant régularisation de la situation administrative de Mr. Abdoulaye N'DIAYE N°Mle 242-45-B Ing. des E.F. en service à la Direction Régionale des Eaux et Forêts du District de Bamako.
- Arrêté N° 2993/MEFP-DNEFP-D2-2 du 26/5/87 portant titularisation de Mr. Abdoulaye KANTE Ing. des T.F. stagiaire en service au Cantonement Forestier de Bafoulabé pour compter du 1er Janvier 1987.
- Arrêté N° 2897/MEFP-DNEFP-D4-2 du 26/5/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Diislam FANE N°Mle 415-67-B Infirmier Vétérinaire en service au Jardin Zoologique de Bamako.
- Arrêté N° 3040/MEFP-DNEFP-D4-2 du 1er/6/87 relatif à la radiation de Madani CAMARA N°Mle 273-59-S Ing. des T.F. en service à l'Opération Pêche Mopti pour compter du 6 Octobre 1983 date de son décès.
- Arrêté N° 3052/MEFP-DNEFP-D4-2 du 1/06/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Adama TRAORE N°Mle 438-80-R Ing. des Eaux et F. en service à la Dtion Rég. des E.F. de Gao (Canton. d'Ansongo).
- Arrêté N° 3235/MEFP-DNF-D4-2 du 18/6/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Seydou KONATE N°Mle 425-04-E Moniteur d'Agriculture en service au Cantonement Forestier de Niono.
- Arrêté N° 3808/MEFP-DNEFP-D4-2 du 10/7/87 portant titularisation de Mr. Saïdou TOURE N°Mle 488-30-G et Mlle Arinata WALLET BAYES N°Mle 487-98-L en service à l'Opération Aménagement et Reboisement Sikasso.
- Arrêté N° 3813/MEFP-DNEFP-DG-D4-2 du 10/7/87 relatif à la radiation de Mr. Ouazoun Augustin KEITA N°Mle 420-39-V Ing. des E.F. pour compter du 18 Avril 1987.

- Arrêté N° 3939/MEFP-DNEFP-D4-2 du 17/7/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Chiouzanga SANOGO N°Mle 461-00-A Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Niono.
- Arrêté N° 4081/MEFP-DNEFP-D4-2 du 29/7/87 relatif à l'examen de sortie du cycle des Ingénieurs des Sciences Appliquées de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou (session de Décembre 1984) spécialité Eaux et Forêts de Mr. Hamidou NIAMBELE N°Mle 246-66-A en service au Cantonnement Forestier de Sikasso.
- Arrêté N° 5046/MEFP-DNEFP-D4-2 du 29/7/87 relatif à l'examen de sortie de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou (spécialité Eaux et Forêts) (session de Décembre 1985) de Mr. Gaoussou KONATE N°Mle 107-35-P.
- Arrêté N° 5495/MEFP-DNEFP-D4-2 du 7/9/87 portant régularisation de la situat. adm. de Mr. Amady Djibril BATHILY N°Mle 201-01-B Ing. des travaux d'Elevage en service au Cantonnement Forestier de Diré.
- Arrêté N° 5575/MEFP-DNEFP-D4-2 du 9/9/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Hama Guedé MAIGA N°Mle 337-89-B Préposé des Eaux et F. en service au Cantonnement Forestier de Djenné.
- Arrêté N° 5588/MEFP-DNEFP-D4-2 du 10/9/87 portant régul. de la situat. administrative de Mr. Adama KONE N°Mle 424-48-E Préposé des Eaux et Forêts au Cantonnement Forestier de Yorosso.
- Arrêté N° 5683/MEFP-DNEFP-D4-2 du 17/9/87 portant régul. de la situat. adm. de Mr. Boubacar Ibrahima KALOSSE N°Mle 145-79-P Ing. des Eaux et F. en service à la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti.
- Arrêté N° 5814/MEFP-DNEFP-D4-2 du 1/10/87 portant rég. de sit. adm. de Mr. Essaie GUIROU N°Mle 488-05-F Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Dioïla.
- Arrêté N° 5815/MEFP-DNEFP-D4-2 du 1/10/87 portant régul. de sit. adm. de Mr. Seydou Nourou N'DIAYE N°Mle 301-34-N Ing. des T.F. en service à la Dtion Régionale des Eaux et Forêts de Gao.
- Arrêté N° 5818/MEFP-DNEFP-D4-2 du 1/10/87 relatif à la pension de retraite de Mr. Loro THERA N°Mle 186-09-K Ing. des T.F. en service à la Dtion Rég. des Eaux et Forêts de Sikasso.
- Arrêté N° 5933/MEFP-DNEFP-D4-2 du 15/10/87 portant régularisation de la situation administrative de Mr. Adama KODIO N°Mle 424-25-K Préposé des Eaux et F. en service au Cantonnement Forestier de Gao.
- Arrêté N° 5969/MEFP-DNEFP-D4-2 du 17/10/87 portant régularisation de la situation administrative de Mr. Moro TOURE N°Mle 460-59-M Ingénieur des Travaux Forestiers en service au Cantonnement Forestier de Tominian.

- Arrêté N° 6040/MEFP-DNEFP-D4-2 du 23/10/87 portant régularisation de la situation adm. de Mr. Boubacary FRANTAO Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Dioïla.
- Arrêté N° 6596/MFC-MRNE du 20/11/87 relatif à la nomination de Mr. Baga SAMAKE N°Mle 760-92-P, Contrôleur des Finances en qualité de Comptable-Matière Adjoint de la Direction Nationale des Eaux et Forêts.
- Arrêté N° 6650/MEFP-DNEFP-DI-2 du 28/11/87 relatif à la révocation de Mr. Yacouba BOIRE N°Mle 495-II-M Contre-Maitre du Génie Civil et des Mines pour compter de la date de signature du présent arrêté.
- Arrêté N° 8822/MEFP-DNEFP-D2-I du 11/11/87 relatif au concours direct de recrutement dans la Fonction Publique de certains fonctionnaires stagiaires dans le corps des Inspecteurs des Finances dont Mlle Ramata TRAORE N°Mle 905-86-H.
- Arrêté N° 6774/MEFP-DNEFP-D4-2 du 4/12/87 portant régular. de la situation adm. de Mr. Paul TRAORE N°Mle 366-66-A Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Douentza.
- Arrêté N° 6796/MEFP-DNEFP-D2-2 du 7/12/87 portant titularisation de Mr. Ali MAIGA N°Mle 769-88-K Ing. des T.F. en service au Cantonnement Forestier de Nioro pour compter du 1/1/86.
- Arrêté N° 7217/MEFP-DNEFP-D4-2 du 28/12/87 portant régularisation de la situation administrative de certains Agents du Service des Eaux et Forêts dont Mr. Soumeïla BERTHE N°Mle 272-13-P Ing. des Eaux et Forêts.
- Arrêté N° 7486/MEFP-DNEFP-D4-I du 31/12/87 relatif au concours direct de recrutement de vingt cinq (25) Agents techniques des Eaux et Forêts dont Mr. Goussou BA.

II. Etat d'encadrement du Service au 31/12/1987A. * Direction Nationale des Eaux et Forêts

- Directeur Général : Nampaa N. SANOGHO N°Mle 285-84-W Ing. E.F.
- Directeur Gl Adjoint : Salif KANOUTE N°Mle 246-90-C Ing. E.F.

* Division Environnement

- Chef de Division : Karim MARIKO N°Mle 372-12-N Ing. E.F.

* Section Législation et Contentieux

- Chef de Section : Sylvestre DIALLO N°Mle 106-96-J TS-EF

* Section Ecologie et Environnement

- Chef de Section : Yafong BERTHE N°Mle 370-68-C Ing. Eaux et F.

* Section Inventaire des Ressources

- Chef de Section : Mlle Haoua COULIBALY N°Mle 460-37-S Ing. E.F.

* Division des Projets et Programmes

- Chef de Division : Abou Lamine BERTHE N°Mle 369-58-R Ing. Eaux et F.

* Section Statistique

- Chef de Section : Mme DIARRA Bintou NIMAGA N°Mle 489-67-B Ing. E.F.
en remplacement de Mr. Alassane DABO N°Mle
422-95-F Ing. T.F.

* Section Formation et Documentation

- Chef de Section : Madjidji SANOGO N°Mle 148-96-J Ing. E.F.

* Section Etudes et Planification

- Chef de Section : Yacouba DOUMBIA N°Mle 317-35-P Ing. E.F.

* Division Conservation des Eaux et du Sol

- Chef de Division : Amadou MAIGA N°Mle 423-26-E Docteur Ing. E.F.

* Section Défense et Restauration des Sols

- Chef de Section : Djiriba TRAORE N°Mle 770-00-K Ing. E.F. en rem-
placement de Mamadou Tamakaly TRAORE N°Mle
368-54-L

* Section Vulgarisation

- Chef de Section : Mamadou Yacouba KEITA N°Mle 303-50-G Ing. E.F.

* Section Topographie et Cartographie

- Chef de Section par intérim : Adama DOUMBIA N°Mle 108-80-R TS-EF

* Division Aménagement et Reboisement

- Chef de Division : Souleymane Affo DIARRE N°Mle 246-87-Z Ing. E.F.

* Section Industrie et Exploitation

- Chef de Section : Hamadi KONANDJI N°Mle 417-96-J Ing. E.F.

* Section Aménagement

- Chef de Section : Néant

* Section Reboisement

- Chef de Section : Mamadou TOURE N°Mle 284-06-G Ing. E.F.

* Division Chasse et Parcs Nationaux

- Chef de Division : Gaoussou KONATE N°Mle IO7-35-P Ing. E.F. en remplacement de Mr. François M. YANABA N°Mle IO6-99-M

* Section Chasse et Protection de la Faune Sauvage

- Chef de Section : Néant

* Section Parcs Nationaux - Jardin Zoologique et Botanique

- Chef de Section : Bourama NIAKATE N°Mle 39I-43-Z TS-EF

* Section Apiculture

- Chef de Section : Mahamadi DICKO N°Mle 266-28-G Docteur Ing. d'Agriculture

* Division Pêche et Pisciculture

- Chef de Division : Moriba KONE N°Mle 345-50-G Ing. E.F.

* Section Pêche et Protection de la Faune Aquatique

- Chef de Section : Moussa SISSOKO N°Mle 273-6I-V TS-EF

* Section Pisciculture

- Chef de Section : Moussa KIEMTA N°Mle 290-9I-D Ing. E.F.

* Division du Personnel et du Matériel

- Chef de Division : Soumaïla BERTHE N°Mle 272-13-P Ing. Eaux et F.

* Section du Personnel

- Chef de Section : Sékou KANTE N°Mle I59-29-H TS-EF

* Section du Matériel

- Chef de Section : Moussa MAIGA N°Mle 634-52-N Comptable

* Section Comptabilité

- Chef de Section : Mahamadou FOFANA N°Mle 243-20-Y Contrôleur du Trésor suspendu pour compter du mois de Mars 1987

* Conseiller Technique

Jean François Leenhardt en remplacement de Mr. Dacosta CLAUDE Conservateur des Eaux et Forêts

* Conseiller Spécial du Directeur Général des Eaux et Forêts :

Kalifa SANOGO N°Mle 284.76-L

Ingénieur des Eaux et Forêts.

B. * Structures Régionales et Subrégionales

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Kayes

Directeur Régional : Mohamed Ag HAMATY N°Mle 301-21-Z Ing. E.F.

Directeur Adjoint Administratif : Boukary KASSAMBARA N°Mle
368-49-F Ing. E.F.

Directeur Adjoint Technique : Soumaïla DIARRA N°Mle 368-45-B Ing.
des Eaux et Forêts

* Chefs de Cantonnements

Kayes : Alassane B. MAIGA N°Mle 345-25-D Ing. Eaux et Forêts

Bafoulabé : Abdoulaye Bocar CISSE N°Mle 769-97-W Ing. Eaux et F.

Diéma : Alassane Fall GUEYE N°Mle 423-07-H TS-EF

Kéniéba : Dramane TRAORE N°Mle 319-67-B Ing. Eaux et Forêts

Kita : Baïkoro FOFANA N°Mle 420-20-Y Ing. des Eaux et Forêts

Nioro : Djiriba BENGALY N°Mle 366-64-Y TS-EF

Yélimané : Nianti Ousmane TANGARA N°Mle 368-51-H Ing. Eaux et F.

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Koulikoro

Directeur Régional : Chouffi Salah 344-91-D Ing. des Eaux et F.

Directeur Adjoint Administratif : Modibo Mody CISSE N°Mle
436-45-B Ing. Eaux et Forêts

Directeur Adjoint Technique : Tidianny COULIBALY N°Mle 479-99-N
Ing. des Eaux et Forêts

* Chefs de Cantonnements

Banamba : Issa DIALLO N°Mle 368-57-P Ing. Eaux et Forêts

Dioïla : Modibo T. KEITA N°Mle 345-36-R Ing. Eaux et Forêts

Kangaba : Oumar ABOCAR N°Mle 366-72-G TS-EF

Kati : Bougouzanga COULIBALY N°Mle 460-95-H Ing. Eaux et Forêts

Kolokani : Hamidou NIAMBELE N°Mle 246-66-A Ing. Eaux et Forêts

Koulikoro : Ibrahima DOUMBIA N°Mle 420-28-G Ing. Eaux et Forêts

Nara : Titi NIARE N°Mle 436-46-C Ingénieur Eaux et Forêts

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Sikasso

Directeur Régional : Hamed Ag Mohamed LAMINE N°Mle 218-39-V
Ingénieur des Eaux et Forêts

Directeur Adjoint Administratif : Mme CISSE Djénéba SOW N°Mle
489-59-S Ing. Eaux et F.

Directeur Adjoint Technique : Soumaïla T. COULIBALY N°Mle
420-35-P Ing. Eaux et Forêts

* Chefs de Cantonnements

Bougouni : Boly SANGARE N°Mle 420-36-R Ing. des Eaux et Forêts

Kadiolo : Bougouzanga GOITA N°Mle 423-61-V Ing. Eaux et F.

Kolondiéba : Ousmane SOGORE N°Mle 420-25-D Ing. des Eaux et F.

Koutiala : Boubacar SANANKOUA N°Mle 106-98-L Ing. Eaux et Forêts

Sikasso : Drissa MALLE N°Mle 145-80-R Ing. des Eaux et Forêts
Yanfolila : Mamadou DIARRISSO N°Mle 123-85-X Ing. des Eaux et F.
Yorosso : Nafiengué GOITA N°Mle 489-64-Y Ing. Eaux et Forêts

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Ségou

Directeur Régional : Adama Mahamane DICKO N°Mle 345-38-T Ing. E.F.
Chef Division Vulgarisation : Niarga KEITA N°Mle 345-27-F
Ing. des Eaux et Forêts

Chef Division Conservation des Ressources : Fansery BOUARE N°Mle
345-28-G Ing. E.F.

* Chefs de Cantonnements

Baraouéli : Moussa DEMBELE N°Mle 345-37-S Ing. Eaux et Forêts

Bla : Tiéfing CISSE N°Mle 368-59-S Ing. E.F.

Macina : Biramen SISSOKO N°Mle 460-34-L Ing. Eaux et F.

Niono : Youssouf KONATE N°Mle 192-91-D TS-EF

San : Namory KEITA N°Mle 420-37-S Ing. des Eaux et Forêts

Ségou : Bakary HAIDARA N°Mle 345-34-N Ing. Eaux et Forêts

Tominian : Luc SOGOBA N°Mle 436-42-Y Ing. Eaux et Forêts

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti

Directeur Régional : Boubacar Ibrahima KALLOSSI N°Mle 145-79-P
Ing. des Eaux et Forêts

Directeur Adjoint Administratif : Fatumata MALLE N°Mle 459-92-E
Ing. Eaux et Forêts

Directeur Adjoint Technique : Aly Bache KONATE N°Mle 430-91-D
Ing. des Eaux et Forêts

* Chefs de Cantonnements

Bandiagara : Mamadou KOMOTA N°Mle 368-55-M Ing. des Eaux et Forêts

Bankass : Sikourou TRAORE N°Mle 460-93-F Ing. des Eaux et F.

Dienné : Soumana TIMBO N°Mle 436-41-X Ing. des Eaux et Forêts

Douentza : Adama Sékou LY N°Mle 420-26-E Ing. des Eaux et Forêts

Koro : Alkaïdi TOURE N°Mle 345-48-E Ing. des Eaux et Forêts

Mopti : Pacourouba DEMBELE N°Mle 107-25-D Ing. des Eaux et Forêts

Ténenkou : Mamadou DIANESSY N°Mle 489-72-G Ing. Eaux et Forêts

Youwarou : Abdoul Karim DIALLO N°Mle 195-42-J Ing. des Eaux et F.

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Torbougou

Directeur Régional : Kamba SOUMANO N°Mle 345-30-J Ing. Eaux et F.

Directeur Adjoint Administratif : Mamadou Tanakaly TRAORE N°Mle
368-54-N Ing. Eaux et Forêts

Directeur Adjoint Technique : Apam DOLO N°Mle 477-51-H Ing. E.F.

* Chefs de Cantonnements

Tombouctou : Modibo COULIBALY N°Mle 489-65-Z Ing. des Eaux et F.
Kharous : Zan SAMAKE N°Mle 436-38-T Ing. des Eaux et Forêts
Goundam : Harouna ALMOUSTAPHA N°Mle 420-34-M Ing. des Eaux et F.
Diré : Gouro Samba BOCOUM N°Mle 420-23-B Ing. des Eaux et Forêts
Niafunké : Mamadou I. KANTE N°Mle 368-48-E Ing. Eaux et Forêts

* Direction Régionale des Eaux et Forêts de Gao

Directeur Régional : Alpha Aly MAIGA N°Mle 349-87-Z Ing. Eaux et F.
Directeur Adjoint Administratif : Fousseyni DIARRA N°Mle 317-71-F
Ingénieur des Eaux et Forêts
Directeur Adjoint Technique : Adikarim TOURE N°Mle 436-40-W Ing.
des Eaux et Forêts.

* Chefs de Cantonnements

Gao : Idrissa Sidi MAIGA N°Mle 420-33-M Ing. des Eaux et Forêts
Ansongo : Seydou TANGARA N°Mle 420-22-A Ing. des Eaux et Forêts
Bourem : Tiéflo TRAORE N°Mle 423-60-T Ing. des Eaux et Forêts
Ménaka : Almoustakine Ag BIKELA N°Mle 317-69-D TS-EF
Kidal : Lassina SYLLA N°Mle 743-05-R Ing. Eaux et Forêts

* Direction Régionale des Eaux et Forêts du District de Bamako

Directeur Régional : Abdoulaye N'DIAYE N°Mle 242-45-B Ing. E.F.
Directeur Régional Adjoint : Sékou KANTA N°Mle 301-35-P TS-EF
Chef Section Reboisement : Mme SANOGO Kadiatou DEMBELE N°Mle
743-03-B Ing. E.F.
Chef Section Police Forestière : Bonoton COULIBALY N°Mle 304-48-J
TS-EF
Chef Brigade Mobile : Aliou Badara KABA N°Mle 441-74-D TS-EF

* Opérations de Développement et Projets Forestiers

* Opération Pêche Mopti

Directeur : Amadou KONE N°Mle 246-86-Y Ing.
Directeur Adjoint : Souleymane CISSE N°Mle 345-24-C Ing. des Eaux et
Forêts

* Division Administrative et Financière

Chef de Division : Mamadou DOUCOURE N°Mle 250-62-W Attaché d'Admi-
nistration

Section Administrative et Matérielle

Chef de Section : Ousmane SIDIBE N°Mle 119-68-C Techn. GCM

Section Personnel et Secrétariat

Chef de Section : Mohamed BILANTI N°Mle 669-33-Y Adj. Administratif
Responsable du Secrétariat : Mamadou TIMBO N°Mle 367-95-H Commis
d'Administration

Bureau de Liaison Bamako

Chef de Liaison : Seydou COULIBALY N°Mle 345-32-L Ing. des Eaux et Forêts

Division Exploitation

Chef Section Port : Sibiri TRAORE N°Mle 366-63-X TS-EF

Section Conditionnement et Statistiques

Chef de Section : Macky GUINDO N°Mle 301-33-M TS-EF

Division Vulgarisation

Chef de Division : Doulaye TRAORE N°Mle 320-35-P Ing. des Eaux et F.

Section Etudes et Formation

Chef de Section : Ibrahim DIENTA N°Mle 422-80-R TS-EF

Secteur de Mopti

Chef Secteur : Tiémoko COULIBALY N°Mle 268-85-X TS-EF

Secteur de Akka

Chef Secteur : Samba B. TOUNKARA N°Mle 489-52-J Ing. Eaux et Forêts

Secteur de Diafarabé

Chef Secteur : Léwa THERA N°Mle 301-36-R TS-EF

* Opération Parc National de la Boucle du Baoulé

Directeur : Yaya N. TAMBOURA N°Mle 317-34-N Ing. des Eaux et F.

Directeur Adjoint : Abdoulaye N. CISSE N°Mle 489-56-N Ing. E.F.

Division Vulgarisation

Chef de Division : Mouroucoro NIARE N°Mle 489-53-K Ing. E.F.

Division Protection

Chef de Division : Moriba DOUMBIA N°Mle 422-99-M Techn. E.F.

Section Personnel

Chef de Section : Jean DEMBELE N°Mle 109-02-C Techn. E.F.

Division Parc Biologique

Chef de Division : Mamadou DIAKITE N°Mle 315-04-E Techn. E.F.

Section Vétérinaire

Chef de Section : Docteur KEITA Mamadou N°Mle 433-47-D Inspecteur Vétérinaire

* Opération Aménagement et Productions Forestières

Directeur : Mohamed Lamine KALLE N°Mle 301-25-D Ing. des Eaux et F.

Directeur Adjoint : Sidiki SANDO N°Mle 272-09-K Ing. Eaux et F.

Directeur Administratif et Financier : Roger PARQUET

Chef du Personnel : Sominé DOLO N°Mle 206-90-C MSC

Division des Travaux Forestiers

Chef de Division : Amadou KASSAMBARA N°Mle 368-44-A Ing. E.F.

Assistant : Jacques PEGORIE Conseiller à la DTF

Division Commerciale

Chef de Division : Sory SAMASSEKOU N°Mle 317-32-L Ing. Eaux et F.

Division Service Mécanique

Chef de Division : Roland LECOMTE (FAC)

Chefs de Zones

Forêts des Monts Mandingues

Chef de Zone : Souvéibou MAGANE N°Mle 489-71-F Ing. des Eaux et F.

Forêt de la Faya : Mamadou KANE N°Mle 368-42-Y Ing. Eaux et Forêts

* Opération Aménagement et Réboisement Sikasso

Directeur : Seydou N'DIAYE N°Mle 246-92-L Ing. Eaux et Forêts

Conseiller : Nicolas BESSIRE Assistant Forestier

Comptable : Stephane MOUGELLI

* Divisions

Division Sylviculture et Aménagement : Amadou DIALLO N°Mle

317-36-R Ing. Eaux et F.

Division Production et Vente : Koréissi Balla KONARE N°Mle
301-27-F Ing. des Eaux et Forêts

Section Aménagement : Jonas DIARRA N°Mle 489-62-W Ing. Eaux et F.

Section Pépinière : Mamadou TRAORE N°Mle 345-50-G Techn. E.F.

Section du Personnel : Adama SIDIBE N°Mle 248-93-T Techn. E.F.

* Programme d'Appui à la Foresterie du Mali (PAFOMA)

Bureau de Coordination : Abdoul M. SANOGO N°Mle 148-96-J Ing. E.F.

Gestionnaire Administrateur Malien : Issa CISSE N°Mle 379-81-S

Inspecteur des Services Econ.

Coordinateur Suisse : Remy FONTANNAZ

Gestionnaire Administrateur Suisse : Dominique SCHAFFNER

* Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro

(C.F.P.F)

Directeur : Mahamadou KONATE N°Mle 183-08-J Ing. Eaux et Forêts

Directeur des Etudes : Akougnon DOLO N°Mle 272-10-L Ing. E.F.

Responsable Suisse : Gunnar THUNSTROM

Instructeur Forestier : Bruno Boulet GER COURT

Service d'affectation	Assistants Techniques	Ingénieurs E.F.	Techniciens E.F.	Agents Techn. E.F.	Chasse	Total
Direction Nationale	3	35	6	3	-	47
DREF - Kayes	-	12	34	12	-	58
- District	-	2	12	16	-	30
- Koulikoro	5	14	54	20	-	92
- Sikasso	-	13	40	19	-	72
- Ségou	-	16	48	23	1	92
- Mopti	4	14	59	27	-	104
- Tombouctou	1	12	21	18	1	53
- Gao	-	13	26	17	3	58
OPERATIONS :						
O.A.P.F.	4	9	13	2	-	28
O.P.N.B.B	-	3	6	10	21	40
O.P.M	-	4	8	4	-	16
O.A.R.S	1	4	6	1	-	12
C.T.P.T	3	2	6	5	1	17
Formation et stage	-	3	3	4	-	10
Mise en détachement ou disposition	-	35	11	1	-	47
Disponibilité	-	4	-	-	-	4
Total	25	194	352	182	27	780

osition Stage de formation

Noms et Prénoms	N°Mle	Grades	Destination	Durée	Date de départ	Observations
Kononngolo COULIBALY	424-91-D	AT-EF	I.P.R	4 ans	1984	Cycle Technicien
Nazifé MALE	424-93-F	AT-EF	I.F.R	4 ans	1984	Cycle Technicien
Mahamane Sidi BATTA	358-12-N	AT-EF	I.F.R	4 ans	-	Cycle Technicien
Seydou N. N'DIAYE	301-34-N	TEF	I.F.R	4 ans	1985	Cycle Ingénieur
Lanceny SANGARE	366-77-L	TEF	I.F.R	4 ans	-	Cycle Ingénieur
Maouloun SANGARE	345-57-P	TEF	I.F.R	4 ans	-	Cycle Ingénieur
Ibrahim O. MAIGA	304-10-L	AT-EF	I.F.R	4 ans	-	Cycle Technicien
Abou Lemine BERTHE	369-58-R	IEF	France	10 mois	1987	Stage
Modibo TRAORE	420-17-V	IEF	France	3 ans	1986	Stage
Macky SISSOKO	301-22-A	IEF	U.S.A	7 ans	1980	-

Position de disponibilité

Noms et Prénoms	NomLe	Grade	Durée	Départ	Observations
Maradou Mana DIAKITE	317-38-S	IEF	1 an	1986	non renouvelée
Mme Odile CAMARA	420-29-H	IEF	2 ans	1986	-"
Guillaume DIALLO	345-33-M	IEF	2 ans	1986	-"
Makan COULIBALY	368-52-J	IEF	3 ans	1985	-"

/osition de détachement

- 19 -

Noms et Prénoms	Grade	Service	Départ	Durée
Jean Djigui KEITA	Ing. Agric.	F.A.O	1979	
Dramane COULIBALY	Ing. E.F.	CILSS	01/01/86	
Tahirou SANKARR	Ing. E.F.	ONCHO	1986	
Mory Niomby KEITA	-"	F.A.O	1982	
Ianfia CAMARA	-"	SOLATAM	1979	
Amadou N'DIAYE	-"	Minist. Equipement	1980	
Mamadou Moro DIAKITE	-"	OMBEVI	1978	
Mamadou Forbert DEMBELE	-"	OMBEVI	1977	
Pierre DIARRA	-"	OMBEVI	1977	
Hinna HAIDARA	-"	Minist. Equipement	1985	
Dantoumé KAMISSOKO	-"	I.N.R.Z.F.H	1985	
Souleymane CAMARA	"	"	-	
Ousmane SANKARE	"	"	-	
Mamadou Ouatara	"	"	-	
Namory TRAORE	"	"	-	
Bather KONE	"	"	-	
N'Tio NIAMBALY	"	"	-	
Harouna YOSSI	"	"	-	
Abdoul Yéhiya MAIGA	"	"	-	
Kantougoudiou COULIBALY	"	"	-	
Amidou KONATE	"	"	-	
Ousmane SAMASSEKOU	"	"	-	
Oumar TRAORE	"	"	-	
Saidou Ouatara	"	"	-	
Abdoulaye Biné GUINDO	"	I.N.R.Z.F.H	-	
Mamadou SYLLA	"	"	-	
Mamadou Kossa TRAORE	"	"	-	
Djélila BA	"	"	-	
Joseph Marie DAKONO	"	"	-	
Tiémoako DIAKITE	"	"	-	
Ibrahima N'DIAYE	"	"	-	

Etat du personnel non forestier immatriculé ou recruté sur le

Fonds Forestier National au 31/12/1987

Structures	Adminis- tration	Comptab. Gestion	Ouvriers Mécanic.	Chauf. et Conduct.	Gar- diens	Manoeu- vres	Autre person.	Total
DNEF	20	8	9	9	3	4	11	64
Direction Régionale Kayes	7	-	-	11	-	29	20	67
District	3	1	-	3	-	7	-	14
Koulikoro	3	1	-	5	-	19	4	32
Sikasso	7	-	-	2	1	8	3	21
Ségou	8	-	-	4	-	11	8	31
Mopti	3	-	-	3	-	14	6	26
Tombouctou	3	-	1	6	1	17	16	28
Gao	1	-	-	2	-	1	-	20
Opérations	3	1	-	1	-	-	3	8
O.A.P.F.	2	1	-	1	-	18	5	42
O.P.N.B.B.	4	-	2	10	4	-	1	6
O.P.M.	1	-	-	1	-	8	11	39
O.A.R.S.	-	-	3	10	3	-	22	22
C.F.P.F.	-	-	-	-	-	-	1	1
PAFOMA	-	-	-	-	-	-	-	-
Mise en détachement ou dispo- sition	-	-	-	-	-	-	1	1
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	65	15	15	67	10	136	114	422
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX								

Etat du personnel non forestier recruté sur Fonds Spécial
au 31/12/1987

Structures	Documenta- liste	Manoeu- vres	Chauf. et Cond.	Comp- table	Mécani- cien	Moni- teur	Autre person.	Total
DN-EF-Apiculture-PISCICULTURE Direction Rég. Kayes	I	10 9	I				3	15
"- Koulikoro	-	14 15	5 1	I	20		16	9
O.A.P.F.	-		51				16	20
O.P.M.	I	17	4	6	-	19	16	63
Sikasso (P.A DR-EF)	-	33	9	I			I	44
B.V.S								
U.I.C.N								
XX	2	98	70	8	20	19	36	253

S) situation du personnel au 31/12/1987

- Recrutement 1987 :

Ing. Eaux et Forêts = 1
Techn. E.F. = 2 dont un par voie de concours professionnel
Agents Techn. E.F. = 25
Inspecteur des Finances = 1

- Effectif en poste au 31/12/87 :

L'effectif du personnel du service des Eaux et Forêts se chiffre à
1.455 agents repartis comme suit :

- Personnel Forestier : = 780
- Ingénieur des Eaux et Forêts = 194
- Techniciens des Eaux et Forêts = 352
- Agents Techniques des Eaux et Forêts = 182
- Gardes-Chasse = 27
- Assistants Techniques Forestiers = 25

- Personnel non forestier immatriculé ou recruté sur le Fonds

Forestier National = 422
- Administration = 65
- Comptabilité - Gestion = 15
- Ouvriers - mécaniciens = 15
- Chauffeurs Conducteurs = 67
- Gardiens = 10
- Manoeuvres = 136
- Autres personnel = 114

- Personnel non forestier recruté sur Fonds Spécial = 253 agents

- Documentalistes = 2
- Manoeuvres = 98
- Chauffeurs = 70
- Comptables = 8
- Mécaniciens = 20
- Moniteurs = 19
- Autre personnel = 36

L.

Mouvement de personnel au 31/12/1987

Le tableau ci-dessous reflète la situation des recrutements au cours de l'année 1987

Catégorie professionnelle	Effectif	Date de recrutement	Provenance
Ingénieur des Eaux et Forêts	1	01/01/87	I.P.R
Technicien des Eaux et Forêts	1	01/01/87	I.P.R
Agents Techn. des Eaux et F.	25	01/01/87	C.F.F.F.
Inspecteur des Finances	1	01/01/87	E.N.A
xx			

Ces agents relèvent du S.N.J et sont provisoirement affectés dans les Directions Régionales et autres structures du service.

N.B : l'inspecteur des finances est maintenu au compte de la Défense Nationale jusqu'au 31/12/1988

/) / écrologie :

Nous déplorons le décès de :

- Feu Abdoulaye KONE Chauffeur à la Division Inventaire.
- Feuo Mme LY née Djélika BA Ingénieur des Eaux et Forêts en service à l'INRZFH de Sotuba.
- Feu Augustin OUAZON KEITA N°Mle 420.39-V Ingénieur des Eaux et Forêts en service au Cantonnement Forestier de Sikasso.

III. LA STRUCTURE

La Direction Nationale des Eaux et Forêts n'a connu en 1987 aucun changement structurel, tout au plus l'Action de Déboisement de la Retenue du Barrage de Manantali arrivée aux termes de sa mission se préparait à céder la place au poste forestier de Bamafélé.

Pourtant, l'année a été marquée par une intense activité tendant à revoir la structure de la DNEF dans le cadre plus large de la restructuration du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Élevage. Des documents ont été préparés et nous souhaitons vivement que cette révision institutionnelle intervienne au courant de l'année 1988.

Comme il était signalé dans le rapport 1986, des efforts particuliers ont été faits pour poursuivre la politique de création d'infrastructure mais aussi pour l'entretien des bâtiments qui vieillissent.

DIRECTION NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (DNEF)

Si la restructuration de la Direction Nationale des Eaux et Forêts reste encore dans les perspectives on peut affirmer par contre qu'en fin 1988, le service disposera d'un nouvel immeuble de 700 m² équipé et d'une belle bibliothèque - Salle de lecture - Archives .

Cette année aussi, les activités ont été intenses et ont été marquées par l'élaboration du Programme National de Lutte contre la Désertification à laquelle le service a participé de plusieurs façons : personnel, matériel etc..

L'intéressement de tous les travailleurs de la Direction à l'attribution de primes sur remises de transaction, la prise en charge des frais de mission par le Fonds Forestier National et les budgets des différents projets, ont été remarquablement motivants. Il reste cependant à entretenir cet élan par la poursuite de la motivation matérielle et par une recherche de motivation morale. C'est en tous cas très satisfaisant de voir avec quelle ardeur les cadres de la DNEF (pour la plupart très compétents) ont participé à l'exécution de la mission du service.

LES SERVICES REGIONAUX ET SUBREGIONAUX

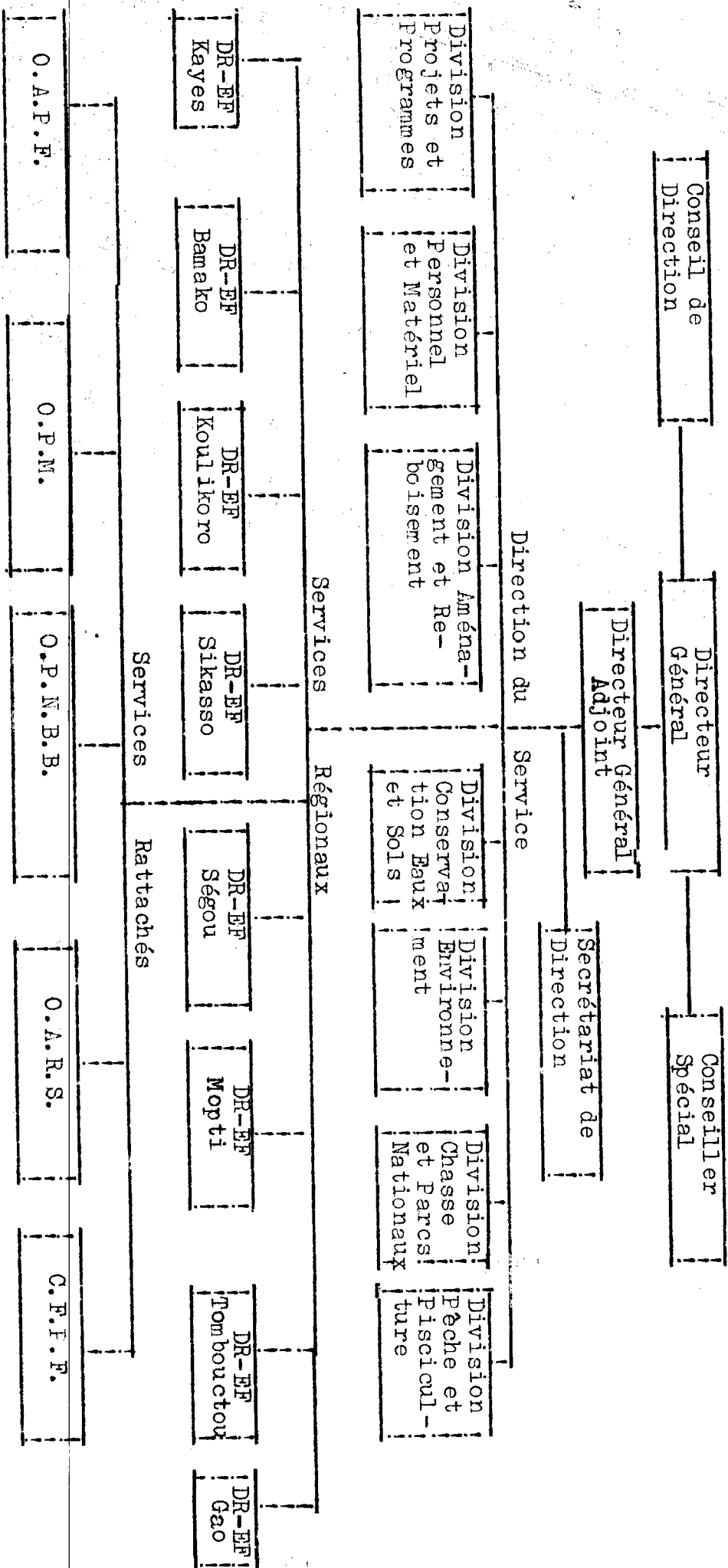
Les structures régionales ont connu une légère restructuration du fait de cadres organiques nouvellement établis. Les difficultés demeurent dans la gestion des projets, dans le suivi des actions sur le terrain et dans la participation des populations dans la gestion de leur terroir. Malgré des efforts certains, il reste encore difficile de concilier les activités de police et celles de vulgarisation. C'est pourquoi une étude a été entreprise sur le sujet de la police et nous espérons que des propositions concrètes seront faites pour palier aux contraintes négatives de la police forestière.

Concernant le contrôle de l'exploitation, il reste beaucoup à faire. Il y a cependant des raisons de ce rejet de l'initiative de l'UNJF de la section de Kolokani de limiter l'exploitation du bois dans son cercle. On devra suivre également les initiatives du service en la matière.

Nous répétons que dans les circonstances économiques que nous vivons, il faut beaucoup de vigilance et de savoir faire dans l'application des lois et règlements afin que le service se forge une image de marque.

...

() RGANIGRAMME DU SERVICE AU 31/12/1987



IV. LE MATERIEL

// - TAT DU MATERIEL ROULANT

AU 31 DECEMBRE 1987

TYPE DE VEHICULE	IMMATRICULATION	DATE DE MISE EN CIRCULATION	OBSERVATIONS
1°) DIRECTION DU SERVICE			
Land-Rover S W	2 RMT 3547	1981	assez bien
Land-Rover	00D 8273 RM	1983	assez bien
Peugeot 504 bâchée	2 RMG 3290	1985	bon
Renault I2	2 RMG 4361	1985	bon
Renault I2 (2è projet Forestier)	2 RMG 8549	1986	bon
Peugeot 205("-")	2 RMG 8118	1986	bon
Land-cruiser Toyota("-")	2 RMG 9556	1986	bon
Peugeot 309 GR ("-")	2 RMG 9206	1986	bon
Land-cruiser Toyota("-")	2 RMG 9949	1987	très bon
Peugeot 305 SR ("-")	2 RMG 0088	1987	très bon
Patrol HDRO	2 RMG 7327	1986	bon
Niva Car I600	INU 61 0113 RM	11-4-5-1986	bon
Renault I2 (Projet Appui à la DNEF)	2 RMG 1639	1984	bon
Land-Rover V8("-")	IRM 9103	1984	passable
Peugeot 305 break(Projet Mali/OUA)	2 RMG 1549	1987	très bon
2°) DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DU DISTRICT DE BANAKO			
Peugeot 504 bâchée(2è Projet Forest)	2 RMG 8116	1986	très bon
Peugeot 504 bâchée("-")	2 RMG 8117	1986	très bon
3°) DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE KAYES			
Land-Rover P.U IIO	sans numéro	1986	bon
Land-Rover S W	2 RMT 0921	1981	usagée en réparation Kayes
Land-Rover P.U	2 RMD 4134	1975	sur calo prop.reforme
Land-Rover Santana	W W 0037	1981	à reformer mauvais
Land-Rover	W W 0038	1980	hors d'usage
Nissan P.U 4 X 4 2 cabines	2 RMT 1963	Sept.1987	neuf
Land-Rover	2 RMD 4077	1981	mauvais prop.ref.
Peugeot 404 P U	2 CD 8886 PRM	1985	passable
(I) Camion UNIMOG	S/N°	1987	neuf

(I) camion unimog	I ITRM	4104	I	I 1980	I réparé en cours d'année
(I) camion mercedes II3	I W W	0040	I	I 1980	I réparé en cours d'année
(I) Bull dozer cat D6	I -	-	I	I 1980	I bon
(2) remorques sur pneus	I -	-	I	I 1980	I -
(2) charrues à disques	I -	-	I	I 1980	I bon
(2) citernes à eau	I -	-	I	I 1980	I bon
(I) Citerne à carburant	I -	-	I	I 1980	I bon

4°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET</u> <u>FORETS DE KOULIKORO</u>	I	I	I	I	I
Peugeot 404 bâchée	I 2 RMT	6611	I	I 1982	I mauvais
peugeot 404 bâchée	I 2 RMT	I339	I	I 1981	I sur cale
peugeot 404 bâchée	I 2 RMT	6610	I	I 1982	I sur cale
Land-cruiser Toyota	I 2 RMT	3629	I	I 1980	I passable
Peugeot 404 bâchée	I 2 RMT	3604	I	I 1981	I sur cale
Toyota double cabine	I ITRM	9582	I	I 1985	I bon
Peugeot 504 break	I 2 RMT	6324	I	I 1985	I bon
Land-Rover	I OICD	8283 RM	I	I 1985	I passable
Toyota Land-Cruiser	I NU6I K	0350	I	I 1986	I très bon
Land- Rover	I	sans numéro	I	I 1981	I sur cale
Toyota bâchée	I ITRM	0384	I	I 1986	I accidentée
Land-Rover	I 2 RMT	0439	I	I 1977	I sur cale
Toyota Land-cruiser	I 2 RMT	9557	I	I 1987	I neuf
Peugeot 504 bâchée	I 2 RMT	2576	I	I 1987	I neuf
Toyota Land-cruiser	I 6IK-NU	7010 RM	I	I 1981	I en panne
Peugeot 505 break	I NU 6I	0711	I	I 1987	I neuf
Toyota Hilux simple cabine	I NU 6I	0265	I	I 1986	I très bon

5°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET</u> <u>FORETS DE SIKASSO</u>	I	I	I	I	I
Toyota Hilux 2 cabines	I ITRM	0203-A	I	I 1986	I bon
Toyota Stout P.U	I ITRM	9513	I	I 1985	I bon
Toyota Stout P.U	I 3 RMD	2231	I	I 1984	I bon
Toyota Stout P.U	I 3 RMD	2230	I	I 1984	I bon
Toyota Stout P.U	I ITRM	9512	I	I 1985	I bon
Toyota Stout P.U	I 3 RMD	2232	I	I 1984	I bon

Toyota Stout P.U	1	3 RMD 3002	1	1986	1	bon
Toyota Stout P.U	1	3 RMD 3003	1	1986	1	bon
Land-cruiser	1	ITERI 0025	1	1986	1	bon
Peugeot 504 bâchée	1	3 RMD 1802	1	1982	1	sur cale à reformer
Peugeot 305 break	1	3 RMD 2986	1	1987	1	très bon
Toyota 2 cabines	1	ITERI 9980	1	1986	1	bon
Land-cruiser	1	3 RMD 3083	1	1987	1	très bon

6°) DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET

FORETS DE SEGOU

P.D.V.S

Land-Rover P.U	1	2 RMD 3350	1	1981	1	mauvais
Land-Rover P.U	1	2 RMD 3546	1	1981	1	mauvais
Peugeot 404 P.U	1	2 RMD 3603	1	1981	1	"
Toyota P.U double cabine	1	ITERI 9202	1		1	
Toyota P.U	1	ITERI 9041	1		1	
Peugeot 504 P.U	1	ITERI 8632	1		1	
Peugeot 504 break	1	4 RMD 2890	1		1	
Land-cruiser	1	ITERI 1170A	1		1	
Toyota P.U	1	ITERI 1186 A	1		1	
Toyota P.U	1	ITERI 8767	1		1	
Toyota P.U	1	ITERI 8939	1		1	
Toyota P.U	1	ITERI 8768	1		1	
Toyota P.U	1	ITERI 0318 A	1		1	

7°) DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET

FORETS DE MOPEI

Peugeot 404 bâchée	1	2RMD 3680	1	1981	1	mauvais
Peugeot 404 bâchée	1	2RMD 9948	1	1984	1	bon
Land-Rover	1	2RMD 3551	1	1981	1	passable
Land-Rover I09	1	7665 WJ-G5	1	1983	1	bon
Toyota L.C	1	2 RMD 3630	1	1981	1	assez bon
Toyota L.C	1	2 RMD 3772	1	1981	1	assez bon
Toyota L.C	1	2 RMD 3771	1	1981	1	assez bon
Toyota L.C Fond jaune	1	01-66-8082	1	1984	1	bon
Toyota L.C	1	02-CD 6745	1	-	1	assez bon

Direction Régionale des Eaux
et Forêts de Tombouctou

Land-Rover P.U.	2RME 7 209	1979	Mauvais
Land-Rover P.U.	2RMF 3347	1981	Sur câle
Niva Car I600 M.U	610114-RM	1986	Sur câle
Land-Cruiser	2RMF 3631	1981	Mauvais
Land-Cruiser bâchée	NUIK 7009	1981	Sur câle
Land-Rover bâchée	Sans N°	1987	Neuf

Direction Régionale des Eaux
et Forêts de Gao

Land-Rover I10 P.U	WL 35430	1/1/86	Très Bon
Land-Rover Pick-Up	KN3456 KD	1984	Mauvais
Land-Rover Pick-Up	2RMF 3349	1981	Mauvais
Land-Cruiser Toyota	2RMF 9976	1976	Passable

Opération Parc National de
la Boucle du Boulé
(O.P.N.B.B)

Land-Rover Pick-Up	2RME 7 208	1979	Mauvais état
Renault I2 Berline	2RMG 5460	1986	Bon état
Land-Rover Car	2RMF 0922	1980	Sur câle
Land-Rover Car	2RMF 0923	1981	Passable
Land-Rover bâchée	2RME 7 207	1979	Sur câle
Land-Rover bâchée	2RMF 3003	1981	Passable
Land-Rover bâchée	2RMF 3005	1981	Passable
Camion Berliet GL 900	2RMF 3843	1981	Assez bon
Niveleuse G I30	Sans N°	1979	Sur câle
Peugeot 404 bâchée	2RMG 1758	1984	Bon état

Opération Aménagement et
Aménagement et Productions
Forestières (O.A.P.F)

Peugeot 504 bâchée	2RMG 1187	30/4/84	Bon
Renault SG 4	RMG 7920	25/2/73	A réformer
Peugeot 504 bâchée	2RMF 7707	8/4/83	Bon
Peugeot 504 bâchée	2RMF 7708	08/4/83	Bon
Toyota Hilux double-cabine	2RMG 7998	30/9/86	Très bon
UNIC I90 PAC	2RME 0780	4/11/77	A réformer
Toyota Hilux Double-cabine	2RMG 8455	30/9/86	Très bon
Toyota Hilux Double-cabine	2RMG 8453	30/9/86	Très bon
Berliet GLR I60	2RME 5323	12/1/79	A réformer
UNIC UIO	2RMF 4233	10/8/81	A réformer
UNIC I30 NR	2RMF 4237	10/8/81	A réformer
UNIC I30 NR	2RMF 4236	10/8/81	A réformer
Grumier Berliet GLR 200	2RME 0448	12/10/77	A réformer
Chenillard D - 6 - 5		15/5/84	Bon

Niveleuse 2.120 G Caterpillar		24/4/84	Bon
Toyota Hilux bâchée double-C	2RMG 8872	25/10/86	Très bon
Niveleuse 120 G Caterpillar		25/1/80	Assez bon
Tracteur R 966814 S		05/5/84	Bon
Tracteur R 106814 S		05/5/85	Bon
Tracteur R 116814 S		05/5/84	Bon
Tracteur R 126514 S		12/8/85	Bon
Tracteur R 136514 S		12/8/85	Bon
Renault GLR I90	2RMF 9746	12/12/83	Bon
Tracteur 651.4.2. Renault	2RMD 3622	02/09/77	Passable
Tracteur 651.4.3. Renault	2RMD 3624	02/09/77	Passable
Tracteur 1151-4 Renault	2RMD 3623	10/5/78	Assez bon
Chenillard 1 Caterpillar D6		28/7/77	Passable
Chenillard 2 Caterpillar D6		10/6/77	Passable
Tracteur Agrip ID 5000	2RME 5324	20/10/78	A déclasser
Tracteur Renault 651.4.4.	2RMF 3084	10/5/78	Assez bon
Tracteur Renault 651.4.5.	2RME 3085	10/04/78	Assez bon
Tracteur Renault 651.4.6	2RME 3086	10/5/78	Assez bon
Chenillard 3 Caterpillar D7		16/6/81	Bon
Chenillard 4 Caterpillar D7		11/7/81	Bon
Tracteur Renault 651.4.5.7	2RMF 4241	30/7/81	Bon
Tracteur Renault 651.4.5.8	2RMF 4240	30/7/81	Bon
Niveleuse Caterpillar 910		30/3/82	Assez bon
Renault T.P. 3	2RMF 9945	16/1/84	Bon
Toyota Hilux bâchée	2RMG 5888	24/5/85	Bon
Nissan PATROL D.P	2RMG 6937	21/5/85	Bon
Renault GL R I90	2RMG 0634	12/5/84	Bon
Renault GL R I90	2RMG 0637	12/5/84	Bon
Peugeot bâchée 504 D	2RMG 5644	16/8/85	Bon
Toyota Hilux bâchée Double-C	2RMG 9651	12/1/87	Bon
Peugeot Berline 505 D GL	ITRM 0672A	19/1/87	Très bon
Peugeot Berline 505 D GL	ITRM 0673A	21/1/87	Très bon
Peugeot Berline 305 D SR	2RMG 9847	27/1/87	Très bon
Peugeot Berline 205 D GR	2RMH 1447	10/6/87	Très bon
Toyota Hilux bâchée DC 4 X 4	0059 654	03/12/87	Neuf
Opération Pêche Mopti (OPM)			
504 Berline	2RMF 7753	I983	Passable
Renault 4 L	5RMD 1311	I979	Proposée à laréf.
504 Breack	2RMG 4162	I985	Très Bon
504 Bâchée	2RMG 4157	I985	Très bon
Berliet BGL 750	5RMD 0895	I980	Passable
Renault I2 TL	5RMD 1551	I985	Assez bon
Toyota Hiace	5RMD 1677		
Peugeot 505 Breack	5RME 1939	Déc. 87	Très bon
Renault I2 TX	2RMH 2654	18/12/87	Très bon
Peugeot 504 bâchée	5RMD 1940	7/12/87	Très bon
Renault I2	5RMD 1501	I985	Assez bon

// - TAT DES ENGIN A 2 ROUES

AU 31 DECEMBRE 1987

TYPE DES ENGIN A 2 ROUES	NOMBRE	DATE D'ACQUISITION	OBSERVATIONS
1°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DE KAYES</u>			
Mobylette "Camioo" AV 85	09	1985/1986/ 1987	bon
Vélo	02	1981/1987	passable
moto I25 Suzuki	14	1987	bon
2°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DU DISTRICT DE BAKO</u>			
mobylette "Camioo" AV 85	6	5 en 1984 et 1 en 1985	passable
3°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DE KOULIKORO</u>			
mobylette "Camioo" AV 85	20		bon
Suzuki I25 et XL 250	3		bon
4°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DE SIKASSO</u>			
mobylette "Camioo" AV 85	92		
C.G I25	07	1986	bon
5°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DE SEGOU</u>			
mobylette camioo AV 85	08	-	bon
6°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DE MOPTI</u>			
mobylettes "Camioo" AV 85	44	-	bon
Vélos	02	-	bon
7°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>			
<u>DE KOMBOUKLOU</u>			
mobylettes "camioo" AV 85	8	-	assez bon

8°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u>				
<u>DE GAO</u>				
mobylettes "camico" AV 35	I2		-	-
9°) <u>PROJET FORESTIER DE LA REGION DE</u>				
<u>SIKASSO ET LE C.E.P.F TABAKORO</u>				
motos	08		-	-
mobylettes	02		-	-
vélo	01		-	-

../. 0

NEVAUX ET DROMADAIRES

DESIGNATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
1°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE</u> <u>KAYES</u>		
Chameaux	I	
2°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE</u> <u>KOULIKORO</u>		
Chameaux	néant	
3°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE</u> <u>SIKASSO</u>		
Chameaux	néant	
4°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE</u> <u>SEGOU</u>		
Chameaux	néant	
5°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE</u> <u>KOPPE</u>		
Chameaux	3	
6°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE</u> <u>TOMBOUCTOU</u>		
Chameaux	5	
7°) <u>DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS</u> <u>DE GAO</u>		
Chameaux	21	

../. .

Etat des moyens de déplacement fluviaux
au 31/12/1987

Désignations	Nom- bre	Date d'acqui- sition	Observations
1°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Kayes</u> Pirogue	Néant	-	-
2°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts du District de Bamako</u> Pirogue	1	1987	Neuf
3°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Koulikoro</u> Pirogue	Néant	-	-
4°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Sikasso</u> Pirogues	2	-	Cantonnement de Yanfolila état médiocre
5°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Ségou</u> Pirogues	6		
6°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti</u> Pirogues en bois	5	1983	Bon
7°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou</u> Pirogues	6		
8°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Gao</u> Pirogues en bois	3	1981	Bon
XX			

* Inventaire des Armes et Munitions au 31/12/1987

Types d'armes et de munitions		Nombre	Observations
1°/ <u>Direction Nationale des Eaux et Forêts</u>			Les armes sont défectueuses
Carabine Russe	01		
Pistolet automatique (P.A)	07		
Balle pour PA (7,62 mm court)	39		
2°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Kayes</u>			
Carabine Russe	23		
Pistolet automatique (P.A)	03		
Mass 36	02		
Balle pour P.A	25		
Balle Carabine Russe	147		
3°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Koulikoro</u>			
Carabine Russe	18		
Pistolet Automatique (P.A)	08		
Carabine Tchèque	02		
Pistolet mitrailleur Russe (P.M)	02		
Balle P.A 7,62 mm court	50		
Balle P.M 7,62 mm long	45		
Balle Carabine Russe 7,62 mm long	39		
Balle Carabine Tchèque	05		
4°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Sikasso</u>			
Carabine Russe	01		
Pistolet automatique (P.A)	08		
Pistolet mitrailleur (P.M)	09		
Carabine Tchèque	04		
Chargeurs	02		
Balle P.A (7,62 mm court)	20		
Balle PM (7,62 mm long)	49		
Balle Carabine Russe (7,62 mm long)	20		
5°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Ségou</u>			
Carabine Russe	14		
Pistolet mitrailleur (P.M) Russe	02		
Pistolet automatique (P.A)	06		
Carabine Tchèque	03		
Balle 7,62 mm long	82		
Balle 7,62 mm court	54		
6°/ <u>Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti</u>			
Pistolet Automatique (P.A)	11		
Pistolet Mitrailleur (P.M)	04		
Carabines	19		
Balles P.A	27		
Balles P.M	52		
Balles Carabines	29		

~~XXXXXXXXXX XXXX XXXXXXXX XXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXX~~

V. ETAT DES INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS DU 31/12/87.

I Bureaux1° / Direction Régionale des Eaux et Forêts de Kayes

Désignation	Localisation	Nbre	Observations
Direction Régionale des Eaux & F. Kayes	Kayes	1	7 pièces en dur bon
Cantonnement de Bafoulabé	Bafoulabé	1	3 pièces en dur bon, reprise des serrures
Poste Forestier Bamafélé	Bamafélé	1	2 pièces avec véranda bon
Cantonnement Forestier de Diéma	Diéma	1	6 pièces en dur, neuf
Poste Forestier Lakhamané	Lakhamané	1	2 pièces en banco, demande crépiage et badigeonnage
Cantonnement Forestier de Kayes	Kayes	1	4 pièces en dur bon, demande réparation du plancher
Poste Forestier de Diamou	Diamou	1	4 pièces bon, occupé par l'Administration à récupérer
Cantonnement Forestier de Kéniéba	Kéniéba	1	2 pièces bon réparé en 1986
Cantonnement Forestier de Kita	Kita	1	2 pièces bon, agrandissement de 2 à 3 pièces
Poste Forestier de Sirakoro	Sirakoro	1	5 pièces passable, réparation des toitures, serrures et portes
Poste Forestier de Séfétou	Séfétou	1	4 pièces passable, réparation des portes et fenêtres
Poste Forestier de Sébékoro	Sébékoro	1	4 pièces demande pose des serrures
Poste Forestier de Toukoto	Toukoto	1	4 pièces passable, pose de clôture, renforcement du plancher
Cantonnement Forestier de Niouro du Sahel	Niouro	1	6 pièces neuf, clôture à faire
Cantonnement Forestier de Yélimané	Yélimané	1	7 pièces bon, demande refecton toiture et plafonnage

Direction Régionale Eaux et F. Koulikoro	Koulikoro	I	5 pièces et 2 vérandas bon, nécess- site des améliorations
Cantonnement Forestier de Banamba	Banamba	I	3 pièces passable, appartient au bureau des anciens combattants
Poste Forestier de Madina-Sacko	Madina-Sacko	I	1 pièce en dur bon, affecté par l'Administration
Cantonnement Forestier de Dioylla	Dioylla	I	5 pièces en dur bon, demande de l'entretien
Poste Forestier de Fana	Fana	I	5 pièces bon, affecté par le P.P.V
Cantonnement Forestier de Kangaba	Kangaba	I	1 pièce en dur passable appartient à l'O.H.V.
Cantonnement Forestier de Kati	Kati	I	4 pièces assez bon, affecté par le F.F.M.
Poste Forestier de Dara	Dara	I	2 pièces assez bon, cédé par le C.A.R.
Poste Forestier de Dio	Dio	I	2 pièces mauvais, nécessite répa- ration
Poste Forestier de Sanankoroba	Sanankoroba	I	3 pièces passable
Poste Forestier de Baguineda	Baguineda	I	1 pièce passable
Poste Forestier de Samayana	Samayana	I	1 pièce cédé par le C.A.R.
Cantonnement Forestier de Kolokani	Kolokani	I	3 pièces et véranda bon, à amé- liorer
Poste Forestier de Nossombougou	Nossombougou	I	2 pièces mauvais, à reconstruire
Cantonnement Forestier de Koulikoro	Koulikoro	I	4 pièces avec toilette, bon
Cantonnement Forestier de Nara	Nara	I	4 pièces avec toilette à 2 pié- ces neuf

DIP A

Sikasso	I	4	pièces	en	dur	en	bon	état
Sikasso	I	6	pièces	en	dur	bon	état	
Bougouni	I	3	pièces	en	dur	en	bon	état
Kadiolo	I	3	pièces	en	dur	en	bon	état
Kolondieba	I	5	pièces	en	dur	en	bon	état
Koutiala	I	3	pièces	en	dur	en	bon	état
Sikasso	I	3	pièces	en	dur	en	bon	état
Yanfolila	I	5	pièces	en	dur	en	bon	état
Yorosso	I	5	pièces	en	dur	en	bon	état
Sansoro	I	I	pièce	en	dur	bon		
Dogo	I	I	pièce	en	dur	bon		
Manankoro	I	I	pièce	en	dur	bon		
Kéléya	I	I	pièce	en	dur	bon		
Misséni	I	I	pièce	en	dur	bon		
Fourou	I	I	pièce	en	dur	bon		
Kadiana	I	I	pièce	en	dur	bon		
Zargasso	I	I	pièce	en	dur	bon		
M'Pessoba	I	I	pièce	en	dur	bon		
Kignan	I	I	pièce	en	dur	bon		
Miéna	I	I	pièce	en	dur	bon		
Pilamana	I	I	pièce	en	dur	bon		
Kangaré	I	I	pièce	en	dur	bon		
Kalana	I	I	pièce	en	dur	bon		
Koury	I	I	pièce	en	dur	bon		

4°/ Direction Régionale des Eaux et Forêts de Ségou

Direction Régionale des Eaux et Forêts de Ségou					
Cantonnement Forestier de Baraouéli	Ségou	I	En dur bon état		
-"-	Baraouéli	I	En dur mauvais état		
-"-	Bl	I	En dur passable		
-"-	Macina	I	En dur passable		
-"-	Niono	I	-"-		
-"-	Ségou	I	En dur même bloc que la DR-EF Bon		
-"-	Tomninan	I	En dur très bon		
Poste Forestier de Seye	Seye	I	En banco mauvais		
-"-	Douna	I	En banco mauvais		
-"-	Faira	I	En banco revêtu mauvais		
-"-	Zambougou	I	Assez bon		
-"-	Founa	I	Assez bon		
-"-	Yangasso	I	En dur très bon		
-"-	San	I	Bon		

44

5°/ Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti

Direction Régionale des Eaux et Forêts de Mopti					
Cantonnement Forestier de Bandiagara	Mopti	I	En dur bon état		
-"-	Bandiagara	I	En dur bon état		
Cantonnement Forestier de Barkass	Barkass	I	Bureau semi-dur Station Forestière		
-"-	Djenné	I	Bureau en dur bon état		
-"-	Douentza	I	Bureau en bon état		
-"-	-"-	I	Bureau semi-dur bon état		
-"-	Koro	I	Bureau en dur bon état		
-"-	Ténenkou	I	Bureau en dur bon état		
-"-	Youwarou	I	Bureau en dur bon état		

Direction Régionale des Eaux et Forêts
de Tombouctou

Cantonement Forestier de Rharous
- "-
Tombouctou

-"- Niafunké
 -"- Diré
 -"- Goundam

Tombouctou
-Rharaous
Tombouctou
Niafunké
Diré
Goundam

I	6 pièces en banco revêtu néces- site des réparations
I	5 pièces en banco revêtu bon état
I	Occupe le même local que la DR-EF
I	3 pièces en dur vétuste retapé en 1984
I	2 pièces semi-dur vétustes
I	5 pièces en banco revêtu assez bon

45

Direction Régionale des Eaux & Forêts
de Gao

Cantonement Forestier d'Ansongo

Bourem
Kidal
Ménaka
Gao

Gao
Ansongo
Bourem
Kidal
Ménaka
Gao

I	Bon n'appartient pas au Service
I	Bon n'appartient pas au Service
I	Bon appartient au Service
I	Bon n'appartient pas au Service
I	Bon appartient au Service
I	N'appartient pas au Service

[illegible]

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE KATES

2.4.2. LOGEMENTS

DESIGNATION	LOCALISATION	NATURE	OBSERVATIONS
Dtton Régionale des Eaux et Forêts	Kates	I	8 + 5 en annexe bon portes à remplacer
Cant. Forestier de Bafoulabé	Bafoulabé	I	4 passable badigeonnage Refection porte et Fenêtre
Pépinière de banafèle	banafèle	I	2 passable = A reprendre
Cantonnement forestier de Diéna	Diéna	I	10 passable réparations nécessaires
Cantonnement forestier de Diamou	Diamou	I	4 bon occupé par l'administration à récupérer
Cantonnement forestier de Koniéba	Koniéba	I	5 passable= des rocheroches à la toiture
Cantonnement forestier de Kita	Kita	I	6 bon= badigeonnage
poste forestier de Sirakoro	Sirakoro	I	5 passable= réparat. Toitures serrures portes
poste forestier de Soféto	Soféto	I	4 passable réparat. Portes et Fenêtres
poste forestier de Sébékoro	Sébékoro	I	4 bon demande pose des serrures
poste forestier de Boukoto	Boukoto	I	4 passable= pose de clôture renforcement plancher
Cantonnement de Yélimané	Yélimané	I	7 bon demande refecton toiture et plafonage
Cantonnement de Yélimané	Yélimané	I	4 bon crépiassage en ciment.

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE KOULIKORO

Pépinière de Banamba	Banamba	I	3 pièces construit par le projet TAO bon
		I	1 pièce passable nécessite une réparation
		I	2 pièces neuf 1986
Pépinière de Diofila	Diofila	I	2 pièces à reprendre en dur mauvais
" de Fana	Fana	I	2 pièces mauvais
" de Baniolo	Baniolo	I	2 pièces mauvais

! Pépinière de Kangaba	! Kangaba	! I	! bon Projet TED
! !	! !	! !	! 2 pièces neuf 1986
! Pépinière de Samayana (Kati)	! Samayana	! I	! 2 pièces neuf Projet TED 1986
! Pépinière de Kolokani	! Kolokani	! I	! 1 pièce à reconstruire mauvais
! !	! !	! !	! neuf projet TED 1986
! Pépinière de Koulikoro	! Koulikoro	! I	! 2 pièces passable nécessite une rectification
! Pépinière de Nara	! Nara	! I	! 2 pièces passable à reprendre en dur

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DU SÉNÉGAL

! Directeur Régional Eau et Forêts Sikasso	! Sikasso	! I	! 7 pièces et 2 toilettes en dur bon
! 47	! !	! !	! 3 pièces en brique cuisine et magasin bon
! Chef D I P A	! Sikasso	! I	! 3 pièces + I WC et I douche extérieure en bon état
! chef cantonnement	! Dougouni	! I	! 5 pièces + I WC + I douche extérieure + I cuisine en dur bon état
! !	! !	! !	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! Chef cantonnement	! Kadiolo	! I	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! !	! !	! !	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! chef cantonnement	! Kouloumbieba	! I	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! !	! !	! !	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! chef cantonnement	! Kouviakla	! I	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! !	! !	! !	! 5 pièces + I cuisine + I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! chef cantonnement	! Sikasso	! I	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! !	! !	! !	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état
! Chef cantonnement	! Yanfolila	! I	! 5 pièces + cuisine I WC et I douche extérieure en dur en bon état

! Chef cantonnement	! Yorosso	! !	! I	! 5 pièces + I cuisine I WC et I douche extérieuro en dur	! !
! !	! !	! !	! !	! en bon état	! !
! Poste forestier de Sansoro	! Sansoro	! !	! I	! I pièce en dur bon	! !
! Poste forestier de Dogo	! Dogo	! !	! I	! I pièce en dur bon	! !
! Poste forestier Manankoro	! Manankoro	! !	! I	! I pièce en dur bon	! !
! Poste forestier de Koley	! Koley	! !	! I	! I pièce en dur bon	! !
! Poste forestier de Misseni	! Misseni	! !	! I	! I pièce en dur bon	! !
! Poste forestier de Tourou	! Tourou	! !	! I	! I pièce en dur bon	! !
! " " de Kadiana	! Kadiana	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Kongasso	! Kongasso	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de M'Possoba	! M'Possoba	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Kignan	! Kignan	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Niéna	! Niéna	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Mlamana	! Mlamana	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Kangaré	! Kangaré	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Kalana	! Kalana	! !	! I	! " " " "	! !
! Chef de poste de Sanso	! Sanso	! !	! I	! 4 pièces + annexe en dur bon	! !
! Chef de poste de Dogo	! Dogo	! !	! I	! 4 pièces + annexe en dur bon	! !
! Chef de poste de Koley	! Koley	! !	! I	! " " " "	! !
! Chef de poste de Manankoro	! Manankoro	! !	! I	! 4 pièces + annexe en dur bon	! !
! " " de Tourou	! Tourou	! !	! I	! " " " "	! !
! Chef de poste de Misseni	! Misseni	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de Kadiana	! Kadiana	! !	! I	! " " " "	! !
! " " de M'Possoba	! M'Possoba	! !	! I	! " " " "	! !

! chef de poste de Zangasso	!	Zangasso	!	I	!	4 pièces + annexe en dur bon
! -"- de Kigman	!	Kigman	!	I	!	-"-
! -"- de Niêna	!	Niêna	!	I	!	-"-
! -"- de Mlamana	!	Mlamana	!	I	!	-"-
! -"- de Kangaré	!	Kangaré	!	I	!	-"-
! -"- de Kalama	!	Kalama	!	I	!	-"-
! chef de poste de Koury	!	Koury	!	I	!	-"-

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE SÉGOU

! Directeur Régionale	!	Ségou	!	I	!	bâtiment en dur bon
! Barcouéli	!	barcouéli	!	I	!	bâtiment en dur bon
! Dié	!	Dié	!	I	!	bâtiment en dur passable nécessite une refectio
! Macina	!	Macina	!	I	!	bâtiment en dur passable refectio
! Niomo	!	Niomo	!	I	!	bâtiment en dur passable
! Ségou	!	Ségou	!	I	!	bâtiment en dur bon
! Tominian	!	Tominian	!	I	!	bâtiment en dur assez-bon
! Poste de Sayo	!	Sayo	!	I	!	-"- en banco assez bon
! poste de Douma	!	Douma	!	I	!	en banco mauvais
! poste de Faira	!	Faira	!	I	!	en banco revêtu
! poste de Zambougou	!	Zambougou	!	I	!	bâtiment en banco assez-bon achevé par le b v s
! poste de Touna	!	Touna	!	I	!	en banco assez bon
! poste de Yangasso	!	Yangasso	!	I	!	en dur
! poste de San	!	San	!	I	!	-"-

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE NOPTI

! Directeur Régionale	! Nopti	! I	! bâtiment en dur bon	!
! Bankass	! bankass	! I	! bâtiment en dur bon pépinière	!
! Djémé	! Djémé	! I	! -"- -"- -"	!
! Douentza	! Douentza	! I	! -"- -"- -"	!
! Koro	! Koro	! I	! mauvais abandonné	!
! Koro	! Koro	! I	! bâtiment en dur bon pépinière	!
! Koro	! Koro	! I	! -"- bon plantation Foroly	!
! Koro	! Koro	! I	! -"- bon station Dinangourou	!
! Koro	! Koro	! I	! -"- bon station Dinangourou	!

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS TOMBOUTOU

! DIRECTEUR REGIONAL	! Tombouctou	! I	! 5 pièces semi-dur bon	!
! cantonnement forestier de Diré	! Diré	! I	! 5 pièces semi-dur bon	!
! -"- de Niakunké	! Niakunké	! I	! en dur, vetuste récapé en I9	!
! -"- de Goundam	! Goundam	! I	! 4 pièces en banco vetuste, nécessité des réparations	!
! -"- de Rharous	! Rharous	! I	! -"- -"	!
! -"- de Tombouctou	! Tombouctou	! I	! -"- -"	!

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE GAO

! Directeur Régionale	! Gao	! I	! bon n'appartient pas au service	!
! cantonnement forestier Ansongo	! Ansongo	! I	! bon appartient au service	!
! cantonnement forestier de bouroum	! bouroum	! I	! bon -"- -"	!
! cantonnement forestier de Kidal	! Kidal	! I	! bon n'appartient pas au service	!
! cantonnement forestier de Nienaka	! Nienaka	! I	! mauvais appartient au service	!

VI. - FORCES DEPLOYES PAR LA DIRECTION NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS
POUR L'EQUIPEMENT DU SERVICE EN 1987 -o-

A/ MATERIELS

a) Matériels et Mobiliers de bureau

- 11 machines à écrire moyen chariot
- 1 machine à écrire grand chariot
- 9 machines à copier
- 1 Stabilisateur
- 4 ventilateurs sur pied
- 16 chaises d'iles
- 10 bureaux 1/2 Ministre en bois
- 25 tables secrétaires
- 25 bureaux 1/2 Ministre métalliques
- 23 armoires métalliques à 2 battants
- 1 classeur métallique
- 100 chaises métalliques

b/ Pièces détachées

- 32 pneus Michelin 750 X 16
- 32 chambres à air 750 X 16
- 20 batteries 70 A
- 16 pneus 185 X 15
- 16 chambres à air 185 X 15
- 5 pneus 155 X 13
- 5 chambres à air 155 X 13
- 2 carlans R 12
- 6 amortisseurs avant Land-Rover 110
- 6 amortisseurs arrière Land-Rover 110
- 24 amortisseurs avant Land-Rover 109
- 24 amortisseurs arrière Land-Rover 109

c/ Moyens logistiques

- 5 Camionnette Toyota Hilux simple cabine
- 1 Camionnette Toyota Hilux double cabine
- 1 Pirogue en bois
- 10 mobylettes "154 L"
- 24 mobylettes cameo AV 85
- 3 Vélos
- 2 moteurs Horn-Bord

d/ Matériels de Pépinières

- 500.000 sachets plastiques
- 50 boussoles KB I4

B/ HABILLEMENT

- 650 tenues treillis
- 201 Ceinturons U.S
- 250 chaussures rangers
- 114 tenues chauffeur
- 200 tenues kaki T K L
- 50 chaussures basses noires
- 100 tenues de soirée
- 50 chaussures espadrilles
- 1000 mètres de tissus treillis

C/ CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET GROSSES REPARATIONS

a) Constructions nouvelles

- Construction du cantonnement Forestier de Bla)
 - Construction du cantonnement Forestier de Tominian)
- Ségou

b) Grosse réparations

- . Cantomment Forestier de Koulikoro }
 - . Cantomment Forestier de Kolokani } Koulikoro
 - . Cantomment Forestier de San)
 - . Cantomment Forestier de Macina)
- Ségou
- . Locaux du Projet Apiculture
 - . Cantomment Forestier Kayes)
 - . Cantomment Forestier Kita)
 - . Cantomment Forestier Koniéba) KAYES
 - . Cantomment Forestier Bafoulabé)
 - . Cantomment Forestier Yélimané)
 - . Direction Régionale du District de Bamako
 - . Direction Régionale Gao

.../.

VII. LES BUDGETS

- EXECUTION DU BUDGETA/ BUDGET NATIONAL1- Dépenses du personnel

Contrairement à l'année 1986, le Budget National dépenses de personnel n'a pas rencontré de difficultés notables dans son exécution.

En 1987, les dépenses de personnel se sont chiffrées à 375.444.234F CFA contre 343.960.615F CFA en 1986. Soit une différence de 31.483.619 représentant une augmentation de 9,15%.

Nous réitérons l'appel aux Directeurs Régionaux pour faire parvenir à temps les projets de budget et des états nominatifs à la Direction Nationale des Eaux et Forêts. Il en est de même pour les demandes de régularisation de situations administratives des agents. Ces demandes devront être soigneusement étudiées par les Directeurs Régionaux avant leur envoi.

2- Dépenses de Matériel

Le Budget National dépenses de matériel a été de 38.482.936F CFA de nouvelles allocations contre 46.542.000F CFA en 1986 soit une différence de 8.059.064F CFA représentant environ 15% de rabattement imposé par les Finances.

Les 2.189.965F CFA de régie ont été mandatés au 2^e trimestre et le paiement s'est échelonné sur le reste de l'année compte tenu des difficultés de Trésorerie.

B/ BUDGET REGIONAL

Le Budget Régional dépenses de personnel s'est chiffré à 84.693.125 contre 99.228.519 soit une différence de 14.535.394F CFA qui pourra trouver son explication par le fait que la situation de Tombouctou ne nous est pas parvenue.

Avec 7.440.347F CFA, les crédits de fonctionnement alloués aux huit(8) Directions Régionales et aux quarante Six (46) cantonnements Forestiers restent toujours faibles et les difficultés de Trésorerie constituent un handicap sérieux pour la mobilisation de ces fonds. Ce qui justifie une participation de plus en plus importante du Fonds Forestier National au fonctionnement et à l'équipement des Directions Régionales.

C/ BUDGET FONDS FORESTIER NATIONAL1° Les recettes

En 1987, les recettes forestières déclarées par les Directions Régionales sont de 361.632.055F CFA contre 330.029.940F CFA en 1986. Soit une augmentation de 9,57%.

Le montant des recettes déclarées par l'Agence comptable Centrale du Trésor (A.C.C.T.) est de 355.975.436F CFA contre 266.813.385F CFA en 1986 pour la même période c'est à dire de Janvier à Novembre. Soit une augmentation de 37,16%.

On constate une irrégularité entre les recettes déclarées par les Directions Régionales et l'Agence comptable Centrale du Trésor. En effet les premières devraient être supérieures ou égales aux secondes.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que les recettes déclarées dans les rapports mensuels des Directeurs Régionaux ne sont pas souvent celles de tous les cantonnements de la région concernée.

Toutefois, l'on peut se réjouir de l'effort fourni par les Trésoriers Régionaux dans l'acheminement des recettes à l'A.C.C.T.

2^e Les dépenses

Les dépenses se sont élevées en 1987 à 223.400.242F CFA contre 191.513.199 en 1986, soit une augmentation de 16,65%.

Cette situation est reconfortante dans la mesure où elle démontre que le Fonds Forestier National peut jouer son rôle de fonds d'équipement et d'investissement du service.

En effet c'est dans ces domaines que se justifie l'augmentation des dépenses.

* Les dépenses de Personnel se sont chiffrées à 13.655.097. Il s'agit des salaires du personnel conventionnaire, des Gardes-Chasse et des Manoeuvres saisonniers employés pour l'entretien des plantations et des forêts.

* Dans le cadre du développement des ressources naturelles, les dépenses se sont élevées à 87.202.578F CFA repartis comme suit :

- Développement de la Pêche et de la Pisciculture = 5.414.040

- Développement des Ressources Forestières et de la Recherche = 43.571.878F CFA

- Développement de l'Apiculture = 6.783.507F CFA.

- Aménagement des Parcs Nationaux et Réserves de Faune = 31.433.153F CFA.

* En équipement et logistiques les dépenses s'élèvent à 65.452.750F CFA. Ces dépenses comprennent les équipements militaires des agents du service, des mobiliers et matériels de bureau, l'acquisition des moyens de déplacement individuels et collectifs des agents. Voir liste énumérée au chapitre des "Efforts déployés par la Direction Nationale des Eaux et Forêts" du présent rapport.

* Dans la lutte contre la sécheresse et la désertification, la Direction Nationale des Eaux et Forêts a fourni de grands efforts dans l'achat, des pièces détachées et des subventions de carburant aux Directions Régionales.

Ces dépenses s'élèvent à 24.162.362. Cependant ces efforts restent toujours limités eu égard aux besoins de plus en plus croissant des Directions Régionales.

* Au chapitre des infrastructures et entretien bâtiments les dépenses se sont chiffrées à 24.046.450F CFA ont porté sur

- la construction des cantonnements forestiers de Darouéli et Nominian (Direction Régionale Ségou)
- Les subventions pour grosses réparations aux Directions Régionales de Kayes, Koulikoro, Ségou et Gao.
- Les travaux de grosses réparations effectués dans les logements du Directeur National et de son Adjoint.

Les difficultés rencontrées dans l'exécution du Budget Fonds Forestier National croient d'année en année et sont liées à son annexion au Budget d'Etat.

.../.

BUDGET

ANNUAL

1987

DEPENSES

DE

PERSONNEL

CHAP.	ART	PARAG.	S U B T U R E S	INSCRIPTION	NOTIFIE	DEPENSES LIQUIDES	DIFFERENCE
45-01	03	01	DIRECTION DU SERVICE	15.021.000	11.022.000	10.657.911	364.089
45-01	03	02	DIRECTIONS REGIONALES ET CANTONNEMENTS FORESTIERS	310.561.000	308.289.000	281.249.040	27.039.960
45-01	03	03	PARC BIOLOGIQUE DE DIANKO	6.409.000	6.370.000	5.753.975	616.025
45-01	03	04	DIVISION PROMOTE	5.785.000	4.914.000	4.402.164	511.836
45-01	03	05	DIVISION CULASSE	25.590.000	25.296.000	23.410.890	1.885.110
45-01	03	06	DIVISION CONSERVATION DES BATAI EN SOLS	10.394.000	10.394.000	9.186.793	1.207.207
45-01	03	07	DIVISION PROJETS ET PROGRAMMES	10.470.000	10.449.000	9.531.034	917.966
45-01	03	08	DIVISION ENVIRONNEMENT	5.746.000	5.611.000	5.565.634	45.366
45-01	03	09	DIVISION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL	11.323.000	11.323.000	8.959.182	2.363.818
45-01	03	10	DIVISION AMENAGEMENT ET REBOISEMENT	6.759.000	5.714.000	5.164.972	549.028
45-01	03	11	CENTRE DE FORMATION PRACTIQUE FORESTIER DE TABAKOHO	13.420.000	11.912.000	11.562.639	349.361
TOTAL				421.478.000	411.294.000	375.444.234	35.849.766

..//.

BUDGET NATIONAL 1987 DEPENSES DE MATERIEL

DÉSIGNATION			STRUCTURES	CREDITS NOMINATIFS	CREDITS ENGAGÉS	CREDITS DISPONIBLES
CHAP.	ART	PARAG.				
45.02	03	01	DIRECTION DE SERVICE	3.741.662	3.709.031	32.631
45.02	03	02	INSPECTIONS ET CAMPAGNES FORESTIERS	6.133.164	6.106.520	26.644
45.02	03	04	DIVISION PÊCHE	4.250.130	4.246.830	3.300
45.02	03	05	DIVISION CHASSE	11.655.016	11.653.533	2.483
45.02	03	06	DIVISION CONSERVAT. DES EAUX ET DU SOL	3.576.034	3.575.830	204
45.02	03	07	DIVISION DES PROJETS ET PROGRAMMES	4.250.112	4.237.647	12.465
45.02	03	08	DIVISION ENVIRONNEMENT	14.250.232	14.237.835	12.397
45.02	03	09	DIVISION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL	4.250.232	4.246.319	3.913
45.02	03	10	DIVISION AMÉNAGEMENT ET REBOISEMENT	4.250.346	4.250.230	116
45.02	03	II	CENTRE DE FORMATION PRATIQUE FORESTIER			
			DE N'DAKORO	12.125.000	12.124.110	890
			TOTAL	38.482.936	38.387.885	95.051

../.

UDGER NATIONAL 1987

DEPENSES REGIONALES ET CANTONNEMENTS FORESTIERS

STRUCTURES	DEPENSES DE PERSONNEL	TOTAL	DEPENSES DE MATERIEL	TOTAL	TOTAL GENERAL
	Budget National	Budget Régional	Budget Nat.	Budget Régional	
KAYES	33.601.884	15.990.000	49.591.884	265.250	
KOTLIKOFI	44.774.064	12.414.024	57.188.088	1.326.000	
SIKASSO	52.189.590	12.622.312	64.811.902	1.528.300	
SECOU	41.137.008	13.607.029	54.744.037	442.097	379.515.676
KOPIL	45.868.584	13.718.484	59.587.068	801.550	
KOMBOCTOU	26.782.326	-	26.782.326	1.366.950	
GAO	21.059.976	8.959.656	30.019.632	1.447.750	
ZAMAKO-DISTRICT	15.835.608	7.381.620	23.217.228	262.500	
TOTAL DELIBRE	1261.249.040	84.693.125	365.942.165	7.440.347	379.515.676
TOTAL NOTIFIE	1308.289.000	84.693.125	365.942.165	7.440.347	379.515.676
TOTAL INCLUSE	1281.249.040	84.693.125	365.942.165	7.440.347	379.515.676

..//.

		A					B		C		D		
CHAPITRE	DESIGNATION	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	CREDITS NOTIFIES	CREDITS ENGAGES	CREDITS LIQUIDES	RELIGUELS (B - D)	OBSERVATIONS						
11	Frais de Personnel	23.872.000	23.872.000	22.098.102	21.673.005	2.198.995							
12	Matériel Fonctionnement des Services	55.433.000	47.123.300	45.985.376	45.985.376	1.136.924							
13	Indemnités de Déplacement - Missions	3.192.000	2.713.200	2.713.200	2.713.200	0							
14	Communications Energie	500.000	425.000	393.280	393.280	31.720							
16	Frais de Transport	51.800.000	44.030.000	43.564.030	43.563.830	466.170							
31	Dépenses en Investissement	94.698.000	94.698.000	88.571.551	88.571.551	6.126.449							
33	Terreins et Actifs Incorporels	20.500.000	20.500.000	20.500.000	20.500.000	0							
	TOTAL	250.000.000	233.360.500	223.825.539	223.400.242	9.960.258							

// - ONDS

// - FORESTIER

// - ACTUEL

SITUATION DES REVENUS FORESTIERS DE 1968 A 1987

ANNEE	PREVISION DES REVENUS FORESTIERS	MONTANT QUI AURAIT DU ETRE VERSE AU (ACCT) A.	MONTANT VERSE AU TREASOR (ACCT) B.	DIFFERENCE (B) - (A)	OBSERVATIONS
1968	29.279.590	-	10.000.000	-	
1969	3.991.967	14.639.795	10.900.991	3.738.799	
1970	43.834.792	19.953.493	16.338.501	3.614.992	
1971	52.740.700	21.917.395	16.590.402	5.326.993	
1972	42.188.892	26.370.350	20.405.434	5.964.916	
1973	57.375.260	21.094.446	17.738.702	3.205.743	
1974	87.648.033	28.687.630	22.692.722	5.994.308	
1975	III.128.072	43.824.016	40.375.041	3.448.975	
1976	141.121.605	55.564.036	52.337.306	3.226.730	
1977	131.131.540	70.735.802	48.087.167	22.648.635	
1978	146.241.900	65.756.760	57.812.242	7.753.527	
1979	182.515.175	73.210.950	62.624.751	10.496.199	
1980	246.789.184	91.257.557	84.733.015	6.524.512	
1981	297.841.915	213.575.780	219.700.986	37.198.984	
1982	217.563.791	182.502.002	192.148.498	25.415.293	
1983	201.043.000	250.000.000	266.813.385	65.770.385	
1984			365.975.436	115.975.436	
1985					
1986					
1987					

..//.

Tab. N°10

RYTME DE RECOUVREMENT PAR MOIS
ET PAR DIRECTION REGIONALE 1987

D.R.E.F.	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	NOPTI
JANVIER	6692575	8991975	7539375	6563850	8137625
FEBVRIER	6817950	9051430	6614200	8320850	13164550
MARS	6693600	7219150	10605250	7110025	7117150
AVRIL	5812350	5995775	8410750	5526200	6457700
MAI	4863175	4684375	7281000	6998225	6021875
JUIN	5202400	3955425	5145475	4237550	3842800
JUILLET	3250775	2277865	6919875	2615975	4036125
AOUT	2276525	2047125	4911250	2417400	3595075
SEPTEMBRE	1274850	2314275	3644075	2882350	2673740
OCTOBRE	2544725	3237525	3329500	4468700	2864250
NOVEMBRE	5615175	4889500	2157325	3891800	3940875
DECEMBRE	9824075	7470775	6935675	4496925	4807650
TOTAL	60868175	62135195	73693750	59529850	66659415

:./.

Tab. N°10

TOMBOUCAOU	GAO	BKO-DISP.	TOTAL
I300625	6I4825	783300	40624I50
2796I75	I9370I0	809750	495II9I5
30I3325	3442550	694925	46095975
I307625	I260500	73II25	35502025
II97200	43II00	I007740	32484690
I205075	873950	423850	24886525
2227740	636025	376350	22340730
I248975	I27900	780200	I7404450
I236350	2I4475	32I350	I456I465
68I500	2I5525	380625	I7722850
2200500	254450	223450	23I73075
3II8450	3I7675	353480	37324705
2I533540	I0325985	6885I45	36I632055

// TITRATION DES RECHERCHES POSTSCRIPTES DECLARÉES PAR L'A.C.C.E.
DE JANVIER A NOVEMBRE 1987

STRUCTURES PERIODES	KAYES	KOUTIKOHO	SIKASSO	SEGOU	KOPIT	TOMBOUCTOU	GAO	BAKAO-DISE	TOTAL
JANVIER	4.606.025	4.278.675	5.724.625	5.363.650	4.822.275	197.925	127.250	9.091.425	34.211.850
FEBVRIER	5.691.200	406.000	7.714.250	7.479.625	5.957.900	68.000	638.700	14.877.550	42.537.225
MARS	5.973.550	-	11.601.950	2.155.150	1.825.650	1.075.725	2.214.560	1.528.675	26.375.260
AVRIL	4.569.650	-	5.528.750	8.655.900	12.096.800	2.899.600	2.831.200	-	31.775.445
MAI	-	5.888.925	9.357.500	712.750	9.053.375	964.450	1.451.100	6.748.400	34.676.500
JUIN	7.173.375	12.763.261	4.648.850	10.395.725	4.845.875	3.399.575	1.303.200	2.740.160	47.270.521
JUILLET	2.519.100	3.780.050	6.754.000	5.083.050	5.479.925	309.450	583.250	9.498.166	34.006.991
AOUT	3.046.000	1.546.050	3.170.000	2.854.525	5.283.440	519.550	217.350	10.770.253	27.407.168
SEPTEMBRE	1.477.500	1.884.875	5.264.950	1.105.250	3.060.250	2.524.200	355.175	27.212.956	42.885.156
OCTOBRE	-	2.429.025	1.004.375	2.647.750	-	3.219.615	87.350	6.954.638	16.342.753
NOVEMBRE	-	343.000	-	-	-	-	-	8.143.567	97.565.790
TOTAL	35.056.900	48.515.406	61.271.250	46.153.375	52.425.490	15.178.090	9.809.135	97.555.790	365.975.436

DEUXIEME PARTIE
ACTIVITES TECHNIQUES

I. PRO VISIONPRO JECTS ot PRO GRAMMES

L'année 1987 aura été une année décisive dans la lutte contre la Désertification qui demeure la principale mission assignée au service forestier. Elle a été consacrée essentiellement à la traduction du Plan National de lutte contre la Désertification en programmes et projets, et la préparation des études de faisabilité des différents programmes : ces différentes activités ont suffisamment occupé certains éléments de la Direction et notamment, de la Division des Projets et Programmes.

L'année 1987 a vu également le démarrage du Plan Quinquennal 1987 - 1991, dans lequel la lutte contre la désertification et la sécheresse constitue le 2ème Objectif fondamental après l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire.

La Direction Nationale des Eaux et Forêts à travers la Division des Projets et Programmes a étroitement été associée à l'écriture du Plan en tant qu'un des services principaux intéressés dans la réalisation des objectifs globaux.

Quant aux projets, beaucoup sont arrivés à échéance en 1987. Parmi eux certains ont pu être prolongés pour une 2ème phase pendant que d'autres demeurent encore au stade de négociation et même d'abandon. Dans le cadre des prolongations d'échéance bien que les objectifs pour la plupart soient maintenus, l'on a assisté à des modifications dans les modalités de mise en oeuvre et des approches utilisées dans le sens d'une plus grande participation des populations aux activités, d'une meilleure prise en compte des intérêts des communautés locales conformément aux orientations de la politique forestière.

A. Etat de Mise en Oeuvre du Plan National
de Lutte Contre la Désertification.

Au cours des 12 mois écoulés, d'intenses activités ont été menées dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan National de lutte contre la désertification.

1. Information - Sensibilisation :

1.1. Des contacts ont été pris et se poursuivent avec les autorités régionales (Gouverneurs, CRD et dans certains cas CILD). Les rencontres et discussions avec elles ont permis de mieux définir les modalités pratiques de programmation et de mise en oeuvre du programme. Toutes les régions ont, dans ce cadre, reçu la visite du Ministre des Ressources Naturelles et de l'Elevage.

1.2. Le Ministre des Ressources Naturelles et de l'Elevage a eu par ailleurs plusieurs rencontres avec les partenaires extérieurs de coopération dont la FAO, le CILSS, le FAO, l'ACDI, la Chine Populaire, l'URSS, le PMD, la Banque Mondiale, l'UNSO. De ces rencontres, le Mali a obtenu l'engagement de principe de tous ces partenaires à aider à la mise en oeuvre du Plan. Plusieurs actions ont été entreprises, suite à cet engagement.

2. Programme Schéma d'Aménagement du Territoire :

2.1 L'étude de préfaisabilité est terminée pour Djenné, Koutiala et Kadiolo sur financement Banque Mondiale. Elle a été déjà approuvée par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage. Des actions concrètes vont être entamées en même temps que la faisabilité pratique.

2.2. Pour le Schéma d'Aménagement Ménaka - Ansongo, les fonds pour l'étude de faisabilité sont disponibles sur financement CILSS-REFA. Le recrutement de l'expert international est en cours.

2.3 Pour la zone de Diéma, le Canada a donné son accord pour le financement des études de faisabilité sur fonds de l'CDER, phase III. Les termes de référence sont entrain d'être approuvés entre les Ministères de l'Agriculture des Ressources Naturelles et de l'Elevage et le bureau de l'ACDI à Bamako.

2.4. Le Canada a accepté le financement, pour 15 millions de dollars Canadiens, des études et de la mise en oeuvre du schéma d'aménagement de la moyenne vallée du Bani et du Niger. Les études

2.5. La Barrière Verte devant traverser la zone de Diré, on attendra d'abord la fin des études menées actuellement par l'équipe conjointe Mali-Chine.

2.6. Le FAC a donné son accord pour appuyer l'élaboration de codes d'utilisation de l'espace rural sur la base du consensus avec les populations. Les termes de référence sont déjà approuvés.

3. Programme Barrière Verte :

Sur ressources du PNUD et de l'UNSO, des experts chinois de très niveau et des cadres maliens des Eaux et Forêts et de l'Elevage sont sur le terrain depuis fin Janvier pour l'étude de factibilité de la Barrière Verte. Le travail doit durer 6 mois environ.

4. Réorganisation Institutionnelle :

Le dossier est à l'étude au niveau du Gouvernement. Pour l'unification des 2 institutions de recherche agronomique, des rencontres ont déjà eu lieu entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage ; le principe en est déjà acquis.

5. Programme de Formation :

L'UICN s'est engagée à financer le montage d'un grand projet de formation, recouvrant l'ensemble des besoins essentiels.

Des cours de recyclage pour agents forestiers ont déjà démarré au CEFPF de Tabacoro sur ressources de la Suisse dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie au Mali (PAFOMA).

6. Programme Economie de Combustibles Ligneux :

Au cours de la tournée du Ministre des Ressources Naturelles et de l'Elevage dans les régions, il a mis un accent particulier sur la rationalisation de l'exploitation du bois de chauffe.

La Direction Nationale des Eaux et Forêts vient de terminer une étude qui propose des mesures concrètes d'ordres technique, législatif, fiscal administratif et économique pour réduire la consommation du bois de chauffe dans la ville de Bamako d'environ 40%. Une autre étude est prévue dans le cadre du 2ème Projet Forestier sur la commercialisation du bois au Mali.

Conclusion : Comme on peut le constater, plusieurs actions d'études sont entreprises ou même terminées. Ces études nécessitent la mobilisation d'importantes ressources humaines et financières.

Actuellement le Service des Eaux et Forêts est pleinement sollicité pour ce faire. Ceci implique un surcroît de travail pour les ressources humaines disponibles afin qu'en même temps les autres tâches ne souffrent ni qualitativement ni en temps dans leur exécution.

B. Les PROJETS

1. Situation Générale

Le cours de l'année 1987, la DNEF a assuré l'exécution de 18 Projets dans les Sous-Secteurs Forêt-Ecologie, Faune et Pêche.

Les projets anciens qui constituent en fait la 1ère génération de projets initiés à partir de 1980 - 81 sont pour la plupart arrivés au terme de leur 1ère phase d'exécution. Certains d'entre-eux ont évolué vers une nouvelle phase, pendant que d'autres s'acheminent progressivement vers la phase d'Opération courante, faute d'accord formel avec les sources de financement pour leur prolongation.

Pour le Sous-Secteur forêt-écologie, l'année 1987 aura été une année charnière entre les Projets Pilotes de la 1ère génération essentiellement axés sur le reboisement villageois et la diffusion de foyers améliorés et une nouvelle génération de projets axés sur l'agro-foresterie et l'aménagement forestier.

Le sous-secteur de la pêche a enregistré de nombreux projets nouveaux notamment dans le domaine de la pisciculture.

Quant au sous-secteur de la faune il continue malheureusement de connaître des difficultés de financement. On note toutefois un léger mieux pour l'OPNEB qui bénéficie dans le cadre du 2° Projet Forestier d'un Appui en équipement lourd et de transport.

Par contre pour les Projets Apiculture et Conservation de l'Environnement 1987 a été une année de transition consacrée aux négociations pour une 2ème Phase.

Dans le cadre des Programmes FED et PND 6 projets ont été retenus à savoir :

- Pour le 6° FED

- + Aménagement des Forêts Classées de Ségou
- + Développement de la Foresterie dans l'Office du Niger
- + Développement de la Foresterie dans l'Opération Riz Ségou
- + Protection de la Route Savaré-Bandiagara-Sangha
- + Aménagement Intégré de la Réserve Naturelle de Douentza.

- Pour le 4° CIP :

- + Développement de la Pisciculture et Rationalisation des Pêches au Mali.

L'on note dans le financement FED un changement dans la Planification par rapport aux programmes antérieurs.

En effet le 6° FED est caractérisé par l'approche programme et une certaine **concentration** géographique des interventions (essentiellement 4° Région et 5° Région). A l'intérieur des Programmes (au nombre de 5) sont définis les axes d'Orientation tels que l'Autosuffisance alimentaire, la lutte contre la désertification et la sécheresse.

C'est au niveau de l'Axe lutte contre la Désertification et la Sécheresse qu'ont été identifiés les 5 projets cités plus haut.

Pour le suivi de l'exécution du Programme Indicatif il a été créé une Commission restreinte constituée par la Primature, le M.P, le MAECI et la Délégation de la Commission des Communautés Européennes.

Aucun des 5 projets n'a connu un début de démarrage en 1987 malgré leur inscription au Programme CIP sur 4 projets proposés seul le projet pisciculture a été retenu. Les 3 autres, à savoir : le Développement de la Foresterie Rurale et privée, le Centre de recyclage de Bollé et le Développement des Ressources Forestières en zone Lacustre sont restés sans suite.

2. Présentation des Projets par Sous-Secteur :

1°) - Sous - Secteur Forêt-Ecologie

a) Les Projets Anciens

Il s'agit des projets mis en oeuvre avant 1987 et dont l'exécution s'est poursuivie.

- Deuxième Projet Forestier.

Ce projet qui constitue un véritable programme d'investissement à plusieurs composantes se caractérise par une grande variabilité de l'état d'avancement des volets qui le composent. Ce jour tous les volets connaissent un démarrage effectif, même si le volet foresterie continue à opposer des points de vue assez divergents quant à sa conception.

- Le Programme d'Appui à la Foresterie du Mali.

Ce projet constitue la phase 2 du PFRS, qui a effectivement démarré en 1987.

Le projet bien qu'ayant gardé l'objectif initial de rétablissement de l'Equilibre Sylvo-agro-écologique de la 3^e Région, connaît des changements assez profonds tant au niveau de sa structure et modalité d'exécution que dans les actions, nettement plus diversifiées. Une importance toute particulière est accordée à l'Aménagement des formations naturelles, à la création des forêts villageoises, et une plus grande participation des populations à la conservation des forêts.

- Le Projet Bois Villageois de Ségou

Son évaluation est intervenue en Novembre 1987. Elle a abouti à un certain nombre de constats et recommandations pour la suite du Projet dont une plus grande adéquation entre les plantations et les besoins des populations, une attention à l'Aménagement des formations naturelles tout en précisant ces objectifs.

- Projet de Reboisement Villageois Mopti-Bandiagara-Djenné.

Depuis son évaluation en 1986 le projet vit dans un état latent. Les négociations avec l'USAID relatives à l'extension du projet à l'ensemble de la 5ème région sont également restées sans issue heureuse. Il reste toutefois acquis qu'une seconde phase financée par l'USAID pourrait démarrer à partir de septembre 1988.

- Projet Agrosylviculture Villageois dans le Cercle de Koro

Le document de base de la 2ème phase du projet est toujours attendu. Le Cercle de Bankass qui bénéficiait déjà d'un léger appui du projet devrait être couvert par la 2° phase.

- Actions de Plantations Villageoises et Industrielles dans le Cercle de Gao.

En transition vers la phase d'Opération Courante, à moins d'un aboutissement heureux (pou probable) de la requête soumise à l'UNESCO pour une 2° phase.

- Projet Inventaire et Surveillance Continue des Ressources Ligneuses au Mali.

La 1ère phase du projet qui a consisté à l'inventaire au sol dans les zones test a permis de disposer de données importantes sur les formations végétales du Mali : leur répartition géographique, et bioclimatique, leur aspect, volume ligneux à l'ha etc...

Ces données sont contenues dans un rapport de synthèse qui vient de paraître.

- Projet "Appui pour l'Équipement et le Fonctionnement des Pépinières"

Ce projet est en achèvement avec la réception des travaux d'infrastructure de pépinière. Il fait noter que les conditions d'exécution de ce projet ont été mauvaises, ceci étant lié d'une part au mauvais montage du dossier d'architecture, à la défaillance de certains tâcherons et du service chargé de la supervision, à un certain manque d'initiative des structures bénéficiaires (DREF et CF) et à la conception quelque peu bureaucratique du projet.

Il serait souhaitable à la lumière de cette expérience et bien d'autres que les projets fassent l'objet d'une réelle identification et formulation sur le terrain.

- Projet Appui à la Cellule de Préparation, de Suivi et d'Évaluation des Projets de la DREF.

La 3ème et dernière tranche annuelle du projet est en exécution

- Projet d'Aménagement Forestier Villageois de Banamba.

L'évaluation intérimaire du projet faite en Octobre atteste tout l'intérêt que portent la FAO et la DNEF à ce projet qui constitue une expérience de choix en matière de participation des populations à la gestion des ressources forestières.

L'Année 1987 a été consacrée aux discussions avec les populations pour la délimitation des terroirs et leur niveau de participation aux activités du projet ainsi qu'à la Collecte de données de base.

Projet Assistance Préparatoire au Développement des Ressources Forestières de la Zone Lacustre.

Conformément à son objectif de recherche de méthodes d'intervention pour la protection des terres de culture contre l'ensablement, le projet a mené des essais de fixation de dunes suivant différentes méthodes.

Espiré en 1987 il a abouti à la formulation d'un projet de Lutte contre l'ensablement de la Région de Téboulou soumis à la FAO pour recherche de financement.

- Diffusion de Système de Production Agro-Forestier dans la Région de Koudougou

Il s'agit d'un projet de Coopération technique à travers la GTZ dont le but est de promouvoir les techniques agro-forestières essentiellement dans les Cercles du Sud de Koudougou. Un premier Plan d'Opération était en exécution en 1987.

Action Déboisement de la Retenue de Manantali

Ce projet a été clôturé en 1987 après la réalisation de 12.165 ha sur une prévision initiale de 10.000ha.

Lutte contre la Désertification par le Développement Intégré.

La première phase du projet a abouti à :

- l'élaboration d'un schéma Directeur de Développement Intégré Socio-Economique de la région de Téboulou sur une superficie de 45.000km² sur 400 initialement prévus.
- l'élaboration du document du projet pilote sur 310 ha essentiellement sur les terrasses le long du fleuve entre Niafunké et Diré qui consistera en :
 - + la création d'un périmètre de 100ha pour la riziculture, cultures fourragères, cultures légumineuses et autres
 - + la plantation de forêts à protection sur 87 ha dont 3 ha en direct pourvue de protéger les champs contre l'érosion
 - + la création d'un pâturage aménagé de 100 ha avec fertilisation, réglementation de la charge, cultures d'herbacées à haut rendement.

Ces documents ont été remis en Février 1987 à la partie malienne après finalisation en URSS avec des techniciens maliens.

Le projet pilote est en recherche de financement au niveau du PNUE.

b) Les projets nouveaux

Deux conventions ont été signées en 1987 portant respectivement sur le Projet Rehabilitation de l'Acacia Sénégal au Mali, et le Projet Diffusion de Foyers Améliorés et Intervention sur les Filières d'Approvisionnement en bois de la ville de Kayes.

A ce jour les projets ne connaissent pas encore un démarrage effectif faute d'experts.

- Projet Rehabilitation de l'Acacia Sénégal au Mali :

Son objectif est de jeter les bases d'un Programme de développement et de lutte contre la Désertification axé sur l'intégration de l'arbre en général et des Acacias à Gomme en particulier dans le système de Production Rural.

Les activités du projet porteront essentiellement sur :

+ la mise au point et la Vulgarisation des systèmes d'exploitation intégrant la régénération et le développement de l'Acacia Sénégal et autres espèces Sahéliennes

+ la promotion de la Gomme arabique

Le coût total du projet est de 1.500.000 \$ US au titre de l'UNESCO et 54.405.000 CFA pour la CEM.

- Projet Diffusion de Foyers Améliorés et Intervention sur les Filières d'Approvisionnement en Bois-Energie de la ville de Kayes.

Il a pour objectif spécifique l'introduction massive des foyers améliorés, la promotion de l'utilisation d'autres sources d'énergie, et la rationalisation spatiale de l'exploitation du bois autour de la ville de Kayes.

Le coût du projet s'élève à 490.000 \$ US réparti entre l'UNESCO et l'UNEP (Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme).

2°) Sous-Secteur Pêche

a) Projets anciens

- Projet de Développement de la pêche dans le Delta du Niger (ON)

Ce projet est dans sa phase d'opération courante au niveau de l'ON qui bénéficie d'un renouvellement du reliquat de financement FED dans le cadre du renouvellement de son Outil de travail.

- Un Budget triennal 1985 - 1986 et 87 d'un montant de 309.500.000FCFA a fait l'objet d'une convention en Mars 1985 entre le Mali et le FED dans ce sens.

- Développement de la Pisciculture et Rationalisation des Pêches au Mali.

Soul projet inscrit au Programme CIP/FNUD, ce projet n'a réellement démarré qu'en 1987.

Pour sa mise en oeuvre le projet bénéficie de l'Assistance technique Chinoise déjà en activité.

- Développement de la Pisciculture Mali/OUA.

Ce projet a été tout à fait Opérationnel en 1987, et a entrepris la réalisation d'un nombre important d'étangs villageois et d'alevinage.

b) Projets Nouveaux

- Développement de la Pisciculture en 4^e région

Conjointement financé par l'AFVP, le CDD et le Mali (FNU), ce projet vise la construction d'étangs villageois, la sensibilisation et la vulgarisation dans le cercle de Niono.

3) Le Sous-Secteur Faune et Apiculture

a) Les Projets Anciens

- Conservation de l'Environnement dans le Delta Intérieur du Niger U.I.C.N.

L'évaluation du projet est intervenue en Juillet 1987. Cette évaluation a débouché sur des recommandations qui ont servi pour la reformulation du projet.

Le projet reformulé s'inscrit dans le cadre du FNUD, plus particulièrement dans le sous-programme 8 " L'élaboration et la Mise en Oeuvre d'un schéma d'aménagement du Territoire" avec pour axes d'intervention :

- la sensibilisation des populations en vue de leur participation à la gestion de l'espace

- la transformation des systèmes de production

- l'établissement et la mise en oeuvre d'un schéma d'aménagement servant de cadre à la planification et l'exécution des actions de développement dans un esprit d'équilibre socio-écologique.

Le Programme d'Education et de Sensibilisation Environnementale au milieu scolaire basé sur la publication du bulletin "Walia" est la partie intégrante du Projet et a été érigé en un projet autonome.

En plus de la production et de la publication de Walia le programme comportera d'autres activités telles que la production de matériel d'animation, l'appui aux écoles en matériel didactique, la promotion de groupements pour la conservation de l'environnement etc...

- Développement de l'Apiculture au Mali.

Le projet est dans sa 3ème phase de renouvellement. Une convention a été signée le 5 Janvier 1988 entre le Mali et la RFA à Bonn portant sur une aide de 800.000 DM au titre du projet, sous forme de coopération technique.

1. Les objectifs du projet demeurent principalement les mêmes.

C. LE PLAN QUINQUENNAL 1987 - 1991.

Pour le Plan Quinquennal 1987-1991, 2 objectifs fondamentaux ont été définis :

- 1^o) - L'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire
- 2^o) - La lutte contre la Désertification et la Sécheresse.

En plus de ces Objectifs fondamentaux 3 autres objectifs stratégiques d'accompagnement ont été inscrits :

- la satisfaction des besoins de base des populations
- la promotion de l'emploi et
- le désenclavement.

L'exclusivité des Projets Forestiers s'inscrivent dans l'objectif fondamental 2 ; la lutte contre la Désertification et la Sécheresse. Quand bien-même certains viennent en appui à d'autres groupes d'objectifs.

A l'intérieur de l'Objectif Lutte Contre la Désertification 4 axes prioritaires d'intervention ont été identifiés, à savoir :

- La Lutte Contre la Dégénération des systèmes écologiques
- La Restauration des Systèmes écologiques dégradés
- La Gestion et le Développement du potentiel énergétique
- Le Développement de l'hydraulique.

Chaque API se décompose en Domaines d'Intervention privilégiés comme par exemple pour L'API lutte contre la dégradation des systèmes écologiques le maintien du couvert végétal (lutte contre les feux de brousse, classement et protection de forêts etc...) la protection et la fixation des sols, la préservation des sites écologiques spécifiques, la sensibilisation.

La Structure des Objectifs ainsi présentée devra permettre à l'avenir de mieux présenter les projets, afin que puissent apparaître leur niveau d'intégration au Plan Quinquennal de Développement et leur cohérence par rapport aux objectifs définis.

2. Les Projets inscrits au Programme Triennal d'Investissement.

Dans le cadre du nouveau mécanisme de programmation triennale glissante des projets de développement établi dans le cadre du Plan, 19 projets ont été programmés en 1987 dont les projets déjà en cours d'exécution, les 5 projets du VI^e FED et 2 projets d'étude du PNUE. Pour chacun de ces projets une Fiche de Suivi et de prévision a été remplie.

Une première évaluation de ces fiches de suivi devrait intervenir dès Mars 1988 pendant qu'un grand nombre de projets inscrits n'ont pu effectivement démarré en 1987, notamment les Projets du 6^e FED, les projets sur financement (UNSO de la Région de Kayes et les 2 études du PNUE. Par ailleurs pour les projets nouveaux n'ayant pas atteint leur vitesse de croisière, les dépenses effectives sont très souvent en deçà des estimations portées sur les Fiches de Suivi.

Cet état de fait pour une grande part indépendant de la volonté du service à mettre les projets en oeuvre pourrait quelque peu affecter le jugement qui sera porté sur le secteur au moment de l'évaluation des fiches et entraîner des ajustements inappropriés sur les prévisions d'investissement de la part du Plan.

Au delà des contraintes de programmation, le nouveau mécanisme permet une grande souplesse dans l'inscription des projets au Plan, dans la mesure où il est possible chaque année d'inscrire des projets nouveaux pourvu qu'ils soient suffisamment mûrs.

Liste des Projets Programmables en 1987.

S/Secteur Forêt-Ecologie	:	S/Secteur Pêche	:	S/Secteur Faune et Apiculture
1. Diffusion de S.P. Agro-Forestiers de Kayes	:	1. Développement de la Pisciculture au Mali	:	1. Aménagement Intégré de la Réserve de Faune de Douentza
2. Aménagement Forestier et Reboisement Villageois de Banambou	:		:	
3. Agrosylviculture Villageoise de Koro	:	2. Développement de la Pisciculture et Rationalisation des Pêches au Mali.	:	
4. Rehabilitation de l'Acacia au Mali.	:		:	
5. Développement de la Forestierie dans l'Opération Riz Ségou	:		:	
6. Développement de la Forestierie dans l'ON.	:		:	
7. Protection Route Soveré-Sangha	:		:	
8. Aménagement F.C Ségou	:		:	
9. Deuxième Projet Forestier	:		:	
10. PAFOMA	:		:	
11. B V S	:		:	
12. Etude Factibilité Barrière Verte	:		:	
13. Etude factibilité lutte contre la Désertification Monaka/Ansongo	:		:	
14. Appui pour l'Equipement et le Fonctionnement des pépinières	:		:	
15. Appui à la Cellule DREF.	:		:	
16. Diffusion de Foyés Améliorés et Intervention sur filières d'Approvisionnement à Kayes.	:		:	

CONCLUSION

La mise en oeuvre du PNLD et l'élaboration du Plan Quinquennal 1987-1991 auront particulièrement marqué l'année 1987.

La réalisation des études de faisabilité des sous-programmes du PNLD exige déjà au niveau du service assez de moyens humains pour qu'on se fasse une idée de l'immensité des efforts qui seront demandés pour la mise en oeuvre et le Suivi des projets prioritaires.

II est dès lors indispensable que les capacités réelles du service soient revues en fonction des programmes en cours et du PNLD.

Quand au Plan Quinquennal 1987 - 1991, le nouveau mécanisme de programmation tend à restaurer le rôle d'arbitre du service national de la planification dans le choix et la hiérarchisation des programmes d'investissements publics. Ceci exigera également de nous plus de rigueur et de réalisme dans la conception et le montage des projets afin que ceux-ci puissent supporter les étapes de filtrage. Pour l'évaluation des fiches de Suivi et de Prévision du Plan, les Structures d'exécution des projets devront faire davantage d'efforts pour mettre à la disposition de la DNEF tous les éléments d'information utiles sur les réalisations et prévisions financières des projets.

D. FORMATION

Le service a organisé et ou participé à plusieurs séminaires, stages et voyages d'étude tant au niveau Central qu'à celui des Directions Régionales. Le tableau ci-après donne la situation au niveau de la Direction Nationale uniquement.

Monsieur Abou Lamine Berthé a entamé un stage de 10 mois au CEFEB à Paris, qui se poursuivra jusqu'en fin Juin.

Le CFPF de Tabacoro a poursuivi ses activités ordinaires de formation. L'année 1987 aura été celle du démarrage des activités de recyclage au Centre. Un premier recyclage en topographie s'est déroulé en Septembre et a regroupé une vingtaine de Techniciens supérieurs.

Séminaire sur les productions animales et Zootechniques	Centre de formation de Sotuba - Bamako	du 16 au 18 Juin 1987	Mme THERA Rokia COULIBALY Division Chasse
Séminaire sur l'application de l'analyse économique aux projets forestiers	Organisé à Abijan - R. C.I.	du 27 au 30 Avril 1987	Abou Lamine BERTHE - D.F.P. Mamadi CISSE D.P.P. Souleymane DIARRÉ D.A.R.
Séminaire sur la Restructuration des O.D.R.	Bamako	du 4 au 6 Mai 1987	Mohamed Lamine KALLÉ O.A.P.F. Seydou COULIBALY O.Pêche Yaya TAMBOURA O.P.N.B.B.
Séminaire sur l'Agroforesterie et le Reboisement	Bamako - Mali	du 2 au 7 Novembre 1987	Mamadou Yacouba KEITA Division C.E.S.
Séminaire sur la Programmation par Objectifs des Projets.	Sélingué -Mali/ dans le cadre du Programme Spécial Energie/ G.T.Z.	du 2 au 7 Novembre 1987	Mme BERTHE Assétou D.A.R. Hamadi KONANDJI D.A.R.

PARTICIPATION DE LA D.N.E.F. AUX SEMINAIRES STAGES DE FORMATION
ET VOYAGES D'ETUDE EN 1987.

Désignation	Localité Structure d'organisation	Période	Participation Observations
Evaluation du Projet de Reboisement Villageois	Mopti / Mali / AIP	5 au 20/1/87	Amadou MAIGA Division Conservation des Eaux et Sols. Evaluation de Projet.
Séminaire sur les techni- ques de fixation des dunes- Brises vents.	Organisé à Tombouctou par le Projet TCP 4513/ FAO	du 25 au 28 Mars 1987	Amadou MAIGA Division Conser- vation des Eaux et Sols Développement de la foreste- rie en zone lacustre.
Séminaire sur l'aménagement des Forêts Naturelles	Organisé à Bamako par le CILSS/FAO.	du 21 au 28 Mai 1987	Amadou MAIGA, Assaliou MAIGA, Mme Bâh Sagada SALA Division Conservation des Eaux et des Sols.
Séminaire sur les Techni- ques d'Agroforesterie	Organisé à Bamako par CCA-DNG/DAR	du 2 au 7 Novembre 1987	Yacouba KEITA, Amadou MAIGA Conservation des Eaux et des Sols.
Evaluation du projet de Conservation de l'Environ- nement dans le Delta Inté- rieur du Niger.	Projet UICN	Juin - Juillet 1987	Gaoussou KONATE Division Chasse Marimantia DIARRA D.P.F. Karim MARIKO Division Environnement.
l'Apiculture dans les pays en voies de développement	en Tanzanie	du 17 au 20 Avril 1987	Mohamadi DICKO Division Chasse Apiculture
Atelier sur la lutte contre les acariens parasites des abeilles	Pologne	du 27 Août au 1er Septembre 1987	Moussa TRAORE

II. II DIVISION

E N V I R O N N E M E N T

En matière d'environnement, la situation malienne reste marquée, par la désertification, la désertification, et surtout récemment par l'action des déprédateurs et insectes ravageurs des cultures et des récoltes (les criquets migrateurs, les rats etc...)

Ces problèmes se recoupent au niveau :

- de la dégradation du milieu physique, des sols, des eaux de surface, celle de la Biocénose, (flore, faune etc) et dont les causes et effets varient d'un point à un autre,
- du déficit alimentaire chronique,
- des maladies d'origines hydriques dues à une mauvaise gestion des eaux de surface.

1. La protection contre la dégradation des sols : Si l'homme ne peut rien contre les facteurs géologiques de dégradation des sols, il peut cependant s'attaquer aux ^{causes} anthropiques. Au Mali, et dans ces catégories de causes anthropiques nous retons spécifiquement la coupe anarchique et intempestive de la végétation à des fins énergétiques, les défrichements, le surpâturage par la coupe et la mutilation des arbres, la pratique des feux de brousse.

Les actions du service des Eaux et Forêts dans la protection du couvert végétal restent fortement marquées par l'application des textes réglementaires en vigueur. Dans ce cadre, on a enregistré au cours de l'année 1987 :

630 cas de défrichement illégal

1100 cas de feux de brousse

882 cas de mutilation en zone Sahélienne.

21658 permis délivrés environ 246.293 stères de bois et

8341 permis pour 46044q de charbon.

Ces chiffres sont cependant loin d'exprimer l'ampleur de la pression exercée sur le couvert végétal et sur le sol.

Très souvent les surfaces défrichées et brûlées, coupées et mutilées ne sont pas données.

2. La protection par d'autres actions spécifiques du service forestier :

a/ Le reboisement : Après la sensibilisation des populations, et la création des pépinières villageoises, de celles des écoles, et des pépinières de démonstration au niveau des cercles entretenus par le service forestier, le reboisement a pris de l'ampleur et se fait sous deux formes :

- le reboisement industriel effectué par l'Opération Aménagement et Production forestière au rythme moyen de 600 ha par an et l'Opération Aménagement de la région de Sikasso environ 300ha par an. Aussi l'aménagement et l'amélioration des forêts naturelles incombent également à ces structures ;

- les plantations villageoises très intenses dans la région de Sikasso ;

- les plantations agroforestières disséminées à travers tout le pays et en plein essor dans la région de Mopti.

b/ La protection par le classement : Très peu de classements depuis l'indépendance ont été faits. Seule la région de Sikasso vient de classer 13 forêts. Les dossiers de classement dans les autres régions telles que : Mopti pour la forêt de Bayo-Kayes pour le classement d'un nouveau Parc, et de la forêt de Lakamané n'ont pas encore abouti.

Très peu d'anciennes forêts font l'objet d'un aménagement faute de moyen financier. Elles font même l'objet de convoitise par les agriculteurs et les bergers.

3. Protection des eaux de surface :

La structure qui s'en occupe est la Direction Nationale de l'hygiène publique et de l'Assainissement. En fait elle s'occupe essentiellement de la surveillance de la qualité des eaux du fleuve Niger et Sénégal. Il semble que la qualité chimique et physique de ces eaux soit encore dans les normes de consommation malgré les sources d'effluents multiples que sont : les usines, les eaux résiduelles des habitations, les caniveaux et les sites de décharge des déchets de voiries et même les engrais et pesticides.

Pour les usines polluantes, il est reconnu deux sortes de pollutions : la pollution chimique et la pollution biologique. Il faut reconnaître que l'ensemble de ces pollutions sont dues à :

- l'absence de traitement préalable des effluents avant leur rejet direct dans le fleuve.

- L'absence de réglementation concernant les résidus industriels. Cependant, des solutions ont pu être trouvées par Huicoma et les usines Sada Diallo.

- Huicoma, retraite des quantités élevées de soude caustique qu'elle déversait auparavant dans les eaux du fleuve ;

- les usines Sada Diallo ont pu transformer en d'autres produits moins polluants, les rechettes issues des traitements de galvanoplastique.

4. Evacuation des Eaux usées ménagères, les sites de Décharges des voiries et les dépotoires.

Aucun changement n'est enregistré dans ce domaine. Nous espérons que le nouveau projet Urbain en rapport avec les services compétents pourront choisir des endroits idéaux pour déposer les ordures ménagères et équiperont les voiries pour un ramassage très rapide des ordures très encombrantes et polluantes.

5. Le déficit alimentaire et la protection des récoltes :

Depuis plus d'une décennie, un déficit alimentaire chronique s'est installé au Mali suite à la sécheresse. Ces dernières années, la sécheresse a vu son action s'intensifier par l'apparition des insectes déprédateurs de récoltes, tels que les criquets et la pullulation des rongeurs (rats). Ainsi pour la protection des cultures déjà à faible rendement dépendant du climat, le service de la protection

des cultures et les ONG en place ont pour la circonstance de lutte contre les ravageurs traités environ 360.000ha hectares en 1987. Il faudra connaître obligatoirement la qualité et la quantité de pesticide déversée dans la nature et sensibiliser la population en conséquence.

Dans un premier temps la Division a eu à faire la classification des produits chimiques introduits au Mali. Il reste à élaborer en rapport avec le service compétent un code de conduite et d'utilisation de ces produits.

6. Les maladies d'origines hydriques : Mises en évidence par l'INRSP elles sont le plus souvent véhiculées par les insectes : le paludisme, les schistosomiasos, l'onchocercose, les diarrhées, le choléra qui est devenu presque endémique en certains points du Mali, etc. Il faut reconnaître que toutes ces maladies se rencontrent dans les zones de grands barrages aménagés pour la maîtrise de l'eau, la zone des grands lacs.

7. Protection par l'éducation et la coopération :

Au courant de l'année 1987 plusieurs séminaires ont été organisés pour toujours mieux préparer les agents forestiers à la protection de l'environnement.

Au niveau national nous retiendrons :

- le thème central de la conférence nationale des Eaux et Forêts sur l'application des ~~textes~~ législatifs qui invite les forestiers à agir avec discernement dans l'exercice de leur fonction.

- Celui de la journée mondiale de l'environnement qui invite les populations et les services techniques à une participation plus active dans la protection de l'environnement, laissé jusqu'à présent à la seule charge du service des Eaux et Forêts.

Au niveau de la coopération internationale et toujours dans le domaine de la formation :

- nous retiendrons le séminaire organisé conjointement par la FAO et le CILSS sur la productivité des forêts naturelles dont les conclusions devraient continuer ^{une} à la maîtrise de la gestion de nos forêts naturelles ;

- la préparation de la 24^e session de l'UNESCO où la requête de financement pour plusieurs petits projets d'aménagement des réserves de la biosphère a été soumise pour la biennale 1988-1990.

- L'adhésion du Mali à l'Union Internationale de la conservation de la nature et de ses ressources.

Nous retiendrons également :

- la coopération Mali/URSS-PNUF = Projet de développement intégré de la région de Tombouctou qui s'est traduit par l'élaboration d'un schéma de développement intégré de la région comportant :

- le schéma directeur lui-même
- les cartes d'aménagements du territoire
- le projet pilote dont le démarrage était prévu pour 1987

• Projet de renforcement des activités nationales de contrôle de la désertification.

Ce projet dont l'objectif est la cartographie de la désertification et le suivi des Ecosystèmes, prévoit la formation des cadres dans ce domaine. A cet effet il prévoit à Tombouctou en octobre 1986 un séminaire sur la fixation des dunes et l'aménagement des terres arides.

• Coopération Mali/PNUD

Dans le cadre de l'exécution des recommandations de la première réunion ministérielle africaine de l'environnement, une requête de financement pour l'aménagement des terroirs villageois de Gossi, Gourma-Rharous, Doukirié, Léré et Bambara Macodé a été soumise au PNUD.

• Coopération MALI/IRAN/Banque ARABE.

Afin de nous faire bénéficier de son expérience, l'IRAN a effectué dans la région de Nara, une mission en vue d'identifier un projet d'Aménagement des pâturages et des marcs de la zone et intensifier le développement de l'hydraulique pastorale villageoise de la région. Le projet couvrira 5000ha et inclura l'installation des brises-vents et de fixation des dunes.

• Coopération MALI/UNSO : Elle concerne la protection biologique du système du lac Faguibine. Le document élaboré porte essentiellement sur la fixation mécanique, la plantation, et la mise en défens.

Contentieux :

Le tableau ci-dessous a été dressé en rapport avec la section Statistique de la Division des Projets et Programmes ; il en ressort que le nombre de contentieux n'est pas égal à celui de PV établis.

Hormis les accidents de circulation et la non-exécution des clauses de marchés de gré à gré conclus entre le Service et des tiers, aucune affaire forestière n'a fait l'objet de vrai contentieux transmissible au Secrétariat Général du Gouvernement.

Des missions de vérification sur le terrain ont été provoquées par des lettres anonymes et de dénonciation faisant cas de mauvaise application de la législation et d'abus de pouvoir. Aucun de ces faits n'a pu être prouvé.

Afin de redynamiser la section du Contentieux, conformément aux recommandations du séminaire sur la législation forestière, il est souhaitable qu'un programme annuel d'inspection dans les directions régionales soit établi et exécuté. Ceci permettra de contrôler au moins une fois par an toutes les Directions Régionales et la majeure partie des contentieux.

Régions	Nbre PV	Nbre Contentieux	Nbre Contentieux Trans. SG	Autres affaires transmises ou ayant fait l'objet de Mission
Kayes	965	1008	0	
Kouliloro	348	556	0	3 Missions de vérification suite à des lettres anonymes et de dénonciations et une mauvaise application des Textes Fana-Nara Banamba.
Sikasso	1141	1997	0	1 missions à Niena suite à une dénonciation
Ségou	621	-	0	
Mopti	284	1037	0	
Tombouctou	140	140	0	
Gao	60	70	0	1 Accident de circulation
Direction	-	-	2	2 Affaires Maro Cumar et Halide Sangaré non exécution de marché
OPMBB	-	-	2	2 - Une affaire d'accident de circulation Une affaire de calomnie sur des agents dans l'exercice de leur fonction
C F P F	-	-	3	3 - Une circulation - une relative à la construction par Sud Sahara Travaux qui, présentement résolue, l'intéressé a terminé la construction - Une concernant le comptable en fuite.
O A P F	-	-	1	1 accident de circulation
A D R B II	-	-	2	1 l'affaire Fah Traoré après appel sommes condamnés ou paiement de frais de licenciement abusif.

III.

DIVISION /-) MENAGEMENT ET /R) REBOISEMENT

A.. AMENAGEMENT DES FORÊTS.

Le domaine forestier a souffert, encore une fois de plus, cette année, dans toutes les régions de l'irrégularité des pluies, de la surexploitation du bois, du surpâturage et des feux de brousse. Les actions d'aménagement se sont limitées à la surveillance des forêts et l'entretien des pare-feux.

Les forêts classées gérées par l'Opération Aménagement et Productions Forestières (OAPF) et l'Opération Aménagement et Réboisement de la Région de Sikasso (OARS) ont été l'objet de quelques actions de plantation et de restauration.

Le domaine classé n'a enregistré aucune augmentation du fait de l'état peu avancé des dossiers des nouvelles forêts.

Le domaine protégé a connu un début d'actions d'aménagement par l'avènement des forêts villageoises et de nombreuses mises en défens.

A ce niveau la satisfaction aura été les résultats obtenus par le projet Aménagement forestier et Réboisement Villageois de Banamba dans les domaines suivants:

- 1°) La reconstitution de la carte des limites des terroirs villageois avec la participation des populations concernées.
- 2°) l'achèvement des travaux d'inventaire forestier et l'élaboration d'un document portant sur la méthodologie adoptée et les résultats obtenus.
- 3°) Le Développement de la foresterie rurale dans les domaines de l'agroforesterie, des pépinières individuelles et une large diffusion des foyers améliorés.

Dans les régions, les situations individuelles du domaine forestier se présentent comme suit :

1ère Région Kayes :

Domaine protégé.

L'année 1987 a été caractérisée par une pluviométrie irrégulière et déficitaire du moment ressenti par la végétation. Les feux de brousse ont commencé dès le mois d'août et durant le 4^e trimestre ils ont été particulièrement violents surtout au Sud de la région.

Dans les circonscriptions du Nord, en général peu fournies en tapis herbacé on a observé une accalmie en ce qui concerne les feux de brousse. Toutefois le domaine protégé est assujéti aux dégâts causés par les défrichements anarchiques, le surpâturage et la mutilation qui sont liés à une transhumance incontrôlée et une agriculture itinérante sur brûlis.

Domaine forestier classé :

Le domaine forestier classé compte 18 forêts, 4 réserves de faune et plus des 2/3 du Parc National de la Boucle du Baoulé, couvrant ainsi 956.464 ha. Il représente 8% environ de la superficie totale de la région qui se chiffre à 12.076.000 ha.

Dans ce domaine seul le Parc National et 8 forêts classées ont fait l'objet d'action de protection il s'agit :

- Forêt classée de Diouboba (Bafoulabé); entretien paro-fou
- Forêt classée de Paparah (Kayes): entretien paro-fou et plantation de restauration
- Forêts classées de Bagouko, Dinguir et ~~Dag-dag~~ (Kayes) entretien paro-fou.
- Forêt classée de Kayaba (Kita) entretien paro-fou.
- Forêt classée de Nioro et Lorabane (Nioro): entretien paro-fou.

Les forêts constituant le reste de ce domaine classé connaissent une dégradation de plus en plus poussée du fait des feux de brousse, du surpâturage et de la mutilation.

Région de Koulikoro :

Le domaine protégé couvrant une superficie de 3.474.290 ha a connu une exploitation sans merci, du fait des défrichements causés par l'agriculture, le surpâturage, les feux de brousse et la coupe du bois énergie.

Les espoirs pour une exploitation judicieuse de ce domaine sont cependant permis avec les actions comme l'organisation des exploitants des bois et des terroirs villageois dans les circonscriptions de Banamba, Diella, Kolkani et Nara.

Le projet de ceinture de pâturage autour de Bamako pourra également contribuer à l'exploitation rationnelle de ce domaine.

Domaine forestier classé :

Le domaine forestier classé compte 17 forêts et réserves de faune et couvre 690.719 ha. L'OAPT et l'OPNEB interviennent dans 6 des forêts et réserves par des actions de protection et de plantation. Notons à ce niveau l'établissement par l'OAPT du plan d'Aménagement de la forêt classée des Monts Mandingues (15.000 ha).

La forêt de Tionfala (3.000 ha), pendant cette campagne 1987, a bénéficié d'une action de restauration sur 5 ha. Elle est exploitée par la SOLEA sur 260 ha mais cette dernière n'a jusqu'à présent pas donné une suite au programme d'aménagement qui lui a été soumis en 1986

Le reste des forêts de la région ne bénéficie d'aucune action de protection et demeurent le théâtre d'une dégradation très poussée, liée aux facteurs anthropiques habituels.

Région de Sikasso :

Domaine protégé :

Le domaine protégé a été l'objet d'interventions diversifiées dont notamment l'organisation de l'exploitation, le contrôle des défrichements et la création de forêts villageoises.

Le contrôle de l'exploitation a pu voir le jour dans certains cercles par l'organisation des exploitants et l'identification de sites pour l'exploitation.

Le contrôle du défrichement a permis aux agents forestiers avec la collaboration de la CMTD de regrouper les défrichements d'une même localité sur le terrain.

La région compte 42 forêts villageoises de superficie allant de 5 à 80 ha et un périmètre de protection.

L'année 1987 aura vu la réalisation des travaux de délimitation, d'ouverture et nettoyage de pare-feu et de gardiennage des forêts villageoises. Les forêts ont cependant brûlé malgré tous ces efforts des populations. Certains sites ont même fait l'objet d'exploitations frauduleuses de produits forestiers.

Domaine forestier classé :

Le domaine forestier classé compte 25 forêts pour une superficie de 395.870 ha. Toutes les 13 nouvelles forêts ont été délimitées.

Dans ces forêts classées on constate la présence de nombreux hameaux de culture. Elles font également l'objet d'exploitation incontrôlées. Les actions de mutilation s'accroissent avec l'importance que prend la transhumance.

Enfin les feux parcourent chaque année les forêts provoquant des dégâts sérieux à la végétation.

L'Opération Aménagement et Réboisement de la Région de Sikasso a mené des actions d'enrichissement, de plantation, de restauration et d'entretien dans les forêts classées de Farako, Kaboula, Zambara, Zangasso, N'Golokounadougou et Sikasso.

Région de Ségou :

Domaine protégé :

Les activités relatives à la protection et l'aménagement du domaine protégé ont porté sur :

- 61 ha de mises en défens et de forêts villageoises dans les circonscriptions de Baraouli, Macina et Niono.
- 4,5 ha d'enrichissement dans le cercle de Naraouli
- le reboisement des exploitants de bois et les lieux de coupe.
- l'ouverture de paro-foux au long des axes principaux et la rodynamisation des brigades anti-feux.
- La poursuite de la protection des 32.000 ha par 9 localités à Niono a été menée.

Domaine forestier classé :

Dans cette région les forêts classées sont les seules sources essentielles d'approvisionnement des populations en bois. Elles ont été l'objet de beaucoup de convoitises tant par les citadins que par les populations rurales.

Durant cette campagne l'on a procédé à l'évaluation de l'expérience de plantation Taungya entreprises dans la forêt classée de Diaka.

Les travaux de délimitation et de cartographie ont été réalisés dans la forêt de Fanzana.

Dans les forêts de Macina les efforts ont porté sur la délimitation, la cartographie et l'évaluation des plantations taungya entreprises depuis avant l'indépendance.

Dans la forêt de Koulala à Barouéli une parcelle expérimentale de 40 ha a été délimitée et inventoriée pour déterminer la surface terrière à 1'ha.

Région de Mopti:

Le domaine protégé a été l'objet d'exploitation anarchique.

Les actions de protection dans ce domaine portent sur les mises en défens qui couvrent 1.740 ha dont le seul périmètre de Barbé compte 1.568 ha. Le domaine classé dont l'essentiel se situe dans le cercle de Youwarou continue son cycle infernal de dégradation sans qu'aucune action de protection soit entreprise.

Région de Tombouctou :

Le domaine protégé couvre 99,7% de la superficie totale couverte de végétation. Il court le danger d'un ensablement permanent.

Les mises en défens ont porté sur 10.190 ha de forêt naturelle grâce aux concours de la coopération Suisse et de l'Eglise Norvégienne respectivement à Niafunké et à Gourni Rharous.

Le domaine forestier classé, à part la forêt classée de Kabara, ne fait l'objet d'aucune action de protection. Les régénérations des quelques rares espèces n'ont pas survécu au pâturage et aux exploitations frauduleuses. Des palmeraies de Niafunké il ne reste que de vieilles tiges de doun rongées par les termites. De nombreuses espèces d'acacia ont disparu.

Des actions sérieuses de protection doivent être envisagées en vue de la restauration des domoriaies qui constituent les seules sources d'approvisionnement en bois de construction de la région.

Région de Gao :

Dans le domaine protégé les actions ont porté sur 60 ha de mise en défens et 27.697 piéds de protection individuelle dans le cercle de Monaka.

Les forêts classées présentent peu de différence avec le domaine protégé.

La forêt classée de Djidara est réduite à des pousses annuelles de palmier doun qui ne survivent pas à l'exploitation pour la vannerie.

- Les forêts de Zidiga et de Monzanga connaissent des occupations illicites des populations.

La réserve de faune Ansongo-Monaka est très fortement dégradée.

Le couvert végétal dans la région que ce soit du domaine protégé ou du domaine classé est soumis aux rudes épreuves de la désertification, du surpâturage et de la surexploitation.

District de Banako :

Les travaux d'ouverture de pare-feu ont été effectués dans la forêt classée de Koulouba et au parinètro de reboisement de Bollé.

Toutefois la dégradation de la forêt de Koulouba sous l'effet conjugué des feux et des coupes frauduleuses est presque irréversible.

Notons pour l'ensemble que les actions d'aménagement et de protection sont largement en deçà des efforts nécessaires pour conduire les forêts classées vers un rendement soutenu.

B. REBOISEMENT

La campagne de reboisement 1987 a été marquée par les mêmes conditions climatiques décrites plus haut. Ceci s'est traduit de manière différente du Sud au Nord où certains programmes de reboisement n'ont pu être exécutés faute de pluie.

2.1- Pépinières :

Le service forestier poursuit ses efforts d'aménagement et d'équipement des pépinières centrales de cantonnement. Les financements se font, soit sur Fonds forestier national, soit sur financement extérieur.

La production des plants connaît depuis bientôt 3 ans une tendance à la décentralisation. C'est ainsi que les efforts sont parallèlement portés sur la création et la promotion de pépinières villageoises qui se sont chiffrées à 80 pour cette campagne.

2.2- Production des plants :

La production de plants de la campagne 1987 s'est chiffrée à 3.099.536 plants comprenant 2.974.017 plants forestiers et 125.519 plants fruitiers. (cf tableau n° 1).

Tableau n° 1: Production et Utilisation des plants de la Campagne 1987.

Régions et ODR.	Prévisions	Réalisations	Utilisations	Reliquats	Taux d'utilisation(%)
Kayes	336.000	169.268	150.241	18.999	88,77
Koulikoro	252.000	154.970	88.724	66.246	57,25
Sikasso	357.000	362.887	287.304	75.582	79,17
Ségou	738.000	821.101	409.003	412.098	49,21
Mopti	310.000	231.390	183.526	47.864	79,31
Tombouctou	260.000	218.199	109.091	109.108	50
Gao	100.000	81.606	17.669	66.337	29,33
Bamako	125.000	92.750	21.109	71.641	22,75
OAPF	800.000	669.373	628.948	40.425	93,96
OARS	102.000	98.000	78.881	19.119	80,48
TOTAUX	3.333.000	3.099.536	1.972.496	1.127.040	60

Dans beaucoup de régions on relève d'importantes quous de campagne qui semblent être dues aux difficultés liées à l'irrégularité de la pluviométrie.

Cependant l'on doit veiller à la planification de la production des plants qui n'est pas maîtrisée dans beaucoup de régions. Il en découle des qualités médiocres des plants qui se traduisent par des échecs dans les plantations.

2.3- Plantations :

Les actions de plantations de la campagne 1987 ont porté sur la réalisation des types habituels à savoir :

- Plantations industrielles qui nécessitent les moyens mécanisés et qui s'étendent sur 100 ha et plus.
- Plantation de démonstration et d'expérimentation qui sont celles de moins de 100 ha et exécutées en régie par les structures et ayant un caractère démonstratif et d'essai.

Les programmes de plantations en plus des difficultés liées à la pluviométrie connaissent d'autres contraintes qui se résument par les problèmes de transport des plants, le manque de motivation des populations et la divagation des animaux.

Il faudra mettre sur pied dans chacune des régions un système d'auto-évaluation permettant de mesurer les résultats acquis.

C. EXPLOITATION

Le contrôle de l'exploitation forestière au Mali est actuellement une des préoccupations majeures du service forestier, car il s'avère très difficile.

Les chiffres fournis annuellement par les structures forestières sont insignifiants au regard aux consommations réelles des produits issus de cette exploitation. La consommation du bois de chauffe est estimée en moyenne à 1,8 stères par habitant et par an. De ce fait pour une population estimée à 8 millions d'habitants on consommerait environ 14.400.000 stères/an.

La production contrôlée ne dépasse généralement pas 550.000 stères. Il est vrai que l'auto-consommation occupe une grande partie de ce chiffre surtout en zone rurale, mais les chiffres contrôlés demeurent toujours très insignifiants par rapport aux besoins. La résolution n° 9 de la 7^e conférence nationale des Eaux et Forêts préconisait d'entreprendre des actions d'organisation de l'exploitation et des exploitants autour de tous les centres urbains d'une population d'au moins 10.000 habitants.

La plupart des Directions Régionales ont entrepris des actions qui seront plus décisives en 1988.

Les méthodes employées aux niveaux des différentes directions régionales pour l'organisation de l'exploitation ^{pour} diffèrent, mais celle de Mopti semble être la plus appropriée.

Elle se base sur un contact direct avec les populations des zones concernées pour un échange de points de vue sur la question. Elle fait intervenir les populations à la gestion de leurs terroirs pour les organiser en conséquence.

Le tableau ci-après donne les quantités contrôlées par produits au niveau des régions.

NB: Ces chiffres ne comprennent pas les productions contrôlées du mois de Décembre 1987 de la région de Koulikoro.

- Plantations villageoises et urbaines comportant les bosquets villageois, les espèces vives, les plantations d'ombrage et d'alignement.
- plantations sylvo-pastorales assurant la protection des points d'eau et l'enrichissement des pâturages.
- Plantations agrosylvicoles concernant celles réalisées dans les champs ou dans les forêts cédées aux populations en vue de leur régénération ou leur protection.
- Plantations de protection concernant celles assurant la fixation des dunes, la protection des berges des cours d'eau, les roseaux d'ouvrages et les ceintures vertes autour d'établissements humains.

Ainsi l'ensemble des efforts auront permis la réalisation de 2.482 ha de ces différents types de plantation.

Tableau n° 2: Réalisation en ha par région des types de plantation en 1987.

Types de plantations	Plantations Industrielles		Plantation démonstration		Plantations Urbaines et Villageoises		Plantations Agrosylvicoles		Plantations Agropastorales et de protection		Réalisations par Région et O.D.R (ha)
Region ou O.D.R	Prévi.	Réali.	Prévi.	Réali.	Prévi.	Réali.	Prévi.	Réali.	Prévi.	Réali.	
Kayes	-	-	10	52	160	112	56	45	7	20	229
Koulikoro	-	-	15	0	83	73	56	0	1	2	75
Sikasso	-	-	10	6	200	245	0	0	4	0	251
Ségou	-	-	143	98	940	495	295	1	0	0	888
Mopti	-	-	20	2	236	152	198	25	10	1	180
Tombouctou	-	-	11	8	42	10	8	11	2	0	29
Gao	-	-	10	0	10	12	56	170	10	0	182
Bamako	-	-	5	0	0	0	0	0	10	11	11
O.A.P.F.	600	566	-	-	-	-	-	-	-	-	566
O.A.R.S.	180	71	-	-	-	-	-	-	-	-	71
TOTAL	680	637	224	166	1.671	1.099	646	546	45	34	2.482

De ce tableau il ressort que les plantations villageoises sous diverses formes commencent à prendre de l'ampleur.

L'ensemble des réalisations soit 2.482 ha dépasse de 112 ha celles de 1986 qui se chiffraient à 2.370 ha soit une augmentation de 4,7%.

PRODUCTIONS CONTRÔLÉES DES PRODUITS FORESTIERS

DES 4 DERNIÈRES ANNÉES :

Quantités Nature/an.	Unité	1984	1985	1986	1987
Bois de chauffage	St	443.150	493.822	477.458	373.028,55
Charbon de bois	Q	59.471	58.390	56.500	52.483
Bois d'Oeuvre	M3	4.991	3.912	4.265	5.070,61
Ronier	Pd	1.770	1.257	2.425	2.627
Doum	Pd	-	-	-	-
Perches et fourches	4	29.060	23.636	40.079	43.333
Perchettes	4	235.520	144.905	260.624	242.945
Gaulettes	4	35.380	24.490	44.224	38.632
Bous rachis		35.680	54.320	85.292	53.605
Bambou	U	49.946	-	70.653	39.664

L'analyse de ce tableau fait ressortir une baisse notoire de la quantité de bois de chauffe de 21,8% par rapport à l'année 1986. Le charbon de bois a baissé de 7,1% par rapport à l'année précédente.

Quant au bois d'oeuvre en remarque une augmentation assez sensible par rapport à 1986 (près de 37,6%).

On constate un relâchement pour le contrôle du bois de service. Cette production a baissé à tous les niveaux (excepté les perches et fourches).

Le tableau ci-après fait ressortir les productions de l'CAPP.

PRODUCTION DE L'O.A.P.F.

Quantité Nature/an.	Unité	1984	1985	1986	1987
Bois de chauffe	St	29.066	24.727	23.397	25.241
Charbon de bois	Q	726	179,2	276,4	122,00
Perches et piquets	U	20.156	22.466	24.206	22.849
Perchettes	U	-	8.468	17.782	7.230
Bambou	U	-	1.203	-	580
<u>Bois en grumes</u>					
Kapockier	M3	2.154	1.059	-	-
Gmelina	M3	-	-	420,71	339,770
Caïlcédrat	M3	87,5	-	-	-
Vène	M3	-	-	15	80
Seau	M3	20	80	315	235

La production de l'OAPF en bois de chauffe qui était en chute depuis 1985 a connu en 1987 une légère augmentation par rapport à 1986; quant au charbon de bois la baisse est très nette, la production de charbon étant pratiquement arrêtée au niveau de cette opération.

En production de grume d'œuvre le Kapokier a cédé sa place au gnolina depuis 1986. Cette dernière essence aussi est en baisse de production en 1987 par rapport à 1986. Cela est certainement dû à la diminution des quantités livrées à la SONATAM principale cliente de l'OAPF pour le gnolina. Cette unité étant entraîné de renover ses installations n'utilisera peu de bois local pour la confection des allumettes.

Production de l'OARS:

Le tableau ci-après fait ressortir les productions de l'OARS au cours des 4 dernières années.

Tableau n° Production de l'OARS des 4 dernières années.

Quantité nature /an.	Unités	1984	1985	1986	1987
Bois de chauffe	ST	24.066	8.147	11.604	5.857
Charbon de bois	Q	721	720	654,4	391
Perchottes et poteaux	U	2.104	2.499	4.142	29.080
Bois d'œuvre	M3	-	-	44	-

La production de bois de chauffe de l'OARS a considérablement chuté en 1987 par rapport en 1986 (près de 50%), celle du charbon de bois est aussi en baisse, tandis que le bois de service connaît une augmentation extraordinaire de près de 700%.

La production de l'A.D.R.B.M

Quantité nature /an.	Unités	1986	1987
Bois d'œuvre	M3	3.088,5	4.065,7
Ronier	Pieds	1.243	-
Charbon	Q	2.904	1.700

L'action de Déboisement de la Retenue du Barrage de Manantali démarrée en Septembre 1985 n'est entrée à sa phase d'activités pratiques qu'en janvier 1986 et a pratiquement clos ses travaux sur le terrain le 30 Juin 1987.

Son objectif principal qui était le déboisement de 10.000 ha a été largement atteint et même dépassé (12.165 ha déboisés).

A côté de cet objectif principal l'action devrait récupérer et commercialiser les produits issus du déboisement (voir tableau ci-dessus pour les productions des deux années d'existence du projet).

La recapitulation des productions nationales contrôlées au cours des 4 dernières années en produits de bois fait l'objet du tableau ci-après.

Recapitulation de la production contrôlée des principaux produits forestiers

Quantités nature /an.	Unités	1984	1985	1986	1987
Bois de chauffage	St	496.277	526.696	512.959	404.127,5
Charbon de bois	Q	60.918	59.827	60.334	54.697
Bois d'oeuvre	M3	7.242	5.051	8.212	10.591

En conclusion on remarque une diminution très notoire de la quantité de bois de chauffage par rapport à 1986 (21,23%). Ceci s'explique surtout par un relâchement du contrôle de l'exploitation aux deux niveaux (en région et par permis de coupe).

Le charbon de bois a aussi connu une baisse sensible par rapport à l'année 1986.

Quant au bois d'oeuvre son augmentation est notoire; cela est dû surtout aux quantités fournies par l'Action de déboisement de la Rotonde du Barrage de Nanantali.

D. INDUSTRIE DU BOIS

L'industrie du bois est très mal connue au Mali.

Les quelques unités de production existantes (sociétés privées en général) sont soit fermées soit sur le point de l'être.

Les sciages de long sont dispersés dans la nature et travaillent généralement à mis temps, ce qui fait que leurs activités demeurent une tâche difficile à cerner.

II. DIFFUSION DES FOYERS AMÉLIORÉS :

La diffusion des foyers Améliorés est devenue l'œuvre de tous les encadreurs de nos couches sociales à savoir les services techniques, les organisations de masse et les Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Les chiffres obtenus du recensement 1987 des structures forestières s'élèvent à 317.691 foyers améliorés contre 152.029 en 1986.

Les plus grands nombres de constructions ont été réalisés dans les régions de Sikasso, Ségou, Koulikoro, Kayes et Tombouctou. Les chiffres des régions de Mopti, Gao et Bamako district sont très faibles et ne correspondent certainement pas à la réalité dans ces régions.

La stratégie de formation en cascade a été appliquée dans les régions de Sikasso, Kayes, Tombouctou, et Gao. A Koulikoro on a procédé à une réévaluation de la diffusion des foyers améliorés dans les cercles de Dofla et de Banamba. A Ségou dans le cadre du projet Bois de Village on a enregistré d'importants résultats dans la formation des animatrices rurales.

Le tableau ci-après donne les chiffres de construction de F.A en 1987.

Régions	Production		Production	Observations
	1985	1986	1987	
Kayes	366	1.171	30.030	
Koulikoro	1.439	5.974	40.506	
Sikasso	1.178	65.000	150.000	
Ségou	3.105	11.660	49.117	
Mopti	5.199	12.850	3.264	Procéder les F.A
Tombouctou	705	33.571	43.500	
Gao	-	19.422	1.232	Procéder les F.A
Bamako	41	2.229	42	Procéder les F.A
TOTAUX	12.033	152.029	317.691	

L'année 1988 verra le projet de diffusion massive des foyers améliorés dans les villos de Bamako, Ségou et Mopti démarré dans le cadre de la coopération Mali-RFA. Ce projet sera réalisé par la Direction des Affaires Sociales en collaboration avec la GTZ.

Le projet de diffusion des foyers améliorés et intervention sur les filières bois de Kayes connaîtra certainement un démarrage effectif.

Quant à l'application de la loi sur l'utilisation des foyers améliorés, elle est faite avec prudence auprès de nos populations dans la mesure où on estime que toutes les conditions ne sont pas réunies partout pour offrir un foyer à celui qui désire s'en procurer.

Le chiffre enregistré dans la diffusion des foyers améliorés quoiqu'encore faible est impressionnant. Il ne pourra cependant contribuer à la lutte contre la désertification que lorsque les foyers seront correctement utilisés; pour ce faire, la création d'une structure de suivi-évaluation de la diffusion des foyers améliorés est nécessaire.

Nous comptons sur l'appui du projet Régional foyers améliorés du CILSS pour aider à la création d'une telle structure de suivi.

IV. DIVISION CONSERVATION DES

 AUX ET DU OL

ANIMATION - VULGARISATION - SENSIBILISATION :

Dans la lutte contre les conséquences néfastes de la sécheresse et les actions dévastatrices de l'homme et du bétail, le service des Eaux et Forêts a depuis quelques années mis un accent tout particulier sur l'animation - la vulgarisation et la sensibilisation. Les actions entreprises visent à assurer la participation effective des populations à la mise en oeuvre des programmes et actions de protection et de restauration du potentiel écologique et économique du pays. C'est ainsi qu'en 1987, la Direction Nationale et les Directions Régionales des Eaux et Forêts ont investi des efforts dans la sensibilisation, la formation et l'organisation des populations pour l'exécution des tâches concrètes (exploitation forestière, pêche, apiculture, lutte contre les feux de brousse etc).

1-1 La Sensibilisation :

Son objectif est d'éveiller la conscience des populations et de susciter chez ces dernières une préoccupation conséquente vis à vis de la dégradation de l'environnement. Pour ce faire les moyens utilisés sont les suivants :

1-1-1. La Presse :

Au cours de l'année 1987, dans le cadre de l'émission "Sahel Vert" 41 (quarante une) émissions ont été radiodiffusées. Elles étaient relatives aux nouveaux textes forestiers et aux feux de brousse.

Le bulletin mensuel "Walia" du Projet de Conservation des ressources UICN a été régulièrement édité. Cette publication éducative et informative qui a pour public cible les écoliers du primaire a traité un assez grand nombre de thèmes importants.

Il faut noter par ailleurs, que le bulletin trimestriel de la Direction Nationale Sahel Vert n'a fait qu'une parution au titre de l'année 1987 à cause de difficultés d'ordre rédactionnel.

1-1-2 Missions de sensibilisation - Conférences - débats :

La seule mission de sensibilisation réalisée par la Direction Nationale comme toutes celles effectuées par les Directions Régionales des Eaux et Forêts avait pour thème principal les feux de brousse. Cette mission a sillonné les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso.

Les conférences débats organisées au cours de cette mission ont permis d'informer les différents participants sur les méfaits des feux de brousse et les mesures préventives indispensables à la lutte efficace contre ce fléau. La Direction Nationale a également organisé deux (2) conférences débats, une au centre Djoliba pour le public bamakois et l'autre dans sa salle de conférence à l'intention de tous ses agents. Les thèmes traités étaient respectivement "la participation des populations et des services techniques à la gestion des ressources naturelles renouvelables" et "la conservation des sols et les techniques de lutte contre

l'érosion hydrique".

1-1-3 Actions Publicitaires :

Cet outil de sensibilisation n'est pas encore pleinement utilisé par le service forestier. Les quelques modestes actions enregistrées en 1987 portent sur :

- la confection et l'implantation le long des grands axes routiers de panneaux publicitaires relatifs à la lutte préventive contre les feux de brousse et à l'utilisation des foyers améliorés.

- la confection des t-shirts et autocollants dont les motifs rappellent constamment l'impérieuse nécessité de lutter contre la dégradation de notre environnement.

Tandis que les panneaux ont été confectionnés par les Directions Régionales de Kayes et Ségou, les T-shirts et autocollants sont l'œuvre du Projet Bois de village Ségou et du PAFVIA.

1-1-4 Séances de démonstration :

Les séances de démonstration de construction et d'utilisation des foyers à trois pierres améliorés ont été réalisées par plusieurs projets dont notamment les Projets Agrosylviculture Villageoise de Koro et Bois de Village Ségou.

1-2 La Vulgarisation

Dans le cadre de la réalisation de l'autopromotion des populations rurales, la vulgarisation des techniques simples et appropriées occupe une place de choix. La vulgarisation des foyers améliorés au niveau des projets et des Directions Régionales se fait de plus en plus efficace.

D'autre part les paysans pilotes des villages encadrés par les projets bénéficient de l'Appui Technique nécessaire à l'application de techniques agroforestières (installation de brise vents, de haies vives, protection de la régénération naturelle du balanzan dans les champs etc)

1-3 La Formation

Le rôle et l'importance de la formation à tous les niveaux n'étant plus à démontrer, le service des eaux et forêts continue d'accroître ses efforts dans ce domaine.

En plus de la formation continue des agents encadrateurs, des sessions de formation sont organisées à l'intention des populations rurales, en vue de les doter des connaissances nécessaires à leur participation efficace à la lutte contre la désertification et l'avancée du désert. La plupart des Directions Régionales et Projets ont tenu des sessions de formation des masses en construction de foyers améliorés et en techniques d'élèvement des plants en pépinière. Quant aux agents forestiers la participation à différents séminaires et à des sessions de formation du C. S. A. C devraient leur permettre d'améliorer leurs performances.

.../.....

1-4 LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE :

Malgré l'intensification de la sensibilisation, d'immenses superficies ont brûlé encore cette année. La lutte contre le fléau "Fou de Brousse" est et demeure ^{une} préoccupation prioritaire du service des Eaux et Forêts. Elle ne saurait être gagnée sans la participation responsable de toutes les couches sociales du pays.

TABLÉAU DES CAS DE FEUX DE BROUSSE CONSTATÉS

RÉGIONS	1983	1984	1985	1986	1987
Kayes	194	103	163	359	315
Koulikoro	197	158	89	163	343
Sikasso	793	732	631	828	730
Ségou	191	127	45	106	90
Mopti	80	18	15	53	26
Tombouctou	3	-	2	1	1
G A O	2	-	-	8	1
Bamako - District	-	-	-	-	5
TOTAL	11 460	1 138	945	1 578	1 511

L'analyse du tableau ci-dessus indique une recrudescence des feux dans la région de Koulikoro où les écosystèmes particulièrement sensibles subissent de très graves dégâts. Du point de vue étendues calcinées, la région de Ségou a enregistré une superficie brûlée largement supérieure au cours des années 85 et 86 : 6566 ha en 1987 contre 1544 ha en 1985 et 1986. La fréquence des feux de brousse constatés au cours de l'année 87 fait état d'une situation très critique dans les zones où les potentialités sont encore bonnes et où la pratique des feux de brousse relève des coutumes et traditions sociales (régions de Sikasso et de Kayes en partie). Dans les régions de Mopti, Tombouctou Gao et Bamako - District la faible fréquence des feux résulte de la rareté du couvert végétal.

La lutte contre ce fléau dévastateur s'est traduite par :

- la redynamisation des brigades anti-feux
- la création de brigade mobile anti-feu par cercle dans la région de Kayes, et d'une équipe pluridisciplinaire régionale pour le suivi et l'évaluation des

.... /

actions de lutte.

- la confection et l'implantation le long des routes (grands axes) de panneaux de sensibilisation à la lutte préventive contre le feu de brousse.

- l'organisation par les Directions Régionales en collaboration avec les organisations démocratiques (U D P H, U N J H, U N F H) de conférences débats sur la lutte contre les feux de brousse.

B. DEFENSE RESTAURATION DES SOLS :

L'ampleur de la dégradation des sols et de l'aridification confère à la conservation de cette ressource naturelle une place de choix dans les programmes du service forestier. Les nombreuses actions entreprises en la matière visent à parvenir à la restauration protection, voire même l'accroissement de la fertilité des sols. Les différentes méthodes utilisées en fonction du milieu physique et des objectifs visés assurent une protection mécanique ou une protection biologique du sol. Cependant il n'est pas rare de rencontrer sur le terrain une combinaison judicieuse de ces deux types de traitement. Au cours de l'année 1987, les travaux ci-après de protection mécanique du sol ont été exécutés :

- Construction de diguettes et banquettes antiérosives,
- Construction de barrages en pierres et branchages,
- Piochage et exposition de branchages,
- Mise en place de bandes d'arrêt en fixation de dunes
- Quadrillage pour la fixation des dunes.

Le tableau ci-dessous donne une récapitulation des travaux de protection mécanique.

TRAVAIL DE PROTECTION MECANIQUE ET NISE EN TERRE

121

REGIONS	METHODES DE TRAITEMENT	SURFACES	OBSERVATIONS	SURFACES DE NISE EN TERRE	OBSERVATION
		en ha		en ha	
KAYES	Benquettes antiérosives	5	Avoc Plantation 15m	1988	1987
	Barrages en Pierres et Branchages		Pinces et de Balamites	40 145	28,5
KOULIKORO	-	-	-	5	-
SINGOU	Plochage et Exposition de Branchages	15	Expérimentation de différentes méthodes de restauration des sols (Projet D.V.S.)		61,0
SILISSO	Barrières antiérosives	-	-	-	-
MOPIT	Drainettes antiérosives	10	Pratiquement de champs	612	11 740,35
TOURBOUCOU	Bundes d'arnet	2,82	Fixation de dunes avec plantation à l'intérieur (Projet RGP)	-	10 178,05
GAO	-	-	-	9,16	27 697
				(pieds)	Mise en œuvre individuelle de tous points
DISTRIC-THO	-	-	-	41,0	-
Notable		35,38		121 815,16	12 OCT, 20

Destinatio do Bo 2016
Série 11
No 1005

TRAVAUX DE PROTECTION BIOLOGIQUE D.R.S

Type de tra- vaux	Fixation de dunes ha		Plant-plantés de lignes et Berges ha		Ceinture verte ha		OBSERVATION
REGION	1986	1987	1986	1987	1986	1987	
KAYES	-	-	-	13,42	-	13,0	
KOULIKORO	-	-	-	1,00	-	-	
SIKASSO	-	-	0,80	-	2,50	-	
SIGOU	-	-	-	-	-	-	
MOPTE	-	-	-	-	-	0,67	
TOMBOUCTOU	1,81	102,82	-	1,24	-	0,60	
GAO	-	3	-	-	5,57	-	
District - Bamako	-	-	7,00	17,00	-	-	
TOTAUX	1,81	105,82	7,80	32,66	8,07	14,27	

Les résultats de la campagne 1987 font apparaître une intensification des travaux de fixation biologique de dunes dans la région de Tombouctou. Ceci résulte de l'intervention du projet de développement de la foresterie en zone lacustre T C P 45 1981 qui a largement contribué à la lutte contre l'érosion éolienne et l'ensablement dans la région. Parmi les espèces utilisées dans ces actions les plus fréquentes étaient : *Tamarix aphylla* et *Prosopis juliflora*.

PLANTATIONS AGRO-SILVICOLLES.

Types de Plantations	Dispositifs en ha		hectares-vivants en ha		superficie Totale des Dispositifs de Heures-vivants en ha		Plantation Champô-	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
REGIONS								
KAYES	0,80	5,04	-	5,2	0,80	10,24	3,375	8,37
KOULIKORO	-	2,66	-	1,75	-	4,41	1,50	53,25
SIKASSO	3,02	-	0,86		3,88	-	0,63	
SIGOU	-	-	38,59	294,87	389,59	294,87	-	192,56
NOUPE	9,75	66,45	23,52	34,58	33,27	104,03	6,32	157,15
TOURCOU	7,64	39,79	-	43,38	7,64	33,17	2,40	-
GAO	-	16,28	-	30,30	-	46,58	-	2,18
Districts BAHAKO	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	21,21	130,22	413,97	410,08	435,18	540,30	16,525	414,65

ACTIONS SYLVO - PASTORALES

TYPES D'ACTION	PROTECTION DES POINTS D'EAU		ENRICHISSEMENTS DES PÂTURAGES		OBSERVATIONS
	SUPERFICIES EN HA		SUPERFICIES EN HA		
REGIONS	1986	1987	1986	1987	
KAYES	-		19	1,0	
KOULIKORO	0,75		10,50	-	
SIKASSO	-		19,20	-	
SEGOU	-		11,0	4,5	
HOPEI			1,62		
TOMBOUCTOU	19,50	5,29	18,50		
GAO	-		-		
DISTRICT-BKO	-		-		
TOTAL	20,25	5,29	69,82	5,5	

V. DIVISION ECHE ET ISCICULATURE

I. INTRODUCTION

Après les relatives bonnes Campagnes de pêche des années 1985 et 1986, l'année 1987 a été marquée par une diminution remarquable de la production piscicole, essentiellement due à un déficit pluviométrique et une faiblesse des crues du Niger et ^{de} ses affluents. La hauteur maximale des crues sur le Niger à Mopti a été de 4,81 m Contre 5,34 m en 1986 3,18 m Contre 4,07 m sur le Bani. Cette situation a entraîné une diminution des surfaces inondées influant ainsi sur la reproduction des poissons et la quantité de nourriture disponible dans les plaines inondées. Au niveau du fleuve Sénégal, les captures se sont améliorées dans les Cercles de Kita, Kayes, Kénédougou, et Bafoulabé, du fait du niveau acceptable des crues.

Les aléas climatiques, ces dernières années font perdre à la pêche, la place qui était sienne dans l'économie Nationale. Elle ne représente plus que 1,8 % du PIB. Aussi le marché Malien est de plus en plus envahi par le poisson frais de mer congelé, ~~dur~~ et séché, provenant du Sénégal et de la Mauritanie.

Le Delta Central du Niger a connu un mouvement intense des pêcheurs allant d'une migration simple d'une pêcherie vers une autre, à l'exode. Enfin, afin d'augmenter le niveau de la production piscicole nationale la pisciculture paysanne est entrée dans la phase active pour lesières actions ; c'est ainsi que des investissements importants ont vu le jour principalement dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

II. LA Pêche

21. Services d'encadrement de la Pêche : relevant de la DNEP

Le secteur de la pêche est géré par l'administration classique des Eaux et Forêts à travers les Directions Régionales, cantonnements et postes forestiers, les services techniques affiliés à la DNEP, (l'Opération Pêche Mopti (OPM) et les autres projets). Toutes ces structures interviennent dans l'aménagement, l'exploitation, l'encadrement, la Recherche.

211. Administration Forestière

La gestion des ressources halieutiques est un objectif essentiel de l'administration Forestière qui couvre tout le Territoire National. Elle intervient dans la délivrance des permis de pêche, le contrôle de l'exploitation, notamment par l'application de la réglementation en vigueur et, l'organisation des pêches.

Au niveau de l'exploitation, il a été délivré sur l'ensemble du Territoire, 10 576 permis de Pêche, toutes Catégories confondues. Les recettes y afférentes s'élèvent à 42 107 225 FCFA dont 40 038 350 FCFA de recettes d'exploitation et 2 068 875 FCFA recettes de transaction.

.../...

A ce niveau, nous avons noté une recrudescence du nombre de barrages et autres pratiques nefastes (Fourrières, keep. All), dont les conventions locales ont largement tenu compte parcequ'elles sont sources de conflits sanglants.

212. - Opération Pêche Mopti (OPM)

2121. - Anonagement des Mares

En plus des actions courantes d'encadrement technique et d'organisation socio-professionnelle du monde pêcheur, l'OPM a entrepris l'évaluation de l'impact socio-économique des quatre mares anonagées en 1986 : ce sont les mares de Doharé, Tundé, Kongou, Yougounagari qui ont fait l'objet d'études techniques, en rapport avec le Génie Rural ; les trous à poisson ont été achevés. Les mares de Tundé, et Kongou bénéficieront de l'appui financier du CEEI/ ANATEVI.

L'anonagement des mares est une bonne politique d'intervention en milieu pêcheur parqu'en plus de l'augmentation des surfaces inondées, il vise la restauration des Terroirs villageois de pêche par un développement intégré. Etant une initiative de base, il permet l'intégration des actions de l'OPM au sein des Comités locaux de Développement.

2122. - Diffusion de Produits Insecticides :

Il a été placé à travers les associations de Pêcheurs, 32 113 doses de Gardona (Prévision annuelle = 40 000 doses) et 846 doses de malagrain pour le traitement préventif du poisson et des emballages. L'OPM a démarré ce transfert de Compétence par la responsabilisation des Associations dans le placement des insecticides.

2123. - Conditionnement du Poisson :

Le contrôle de qualité et quantité de poisson a porté sur 2 706 T 562 (Prévision annuelle = 3 000 T) pour une valeur de 20 299 214,5 FCFA - A ce niveau nous notons une prédominance de fumage (68,44 %) sur le séchage (31,56 %). Le commerce intérieur est de plus en plus important et représente 78,45 % contre 21,55 % pour le commerce extérieur.

2124. - Actions Sociales :

Il s'agit des actions comme l'alphabétisation fonctionnelle, l'éducation sanitaire, qui connaissent encore d'énormes difficultés dans leur mise en Oeuvre malgré l'existence d'embryons de centres et de boites à pharmacie.

2125. - Equipement Pêcheur :

Afin d'assurer un équipement assez correct des pêcheurs, l'OPM a initié, avec la BNDA et des partenaires privés un crédit à l'équipement, d'un coût total de 70 502 000 FCFA dont 47 088 000 FCFA de crédit BNDA et 23 414 000 de prêts assimilés.

Mais en dépit de toutes les dispositions prises portant sur l'organisation des missions conjointes OPM- BNDA - Action coopérative, les nombreuses rencontres avec les présidents des associations de pêcheurs avec la Direction de l'OPM, il a été très regrettable de constater que les taux de recouvrement par rapport au prêt initial ne sont que de 48,25 % pour le prêt BNDA et 23,03 % pour le prêt assimilé.

Les travaux se dérouleront au niveau de 4 Stations (Kankan, Banako, Mopti, Minoy) -- Pour l'instant des relevés ont eu lieu à Mopti et concernant principalement les paramètres physico-chimiques de l'eau et climatiques.

222. - La Pêche à Sélingué : Le Laboratoire d'Hydrobiologie :

Au cours de l'année 1987 l'exploitation des ressources piscicoles a donné des signes inquiétants - (Voir tableaux en annexe)

Les pêches expérimentales et des enquêtes effectuées dans les différentes pêcheries du Lac ont montré qu'une capacité excessive de pêche a été déployée (336 m² de filet/m³ d'eau) et se traduit entre autres par :

- une augmentation de la superficie des engins de pêche (filet atteignant en moyenne jusqu'à 5 000 m² de surface).

Un accroissement du nombre d'engins de pêche par pirogue (3 à 4 filets)

- D'énormes quantités de poissons surtout les capitaines sont en phase de surexploitation (900 kg à 1,7 t débarquées par jour à la carrière de Juillet à Septembre (CF Tableau 2) Par contre d'autres espèces sont en régression (Tilapia)

Les raisons de cette évolution sont entre autres :

- a.) - La production globale de la retenue a atteint son niveau de production maximale équilibrée-

- b.) - Les pêcheries sont anciennes de 7 ans et ne sont pas encore réglementées. Il est urgent d'adopter les nouveaux textes réglementant l'utilisation des ressources du Lac Notamment, il y a lieu de :

- Protéger et favoriser la productivité des stocks par :

- L'imposition d'un maillage minimum en fonction des caractéristiques biologiques des espèces et de la sélectivité des engins-

- La prescription des saisons de fermeture de la pêche

- L'instauration de restriction à la pêche dans certaines zones actuellement ouvertes à la pêche,

- b .) - Déterminer un niveau souhaité de captures dans la retenue par :

- La Restriction de la capacité de pêche de chaque pirogue (nombre d'engins et superficie à imposer)

- La répartition rationnelle de l'effort de pêche parmi les stocks et les lieux (types de filets à utiliser quand et où)

- L'exploitation de stocks encore non exploités (espèces pélagiques)

III Pisciculture

L'année 1987 a été particulièrement marquée par le démarrage effectif du projet Mali/OUA/86 "Développement de la pisciculture en 4^e Région et le début d'implantation du projet PNUD/FAO " Développement de la pisciculture et rationalisation de la pêche" Ce sont des projets qui ont comme objectif essentiel, l'augmentation de la production piscicole par le Développement de la pisciculture en milieu rural-Auparavant, la Station de pisciculture de San évod l'appui du projet AFVP/DNET/OLD devait relancer.

Dans le domaine des mini-projets, il n'a été recouvré au niveau des brigades de Gendarmerie que la somme de 971 500 FCFA-

Les reliquats s'élevaient à 1 687 990 FCFA pour le projet Equipement et 19 675 FCFA dans les secteurs abandonnés -

Au niveau de l'Atelier Central, il a été vendu pour 386 800 FCFA de pièces détachées de Moteur Harsbord-

Il faut enfin noter que l'OPI a organisé du 5-10-87- au 4-11-87, en rapport avec le DREF de Mopti et le laboratoire d'Hydrobiologie de Mopti des séminaires locaux sur la pêche et une conférence Régionale- Ces différentes rencontres avaient pour but d'informer les autorités politico-administratives, techniques et les pêcheurs sur la situation actuelle de la pêche, elles ont abouti à l'établissement de conventions locales de Pêche dans les cercles de Teninkou, Djenné, Youwarou, Mopti, Niakouba, Douentza et d'une convention Régionale de Pêche. L'institutionnalisation d'une conférence Régionale annuelle a été souhaitée.

22. Services de recherche

221. Le Laboratoire d'hydrobiologie de Mopti :

Les activités du LHM pendant 1987 sont celles menées de concert avec l'ORSTOM dans le cadre des "Etudes Halieutiques du Delta Central du Niger":

A ces études est associé le programme EEDALO "Poisson d'eau douce d'Afrique de L'Ouest"

2211. Etudes Halieutiques du Delta Central du Niger :

L'objectif de ce programme est de fournir en l'espace de six ans le maximum d'informations scientifiques pour aider à la meilleure compréhension possible de la pêche dans le Delta Central afin de mettre en place une gestion adaptée et cohérente de ce secteur d'activité, le programme a été conçu comme une succession d'Opérations de recherche de courte ou moyenne durée (6 à 18 mois)

Pour l'instant une enquête auprès des pêcheurs des différentes régions du Delta est la 1ère Opération menée. Les enquêtes pour lesquelles les résultats partiels sont déjà obtenus intéressent les aspects suivants :

a)- Aspects démographiques : ils comprennent:

- les mouvements naturels de la population (mortalité, natalité, fécondité, nuptialité)
- les structures familiales, les migrations
- aspects socio-économiques

b)- aspects anthropologiques

c)- biologie des pêches

2212. Le Programme EEDALO :

C'est un programme d'études devant déboucher sur la connaissance de l'influence des facteurs environnementaux sur la gamétogenèse des espèces suivantes: *Chrysichthys auratus*, *Synodontis schall*, *Schilbe mystus*, *Brycinus leuciscus*.

la production de Fingerlings pour l'approvisionnement régulier des paysans pisciculteurs.

31.- Station de San - Recherche d'accompagnement :

Le programme de recherche de la Station a porté sur la maîtrise de la production de fingerlings de *Tilapia nilotica* de 30 à 40 g dans les étangs de prégressissement avec divers types d'aliments-

a.) - Au niveau de la reproduction :

La reproduction a eu lieu dans 5 étangs de 1 are - La densité de mise en charge des géniteurs de *Tilapia* (80 à 120 g) était d'un ratio de 1 mâle pour 3 femelles.

Soit 6 mâles et 18 femelles/are l'alimentation à base de farine basse de Riz (50 %) et de tourteau de coton (50 %) est faite à un taux de 5 % du poids vif à raison de 2 fois par jour-

b.) - Au niveau du prégressissement :

C'est la phase de production de fingerlings dans les 3 étangs de 15 ares. La mise en charge a été effectuée avec les alevins de 1,5 g à différentes densités (10 alevins/ m^2 , 15 alevins/ m^2 , 20 alevins/ m^2)

La ration alimentaire était de 8 % du poids vif à raison de 2 fois/jour

La composition alimentaire étant de 60 % Farine basse de riz, 40 %

Tourteau de coton - Au bout de 60 jours d'élevage, les alevins ont obtenu un poids moyen de 14 à 20 g suivant la densité de mise en charge

c.) - Au niveau du grossissement

C'est la phase finale du cycle de l'élevage dans les 8 étangs de 21 ares qui permet d'obtenir les poissons de Taille marchande - La densité de mise en charge a été de 2 alevins/ m^2 , avec une ration alimentaire de 3 % du poids vif, 2 fois par jours. Les résultats escomptés n'ont pas été atteints. La densité de 10 alevins/ m^2 a donné le meilleur résultat avec 20 g, au bout de 46 jours d'élevage, malgré les lacunes et défaillances dans l'exécution des Termes du protocole expérimental-

Le début de l'année 1987 a été consacré pour la finition du protocole expérimental de 1986. Il s'agissait à partir de 3 Tests de déterminer l'opportunité du sexage par rapport au choix des prédateurs et, la densité de ce dernier dans les étangs de grossissement avec divers types d'aliments. Les résultats obtenus ont permis d'affirmer que l'élevage du *Tilapia nilotica* mâle après sexage permet d'obtenir les meilleurs résultats avec un poids moyen de 230 g, après 7 mois d'élevage - Les alevins non sexés ont donné des résultats peu satisfaisants (101 g) par rapport aux alevins de sexes mélangés (142 g).

A Miono, le programme de recherche appliquée prévoyait :

- Le test de grossissement de *Clarias lazera* à partir de différentes densités de mise en charge-

Les résultats préliminaires ne permettent pas de tirer des conclusions

- Des essais de rizipisciculture sur une parcelle de 5 ha dans le casier de Kolodougou au KL4 n'ont pu démarrer et ont été donc reportés pour 1988.

32.- Projet Mali/OUA/86

Le projet Mali/OUA/86 est un accord de subvention entre l'OUA et le Gouvernement du Mali. Il s'inscrit dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire des populations grâce à une augmentation de la production piscicole et l'approvisionnement des populations intéressées. En 1987 ce projet a intervenu en 4^e Région dans les domaines suivants-

a.)- Formation du Personnel :

6 agents d'encadrement assurant le rôle de moniteurs piscicoles ont été formés pendant 30 jours dans les domaines suivants :

Ichtyologie, hydrobiologie, pisciculture en étang, aménagement de mares, l'organisation et la gestion de fermes piscicoles animation rurale Ces moniteurs piscicoles doivent vulgariser auprès des paysans les nouvelles techniques de pisciculture rurale

Un voyage d'étude de 11 jours avait été organisé en RCI à l'intention du coordinateur Régional des projets pêche et pisciculture et un cadre de la DREF/DP

Enfin 2 techniciens des Eaux et Forêt ont été envoyés au C. F. P. de Bouaké-

b.)- Pisciculture villageoise à Niono

b1- Sensibilisation et prospection de Sites :

Avec les techniques d'animation classique, les activités de sensibilisation et d'information des populations rurales ont été bien menées dans tous les secteurs de vulgarisation et d'appui piscicole-

C'est ainsi que 22 Villages ont été touchés et 25 étangs familiaux ont été réalisés

b2- Construction des étangs familiaux villageois :

Les projets Mali/OUA/86 et AIVP ont apporté un appui systématique à la réalisation des étangs familiaux. Cette intervention a porté sur :

- La mise à la disposition du paysan du matériel de terrassement sous forme de prêt pendant la durée des travaux.

- La fourniture de tuyaux PVC

- La fourniture d'alevins et de farine basse de riz pour un cycle, sous forme de prêt-

Aussi, sur une prévision de 47 étangs familiaux, 68 étangs ont été réalisés dont 24 étangs sont déjà fonctionnels, approvisionnés avec des fingerlings de *Clarias lazera* et *Tilapia niloticus* à raison de 2 alevins/m², les étangs ont une superficie moyenne de 3 ares- Tableau 2

c.)- Aménagement des mares et retenues d'eau :

Un recensement des mares et retenues d'eau a été effectué sur l'ensemble de la 4^e Région Cette enquête doit aboutir à l'établissement d'un plan d'aménagement en collaboration avec les populations locales.

33.- Le Projet PNUD/FAO

Ce projet qui s'étale sur les Régions de Ségou, Mopti et Sikasso vise à améliorer la situation alimentaire et socio-économique des zones rurales en augmentant significativement la disponibilité de poisson par :

- L'introduction et le développement de la pisciculture familiale en association avec la riziculture irriguée-
- La rationalisation des pêches fluviales et lacustres, en particulier dans les nombreux lacs de barrage, mares etc...

Le projet a effectivement démarré en Septembre 1987 avec l'arrivée du conseiller technique principal (Chinois), par des visites de terrain et prises de contact.

34.- Autres actions réalisées :

a.- Kayes : des essais d'empoissonnement de barrages ont été entrepris dans le cercle de Kita par une ONG "Leur propre barrage" les barrages de Glada et Bréninba empoisonnés en 1986, n'ont pas donné de résultats positifs à cause de leur assèchement précoce et la mort des alevins.

b.- Tombouctou

Le projet "Eau Vive" de la mission évangélique Baptiste a construit deux étangs de 6 ares chacun dont un a été empoissonné en Septembre 1987.

A Goundan, 4 étangs ont été construits dont 2 chargés à base de clarias et Tilapia en Mai et Novembre 1987-

A Kaney, avec l'appui du ~~FAO~~ les populations ont construit et chargé 3 étangs en Octobre 1987

A Gourma Rharous, une action expérimentale a été entreprise pour la construction de 2 étangs alimentés par pompage.

c)- Région de Gao

L'empoissonnement des mares de Tèssit et Tassirit n'a pas pu être réalisé par manque de financement.

Par contre la mare d'Andéramboukane empoissonnée en 1983/84 donne aujourd'hui de bons résultats.

IV Perspectives

• Une mission d'études doit sillonner dans le 1^{er} Semestre de 1988 les Régions de Ségou, Mopti et Tombouctou pour la formulation de petits projets pêche et pisciculture dans la zone du delta.

• Un projet de prospection des potentialités en pisciculture dans la région de Sikasso doit être également réalisé-

• des dispositions pratiques seront prises pour la mise en place et cela dans toutes les Directions Régionales, de dispositifs de collecte d'informations relatives à la pêche-*

.../...

Evolution des pêches de Juin à Septembre 1987 dans la zone de Sélingué (Source IH/OFRIM). Les captures (Estimation à partir des observations au port de carrière pendant 30 jours (en tonnes)

Périodes / Secteur	Juin (30 jours)	Juillet	Août	Septembre
Sankarani (anont)	83,40	70,5	52,0	21,0
Oussoulou Balé (anont)	73,80	125,5	65,4	92,1
Aval barrage	5,30	9,6	13,8	12,1
<u>Total :</u>	162,50	205,6	131,2	125,2

Tableau N° 2

Les débarquements (contrôlés à partir du port de carrière) pendant 30 jours en tonnes-

Périodes	Juin	Juillet	Août	Septembre
Anont	121,0	134,3	89,8	87,0
Aval	4,1	7,4	10,6	9,3
<u>Total :</u>	125,1	141,7	100,4	96,3

Tableau N° 3

L' intensité de pêche (à partir des observations de carrière)

Paramètres/Périodes	Juin	Juillet	Août	Septembre
Nombre moyen de pirogues de pêche par jour à la carrière	163	174	151	125
Nombre moyen de pins- ses de collecte de poisson à carrière	3	4	4	5

Tableau N° 8

Construction d'Étang Villageois, Répartition par Secteur - (Projet Mali/OUA)

Secteur	Nombre de villages encadrés	Nombre Total d'étangs	Étang en cours de construction	Étangs finis	Étangs fonctionnels
Kin 17	3	13	-	1	12
Sahel	5	17	5	7	5
Molode	4	4	-	2	2
Diaka-Vove	4	6	2	-	4
Diabaly	2	9	4	5	-
Dogofry	4	19	15	3	1
<u>Total :</u>	22	68	26	18	24

Nota :

- Étangs finis : étangs totalement finis avec des tuyaux en place, prêt à recevoir l'eau et les alevins

- Étangs fonctionnels : étangs ayant fait l'objet de mise en eau et mise en charge-

- Étangs en cours de construction : étangs qui sont au stade de construction de Digues.

Tableau N° 4

Evolution du conditionnement durant les campagnes 1984 - 85 - 86 -et 87 en (OPM)

Années	Commerce Intérieur		Totaux	Commerce Extérieur		Totaux	Totaux
	Poisson Foncé	Poisson Secché		P. Foncé	P. Secché		Général
1984	11 333T 411	457T 316	11790T 727	298T 306	100T 267	1398T 753	12 189T 480
1985	11 339T 708	387T 426	11 727T 134	302T 095	73T 958	1376T 053	12 103T 187
1986	2 139T 022	722T 618	2 861T 640	612T 146	184T 351	796T 497	3 658T 137
1987	1 557T 284	566T 088	2 123T 372	295T 153	288T 037	583T 190	2 706T 562
Totaux :	6 369T 425	2 133T 448	8 502T 873	1 507T 700	646T 613	2 154T 493	10 657T 366

Tableau N° 5

Etat des Réalisations 1986 - 1987 du conditionnement + Prévision 1988

Secteurs	Réalisations		Prévisions 1988
	1986	1987	
Diafarabé	185,516	191,105	150 000 kg
Mopti	3 318,427	2 431,169	2 550 000
Alka	154,194	84,288	100 000
Totaux :	3 658,137	2 706,562	2 800 000

Tableau N° 6

Situation annuelle de diffusion des produits insecticides : Gardona - Malagrin 1987
(OPM)

Secteurs	Gardona Réalisations		Prévisions	Malagrin Réalisations	
	1986	1987	1988	1986	1987
Diafarabé	7 346	5 268	7 500	1 238	846
Mopti	16 630	15 280	15 000	295	-
Alka	8 421	11 564	10 000	200	-
Totaux :	32 397	32 113	32 500	1 733	846

Tableau N° 7

Quantité de Poisson Frais débarqué au port de Nouti au cours des années 1985 - 1986

1987

Espèces	Non vernaculaire	1985 Poids (kg)	1986 Poids (kg)	1987 Poids (kg)
Lates	Salon	15,827	21 788	19 587
Tilapia	n'teben	58,278	49 672	323 20
Synodontis	Konkon	20,311	21 329	15 308
Auchenoglanis	krokoto	17,673	20 256	15 888
Labéo	Banan	12 967	20 495	14 676
Bogrus	Samu	16 495	22 505	15 963
Hydrocyon	Wulajego	11 381	24 582	17 551
Distichodus	galia	2 337	6 305	2 343
Mormyrus	Nana	14 604	21 803	16 623
Citharus	Tala	585	2 342	63
Schilbá	gari	6 318	18 606	9 708
Clarias	Manogo	13 065	21 678	14 614
Clarotes	Bolow	5 278	16 186	9 079
Chrysichtys	Kéré	21 077	20 239	14 810
Heterotis	Fanan	476	-	-
Gymnarchus	Sojogo	-	-	-
Alestes	fono	12 989	22 143	15 490
Polypterus	Sajogo	-	-	-
Malopterus	n'tigui	-	-	-
Heterobranchius	Polyo	5 547	936	3 669
Tetraodon	dodo	-	971	1 751
Protopterus	Wodow	658	593	543
<u>Totaux :</u>		235 866	312 439	219 986

DIVISION

HASSE et PARCS NATIONAUX

I.- GENERALITES

La faune d'une manière générale continue de subir les effets néfastes du braconnage, de la destruction de son habitat par les feux de brousse, les mutilations et la prolifération des hameaux de culture dans les forêts classées, parcs et réserves de faune.

Cependant on note une légère amélioration dans les régions de :

- Kayes, où contrairement aux autres années, la présence des expéditions de braconniers mauritaniens et maliens n'a pas été signalée. Cela serait dû à l'effet des opérations militaires anti-braconnage des années antérieures.

- Sikasso où on a enregistré la migration de gros gibiers dans certaines localités : (un troupeau d'hippotragues observé entre M'Pitierla et N'Golodiébougou dans le cercle de Koutiala ; Un troupeau de 5 éléphants à Danderesso dans le cercle de Sikasso.).

- Mopti, où les éléphants de Douentza estimés à 250 poursuivent leur parcours traditionnel entre le Mali et le Burkina-Faso.

- Ségou où les hippopotames, singes et phacochères sont très couramment rencontrés, et où quelques gazelles font leur apparition dans le cercle de Niono.

- Koulikoro où on constate une certaine prolifération des hippopotames qui causent des dégâts dans les champs le long du fleuve Niger.

Dans le Parc National du Baoulé des hippotragues et des bubales ont été observés dans les secteurs du Baoulé et de Missira en Décembre 1987 ; Les cynocéphales les phacochères, les petites antilopes (cephalophes, Guibs, Ourebies) sont fréquemment rencontrés au cours de l'année.

-- L'Apiculture a enregistré des résultats assez encourageants ; En effet, depuis son avènement, on a constaté une évolution sensible du cheptel apicole grâce à l'amélioration de l'habitat et à l'introduction des techniques nouvelles, et un certain engouement de la population pour cette activité.

.../...

1. — Nombre de permis de chasse délivrés

Région	1987
Kayes.....	7
Bamako.....	4
Ségou.....	3
Mopti.....	—
Sikasso.....	3
Koulikoro.....	110
Gao.....	—
Totaux :	127

NB : il s'agit des permis délivrés pour la capture commerciale des oiseaux, la vente des peaux ou pour l'abattage des hippopotames réputés dangereux pour la population.

2. — Nombre de délits de chasse (tableau comparatif 1986-1987)

Régions	1986	1987
Kayes	32	15
Bamako	6	11
Ségou	6	2
Mopti	4	5
Sikasso	6	9
Tombouctou	1	1
Koulikoro	3	4
Gao	6	1
<u>Totaux :</u>	64	48

Au vu de ce tableau, on pourrait penser que le braconnage a beaucoup diminué au Mali. Cela peut être vrai dans la mesure où le gibier a presque disparu dans certaines régions. Mais ce qui est certain, c'est que le service forestier avec les moyens actuels dont il dispose est incapable d'appréhender le quart des délinquants.

III. - Aménagement de la Faune et de son Habitat

Les activités sont menées essentiellement par L'OPNEB et le projet UICN de Youvarou.

1. - Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé et des Réserves Adjacentes (OPNEB)

Elle est chargée de l'aménagement, la conservation et la gestion des ressources d'une vaste zone de près d'un million d'hectares située à cheval sur les régions de kayes et de koulikoro.

Ses activités sont particulièrement menées dans le Parc National de la Boucle du Baoulé, 5 réserves de faune, 3 forêts classées et dans le parc biologique de Banako.

Au niveau du complexe Baoulé

Les diverses activités menées au cours de la campagne 1986-1987 ont porté sur :

- Les travaux d'entretien des pistes et paro-faux

Il s'est agi de desherber, combler les ravins et rigoles et d'empierren les passages difficiles pour faciliter le passage à l'intérieur du Parc, la surveillance et la protection de la flore et de la faune et de nettoyer les paro-faux. 408 km de pistes sont entretenues sur une prévision de 700 km. La réticence de la population serait la cause de la non réalisation des objectifs.

- La reconstruction et construction de logements

Les toits en chaume des chefs lieux de secteur ou de postes ont été repris, une case est construite au poste de kolaba et une maison en banco de 3 chambres avec tôle a été réalisée à Mambiri.

- Déplacement des villages

Pour le déplacement des villages de Bambara, kondou, Samakoulou, Tourébougou et Nignan, les nouveaux sites de réinstallation ont été indiqués et acceptés par les populations. Pour faciliter ce déplacement, il a été décidé que l'Opération Puits creuse 5 puits dans les sites choisis. Jusqu'à la date du 31 Décembre 1987, on a noté le début des travaux que pour 3 puits, à Bambara, Tourébougou et kondou.

- La Police Forestière

Des tournées de police sont organisées pour la répression des délits. 158 procès verbaux ont été dressés pour les délits de feu de brousse, défrichement, chasse et exploitation de bois et pêche.

Le montant global des propositions de transaction s'élève à 9 300 000 F dont 6 175 000 payés.

2. Projet de Conservation de l'Environnement dans le Delta Intérieur du Niger

Ce projet d'une durée de 36 mois est arrivé à terme au mois de Juillet 1987. Il a été exécuté à la suite de la signature entre le gouvernement du Mali de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature le 15 Mai 1984.

Les objectifs principaux étaient les suivants :

- mettre sur pied un espace pilote géré à des fins d'utilisation multiple dans les zones humides du delta intérieur.
- parvenir à l'utilisation judicieuse des ressources avec la participation des populations locales.
- promouvoir l'intégration de l'utilisation judicieuse des ressources fondées sur les résultats du projet dans le plan global de mise en valeur du delta intérieur du Niger.
- formation des cadres nationaux en matière de gestion des ressources naturelles et associées.

US,

- 1'Observation sur la faune et son habitat

• Le résultat du dépouillement des fiches d'observation remplies par les agents indique que la faune sauvage du parc est dominée par les cynocéphales, les phacochères, les petites antilopes (cephalophes, Guibs, Ourebics) et les carnivores (chacals, hyènes lions).

• On observe une concurrence pour le pâturage et l'eau entre la faune sauvage et le bétail domestique. Ceci se traduit par une insuffisance de pâturage et d'eau.

Des mesures sont prises pour maintenir les éleveurs hors du parc (côté Nord et Est) pour réduire sinon arrêter la dégradation du Parc.

- Les Activités touristiques

La fréquentation des campements a été très faible au cours de la campagne 86-87. Seulement 41 visiteurs dont 29 Européens. Cette situation est due au mauvais état des pistes et des campements à la rareté du gibier.

Au Niveau du Parc Biologique

Le Jardin Zoologique renforme 134 pensionnaires dont 26 herbivores, 17 primates, 3 rongeurs, 21 carnivores, 40 reptiles et 27 oiseaux. Dans le cadre du repouplement, 6 nouveaux pensionnaires sont arrivés : 1 hyène tachetée, 1 aigle pêcheur, 2 cercopithèques, 2 crocodiles.

6 natalités ont été enregistrées : 3 lionceaux, 1 femelle de cob redunca, 2 femelles de gazelles à front roux.

28 mortalités enregistrées chez les herbivores 9 primates 8 carnivores 1 rongeur, 3 reptiles 2 et oiseaux 5.

Les causes de ces mortalités sont en général le combat, les morsures de serpent, et l'épidémie de toux chez les primates.

Au point de vue entretien des animaux des efforts sont déployés pour leur donner autant que possible une alimentation équilibrée, et les prévenir contre les maladies d'origine parasitaire.

On retiendra que le programme de la campagne 1987 n'a pas été exécuté totalement, à cause de la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers qui existe aussi bien au niveau du complexe Baoulé qu'au niveau du Parc Biologique de Bamako.

Par ailleurs, le manque des possibilités de perfectionnement pour les cadres, et de motivation du personnel en regard aux risques liés à la nature des travaux dans le zoo et dans le Parc constitue une contrainte pour la réalisation des objectifs assignés à l'OPNEB.

Au plan de l'animation rurale, le projet a mis en place des "caisses communautaires" au niveau de 12 communautés et a supervisé des initiatives de base programmées par le CLD de Youwarou.

Les résultats détaillés et les principales conclusions ont été consignés dans le rapport de synthèse. Projet UICN Juin 1987.

Une mission d'évaluation a fait une analyse critique du projet et a formulé des recommandations pour la 2ème phase. (Voir rapport d'évaluation juillet 1987, Gacoussou KOMATE, Marinantia DIARRA, Karin MARIKO).

IV.- Apiculture:

Depuis l'introduction de techniques améliorées modernes d'apiculture dans notre pays on a constaté une évolution sensible du cheptel apicole.

Dans le domaine de la formation et de la sensibilisation, 6 numéros de la revue bimensuelle "Publication/Api" sont parus.

800 apiculteurs ont été formés.

8 élèves et 1 étudiant de l'IER de Iotibougou

1 étudiant de l'ENIA ont été encadrés pour l'obtention de leur diplôme de fin d'étude.

Les cours d'apiculture sont dispensés à l'IPR ^{au} et centre forestier pratique de Tabacoro.

Le musée qui constitue un instrument efficace de vulgarisation est régulièrement visité par la population.

Dans le domaine des réalisations techniques, le nombre des apiculteurs encadrés a passé de 373 en 1986 à 400 en 1987, le nombre des associations d'apiculteurs de 23 à 25, le nombre de ruches placées de 731 à 1026, et le pourcentage de peuplement de 35 à 64 %

Conclusion :

Les résultats acquis par l'apiculture peuvent être considérés comme encourageants et nous pensons qu'ils s'amélioreront en 1988 avec la subvention de 800 000 DM que la RFA a accordée pour la promotion de l'apiculture.

V.- Projets en recherche de Financement

1.- Création et aménagement de la réserve de faune du Bafing

Elaboré par la DCPN en Septembre 1987, Ce projet a pour objectif, de créer et aménager la réserve de faune, afin de sauvegarder le patrimoine floristique et faunique du Bafing.

2.- Projet de protection de la réserve de faune des éléphants de Douentza

L'objet du projet est d'assurer une protection efficace de la réserve des éléphants de Douentza, d'étudier et d'inventorier la faune, afin d'aboutir à la préparation et à la réalisation d'un projet d'aménagement pour l'utilisation rationnelle de la faune.

Le projet a été soumis à la RFA pour financement dans le cadre de la rentabilité de la route Sévaré-Gao, et au 6è F.E.D.

Quant à la faune, le seul espoir reste l'intéressement de l'UICN à nos activités, l'intervention du 2^e Projet Forestier dans les travaux de piste du Parc National.

L'apiculture connaîtra un certain ralentissement mais toutes les démarches seront menées pour qu'en 1988 elle redémarre de plus belle.

La Direction du service saisit à nouveau cette opportunité pour féliciter l'ensemble du personnel, particulièrement celui qui a participé au déboisement de la Retenue du Barrage de Manantali. Elle exhorte tout le monde à plus de courage, de persévérance, de discipline et d'esprit d'initiative.

CONCLUSION

Si les conditions climatiques s'améliorent, la faune se reconstitue facilement. Mais cette capacité de reconstitution est annihilée par les actions destructives de l'homme : braconnage, destruction de l'habitat.

Pour donc sauvegarder notre patrimoine faunique, nos actions doivent tendre à endiguer ces causes anthropiques par :

- L'application correcte d'une législation appropriée
- La sensibilisation des populations pour les amener à assurer elle-même la protection de la faune
- La création d'aires réservées pour l'expansion et le développement de la vie sauvage : Parcs Nationaux et réserves de faune
- L'augmentation de la capacité de conception, de gestion, et de contrôle du service dans le domaine de la gestion de la faune par :
 - la formation des cadres en aménagement de la faune
 - le recrutement en nombre suffisant des agents techniques pour assurer une protection correcte de la faune
 - l'équipement du service en moyens suffisants (armes munitions, moyens de communication, moyens logistiques) pour le rendre plus efficace et plus dissuasif.
 - la motivation des cadres et agents de terrain au regard aux risques liés à la nature du travail. /.

133
14

- 11 -

3 1943-1944

T A T I S T I Q U E S

I. EXPLOITATION DU DOMAINE FORESTIER1. Recettes forestières

L'Année 1987 est la première année effective de l'application des nouveaux taux de redevance car en 1986 cette application avait commencé au milieu de l'année, c'est pourquoi les recettes forestières accusent une légère augmentation de 3,1% : 361.632.055F-CFA en 1987 contre 340.147.760 en 1986 soit une augmentation de 6,31%.

Les recettes d'exploitation enregistrées en 1987 sont de 193.632.105 contre 176.421.180F-CFA en 1986 soit 9,75% d'augmentation (Tab. N°12), tandis que les recettes de transaction sont de 167.999.950F-CFA en 1987 contre 163.726.580F-CFA en 1986 soit 2,6% d'augmentation.

Le tableau suivant nous donne la décomposition des recettes forestières par rubrique.

Nature des recettes	Montant	Perçu	Balance	Accroissement
	1986	1987		en %
- Exploitation Forêts	119.747.490	146.964.805	+ 27.217.315	+ 22,72
- Exploit. Faune	677.805	1.910.885	+ 1.233.080	+181,92
- Exploit. Pêche	40.763.250	40.038.350	- 724.900	- 1,77
- Défrichement	-	3.012.500	+ 3.012.500	100
- Vente Pl. nts	2.538.035	1.705.565	- 832.470	- 32,79
TOTAL	163.726.580	193.632.105	29.905.525	+ 18,26
Transact. Forêts	171.756.860	162.635.625	- 9.121.235	- 5,31
Transact. Chasse	2.482.875	2.242.750	- 240.125	- 9,67
Transact. Pêche	1.985.115	2.068.875	+ 83.760	+ 4,21
V. A. S	628.830	1.052.700	+ 423.870	67,40
TOTAL	176.853.600	167.999.950	- 8.853.650	- 5

II/ EXPLOITATION DES RESSOURCES FORESTIERES

1°) Bois de Chauffage

II constitue toujours la principale source d'énergie domestique pour la population, malgré les efforts consentis par le Gouvernement pour diminuer cette consommation (diffusion des foyers améliorés, subvention au gaz, etc). C'est ainsi qu'en 1987 la quantité de bois de chauffage contrôlée par les différentes Directions Régionales a été de 408049 stères contre 102950 stères en 1986. Il faut ajouter à ce chiffre 25241 stères et 4074 stères de bois commercialisés respectivement par l'OAPF et l'OARS, ce qui fait un total de 43736 stères.

2°) Charbon de Bois

En 1987 il y a eu 52359,09 quintaux contre 50900,4 qtx en 1986. En ce qui concerne les Opérations : l'OAPF a commercialisé 307 sacs et l'OARS 259 sacs.

3°) Bois d'Oeuvre

Le tableau N°17 nous donne l'état d'exploitation du bois d'oeuvre, ceci à partir des délivrances de permis.

Les quantités suivantes ont été enregistrées en 1987

Calloédrot	109	pieds
Lingue	27	"
Vène	244	"
Dougouira	820	"
Sau	2374	"
Kapockier	1010	"
Divers	5882	"

4°) Bois de Service

Les quantités suivantes ont été exploitées au cours de l'année 1987

2444	roniers
3056	doums
38828	perchos et fourches
236813	perchettes
36183	gavlettes
53577	bans
44298	Bambous

A ces chiffres, s'ajoutent les quantités exploitées par l'OAPF au cours de travaux d'éclaircies effectuées dans les plantations artificielles.

5°) Les Produits de Cueillette :

L'exploitation des produits de cueillette n'est jusqu'ici soumise à aucune redevance quel qu'en soit la nature. Les chiffres fournis sont ceux collectés par la Division Conditionnement du Ministère de l'Agriculture et sont très probablement en dessous des quantités réellement exploitées.

Les quantités enregistrées sont consignées dans le tableau n° 19.

6°) Les Infractions à la législation forestière.

Malgré une amélioration par rapport à l'année précédente le tableau des délits constatés et verbalisés demeure assez sombre avec :

3493 délits en forêts contre 4128 en 1986 soit 15,38% de diminution

59 " en chasse contre 74 en 1986 soit 20,27% de "

194 " en pêche contre 207 en 1986 soit 6,28% de "

Le tableau ci-dessous nous donne les détails sur tous les délits recensés au cours de l'année 1987.

Nature des délits	1986	1987
- Coupe en Zone-Sahélienne	2132	1296
- Défrichement	402	708
- Exploitation Frauduleuse.....	1583	708
- Feux de brousse.....	1570	1533
- Chasse.....	74	59
- Pêche	207	194
- autres délits	386	520

Les procès-verbaux dressés en 1987 sont les suivants :

Forêts 3493 PV

Chasse 53 PV

Pêche 140 PV.

7°) Feux de brousse :

En 1987 il y a eu 1533 cas de feux constatés contre 1570 cas en 1986. C'est dire que malgré tous les efforts consentis par le Gouvernement pour lutter contre ce fléau, il continue de ravager chaque année des milliers d'hectares.

8°) Défrichement et Vente des Plants

Le défrichement de nouvelles parcelles de culture et l'acquisition des plants produits par les pépinières des différents Cantonnements sont désormais soumis au paiement d'une redevance. Ainsi en 1987, les résultats suivants ont été enregistrés :

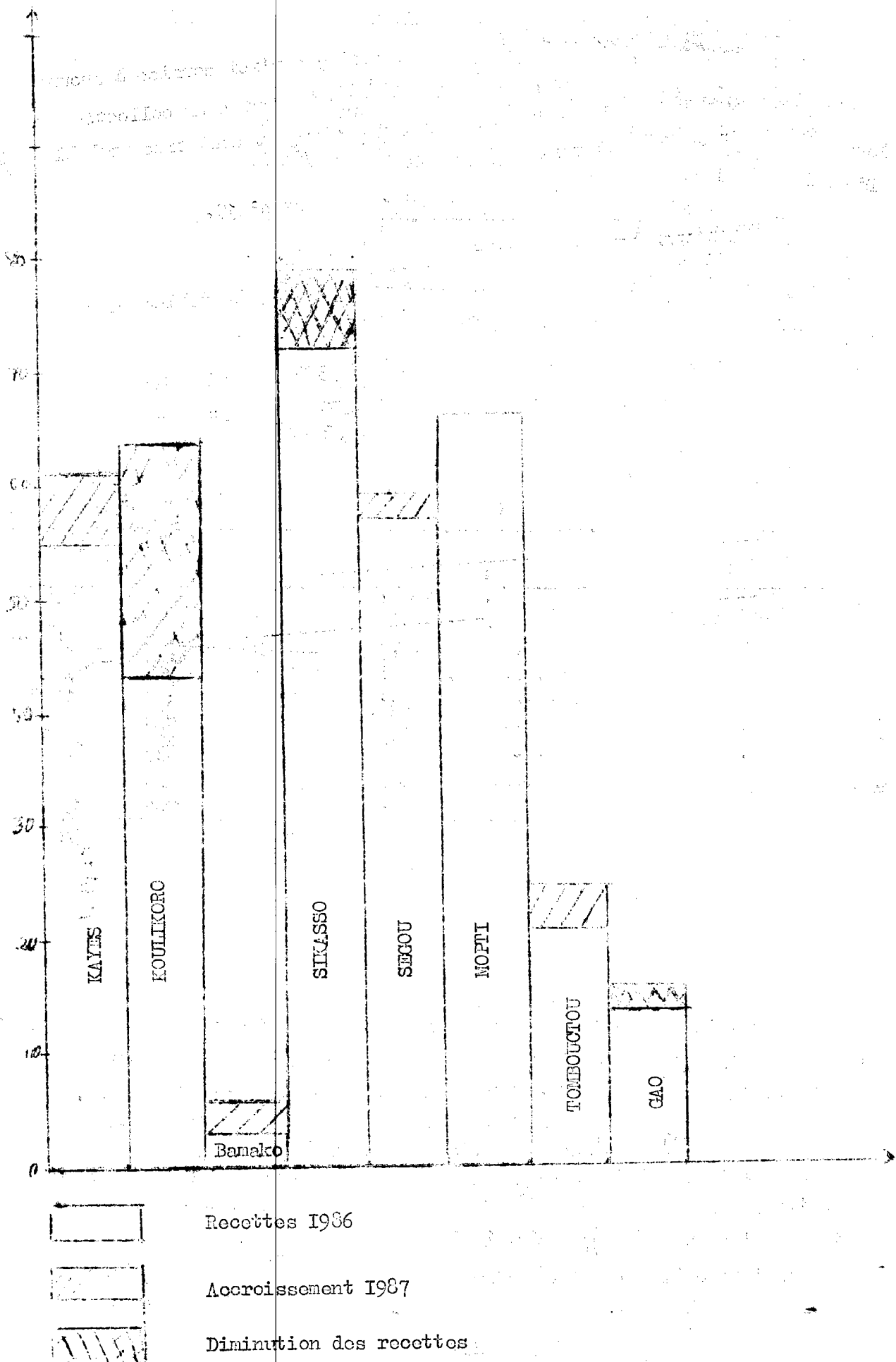
défrichement..... = 523, 5ha

vente de plants = 36870 pieds.

Fig. 1. Histogramme des Recettes Forestières (Directions Régionales des

en 000.000F-CFA.

(Eaux et Forêts)



C O N C L U S I O N

L'année 1987 aura été particulièrement marquée par le démarrage du Programme de Lutte contre la Désertification et par la factibilité de ses projets.

Cependant, la Direction Nationale des Eaux et Forêts est restée très active aussi bien dans sa mission de surveillance de l'exploitation des ressources que dans celles plus techniques d'aménagement, de développement et d'exploitation rationnelle des ressources.

Concernant la police forestière, on peut déplorer de nombreuses difficultés liées au contenu des textes, le bas niveau d'alphabétisation des populations, les besoins de plus en plus croissants de ressources en continuelle diminution, le manque d'armement des agents, leur faible motivation et tant d'autres. On doit cependant se rejouir du soutien politique dont jouit le service même s'il reste encore trop verbal et très localisé au sommet de la hiérarchie politique.

Les activités techniques continuent leur ascension et désormais tous les agents y participent à divers degrés et partout où ils se trouvent.

Il reste encore certaines difficultés en matière de sensibilisation, de reboisement, d'aménagement des forêts etc...

La sensibilisation doit être intensifiée. Le reboisement doit tenir davantage compte ^{des} desideratas des populations notamment en plants fruitiers. Les conclusions du séminaire de Mopti sur la pêche devraient permettre d'améliorer l'exploitation des eaux. Nous espérons que l'introduction du 2^e Projet Forestier dans le Parc National permettra d'améliorer la gestion de ce domaine.

La création de la représentation nationale de l'UICE et le programme futur de cette organisation permettent d'espérer un meilleur sort pour la faune, si le maintien d'une fermeture inapplicable de la chasse ne compromettrait pas cette chance.

L'année 1987 s'est relativement très bien passée, nous souhaitons que 1988 réserve à la Direction Nationale des Eaux et Forêts plus de succès.

A N N E X E S

RECETTES 1987
REGION DE KAYES

1:1

PERIODES	KAYES	BAFOULABE	DIEMA	KENIEBA	KITA	NIORO	YELIMANE	TOTAL
JANVIER	2 076 025	684 750	1 173 000	341 250	671 950	1 414 600	331 000	6 692 575
FEVRIER	2 401 850	770 500	651 450	627 250	765 750	1 049 800	551 350	6 817 950
MARS	1 952 100	715 500	901 250	289 000	1 652 250	828 500	355 000	6 693 600
AVRIL	1 872 150	455 750	728 200	186 250	1 325 500	601 500	643 000	5 812 350
MAI	1 068 875	537 750	800 750	760 000	1 040 000	334 450	321 350	4 863 175
JUIN	1 209 900	363 000	1 196 250	352 750	955 500	710 250	414 750	5 202 400
JUILLET	1 210 850	231 000	579 100	253 300	454 700	169 200	352 625	3 250 775
AOÛT	613 075	212 750	374 575	112 475	95 650	687 750	180 250	2 276 525
SEPTEMBRE	207 050	104 000	163 625	79 350	187 500	415 900	117 425	1 274 850
OCTOBRE	902 300	89 875	366 200	164 000	225 750	500 500	295 500	2 544 725
NOVEMBRE	1 977 150	785 000	605 050	347 250	248 600	776 375	875 750	5 615 175
DECEMBRE	2 182 050	1 140 300	1 199 850	837 000	2 331 875	1 332 750	800 250	9 824 075
TOTAL	17 673 975	6 090 175	8 739 300	4 349 875	9 955 025	8 821 575	5 238 250	60 868 175

.../...

PROLEC	KOULIKORO	BANANBA	DIOILA	KANGABA	KATI	KOLOKANI	NARA	TOTAL
JANVIER	2 543 225	329 750	692 250	276 250	4 912 800	156 300	81 400	18 991 975
FEBVRIER	1 207 250	389 650	1 417 125	249 500	5 062 705	293 800	431 400	19 051 430
MARS	992 050	437 400	1 097 875	276 500	3 203 825	622 750	588 750	17 219 150
AVRIL	1 199 200	406 725	387 250	410 750	2 907 350	444 150	240 350	15 995 775
MAI	380 025	142 750	225 000	356 250	1 936 100	804 000	840 250	14 684 375
JUN	326 150	367 625	215 750	316 000	1 593 300	868 350	268 250	13 955 425
JUILLET	89 100	142 450	77 500	63 900	1 173 790	540 575	190 550	12 277 865
AOUT	116 350	53 350	239 750	168 600	924 650	339 575	204 850	12 047 125
SEPTEMBRE	348 025	71 500	135 000	14 000	1 155 650	380 500	209 600	12 314 275
OCTOBRE	260 575	208 000	258 450	29 250	1 383 550	378 750	723 950	13 237 525
NOVEMBRE	361 400	351 200	752 500	46 000	1 890 350	549 000	939 050	14 889 500
DECEMBRE	398 000	722 250	737 750	437 500	3 737 075	596 950	841 250	17 470 775
TOTAL	8 221 350	3 622 650	6 236 200	2 644 500	29 881 145	5 969 700	5 559 650	62 135 195

RECETTES 1987
REGION DE SIKASSO

TABL. N° 2

PERIODES	SIKASSO	BOUGOUNI	KADIOLO	KOLONDIEBA	KOUTIALA	YANFOLILA	YOROSSO	TOTAL
JANVIER	3 593 625	810 000	1 814 750	69 500	615 250	413 500	222 750	7 539 375
FEVRIER	2 170 000	1 401 950	712 700	967 750	486 300	722 500	153 000	6 614 200
MARS	3 408 500	1 584 150	116 000	533 500	1 758 350	2 549 500	855 250	10 805 250
AVRIL	2 012 750	1 365 000	15 000	570 250	829 750	2 783 000	834 000	8 410 750
MAI	2 254 500	1 553 500	221 500	446 500	768 125	1 295 000	741 875	7 281 000
JUIN	991 250	1 098 750	65 000	908 600	521 750	842 000	718 125	5 145 475
JUILLET	1 201 875	1 691 250	825 250	606 500	514 250	1 571 750	509 000	6 919 875
AOUT	1 955 000	1 189 000	436 500	187 500	143 500	555 250	444 500	4 911 250
SEPTEMBRE	875 500	1 555 950	52 750	137 500	251 500	507 250	263 625	3 644 075
OCTOBRE	665 350	1 644 400	63 750	56 500	250 000	594 000	54 500	3 329 500
NOVEMBRE	990 000	324 250	202 700	55 000	249 500	126 250	209 625	2 157 325
DECEMBRE	2 180 125	1 539 875	441 050	733 500	489 875	819 500	731 750	6 935 675
TOTAL	22 300 475	15 758 075	4 966 950	5 272 600	6 878 150	12 779 500	5 738 000	73 693 750

144
RECETTES 1987
REGION DE SEGOU

PERIODES	SEGOT	BARAOULI	BLA	MACINA	NIONO	SAN	TONINIAN	TOTAL
JANVIER	1 972 400	431 050	574 025	480 625	11 271 500	11 287 250	547 000	6 563 850
FEVRIER	2 425 850	760 300	520 675	1 448 225	11 020 750	943 600	11 201 450	8 320 850
MARS	2 155 150	347 950	422 150	1 426 750	859 550	925 875	972 600	7 110 025
AVRIL	1 817 700	240 050	447 250	878 700	844 750	472 700	825 050	5 526 200
MAI	2 478 750	439 650	340 250	852 250	628 700	11 680 000	578 625	6 998 225
JUIN	1 335 700	291 050	389 250	1 084 050	273 250	162 750	701 500	4 237 550
JUILLET	715 000	211 275	210 000	266 000	166 400	397 550	649 750	2 615 975
AOUT	1 105 250	92 900	45 000	246 250	285 000	379 500	263 500	2 417 400
SEPTEMBRE	1 583 000	100 100	85 000	341 000	202 350	278 150	292 750	2 882 350
OCTOBRE	1 751 250	256 700	58 000	306 500	442 175	794 100	859 975	4 468 700
NOVEMBRE	1 967 500	199 100	151 500	466 750	283 600	579 850	243 500	3 891 800
DECEMBRE	2 030 450	224 775	202 700	529 700	246 600	905 850	356 850	4 496 925
TOTAL	21 328 000	3 594 900	3 445 800	8 326 800	6 524 625	8 807 175	7 492 550	59 529 850

PERIODES	MOPTI	BANDIAGARA	BANKASS	DJENNE	DOUENTZA	KORO	TENEKOU	YOUWAROU	TOTAL
JANVIER	2 170 575	489 500	1 506 400	926 650	365 500	1 173 250	218 500	1 287 250	8 137 625
FEVRIER	3 378 500	1 011 200	1 220 600	1 269 125	231 600	3 008 525	2 237 250	807 750	13 164 550
MARS	1 825 650	327 550	1 058 550	555 700	280 750	1 561 800	496 400	1 010 750	7 117 150
AVRIL	1 288 150	827 600	795 950	329 250	1 516 875	1 701 700	809 875	188 300	6 457 700
MAI	1 136 750	578 500	667 850	693 725	233 250	1 787 800	739 500	184 500	6 021 875
JUIN	803 050	693 500	556 250	524 375	130 750	684 000	311 250	139 625	3 842 800
JUILLET	846 625	627 500	614 750	333 300	233 625	627 575	494 750	258 000	4 036 125
AOUT	437 550	373 000	574 350	780 300	138 500	848 375	242 500	200 500	3 595 075
SEPTEMBRE	632 950	345 625	291 675	444 890	140 750	407 250	203 350	207 250	2 673 740
OCTOBRE	604 500	224 250	589 250	453 000	82 500	470 000	214 000	226 750	2 864 250
NOVEMBRE	461 250	324 000	511 775	1 328 125	272 600	487 500	200 000	355 625	3 940 875
DECEMBRE	1 048 275	512 500	417 750	1 049 250	274 875	460 150	650 500	394 250	4 807 650
TOTAL	14 633 925	6 334 725	8 805 150	8 687 690	2 901 575	13 217 925	6 817 875	5 260 550	66 659 415

TAB. N° 6

RECETTES 1987
REGION DE TOMBOUCTOU

PERIODES	TOMBOUCTOU	DIRE	GOUDAM	NIAFUNKI	RHAROUS	TOTAL
JANVIER	68 000	365 450	293 425	91 000	482 750	1 300 625
FEVRIER	160 725	424 275	472 500	619 000	1 119 675	2 796 175
MARS	404 500	457 700	655 875	1 032 250	465 000	3 013 325
AVRIL	126 500	85 125	319 000	777 000	0	1 307 625
MAI	170 975	163 500	0	112 375	750 350	1 197 200
JUIN	124 800	363 875	276 500	255 250	184 650	1 205 075
JUILLET	134 900	283 225	1 386 100	222 965	200 550	2 227 740
AOUT	108 000	18 500	440 500	231 975	450 000	1 248 975
SEPTEMBRE	142 500	180 750	148 250	414 700	350 150	1 236 350
OCTOBRE	138 250	215 000	0	104 150	224 100	681 500
NOVEMBRE	55 825	257 500	325 750	1 439 375	122 050	2 200 500
DECEMBRE	179 250	342 000	340 700	2 235 500	21 000	3 118 450
TOTAL	1 814 225	3 156 900	4 658 600	7 535 540	4 368 275	21 533 540

TAB. N°7

RECETTES 1987
REGION DE GAO

PERIODES	GAO	ANSONGO	BOUREM	KIDAL	MENAKA	TOTAL
JANVIER	266 500	99 625	131 600	9 000	108 100	614 825
FEBVRIER	400 060	878 325	463 425	4 500	190 700	1 937 010
MARS	1 301 925	1 432 625	606 850	9 000	92 150	3 442 500
AVRIL	505 125	423 250	76 675	2 000	253 450	1 260 500
MAI	160 000	165 500	19 150	6 000	80 450	431 100
JUIN	472 000	176 500	69 050	4 500	151 900	873 950
JUILLET	196 225	16 625	262 525	0	160 650	635 025
AOÛT	55 000	35 250	0	0	37 650	127 900
SEPTEMBRE	87 350	12 000	1 125	114 000	0	214 475
OCTOBRE	72 250	73 775	10 000	2 000	57 500	215 525
NOVEMBRE	23 800	90 550	72 500	0	67 600	254 450
DECEMBRE	172 200	66 125	68 350	11 000	0	317 675
TOTAL	3 712 435	3 470 150	1 781 250	162 000	1 200 150	10 325 985

TAF. N°8

RECETTES 1987
DISTRICT DE BAMAKO

PERIODES	RECETTES
JANVIER	783 300
FEVRIER	809 750
MARS	694 925
AVRIL	731 125
MAI	1 007 740
JUIN	423 850
JUILLET	376 350
AOUT	780 200
SEPTEMBRE	321 350
OCTOBRE	380 625
NOVEMBRE	223 450
DECEMBRE	353 480
TOTAL	6 886 145

TAB. N°9

149

TABLEAU RECAPITULATIF DES

TAB. N°9-1

RECETTES FORESTIERES DE L'ANNEE 1987

MOIS	RECETTES D'EXPLOITATION					DEFRICHEMENT		VENTE		TOTAL
	FORETS	CHASSE	PECHE					PLANTS		
KAYES	20 375 225	355 500	2 400 000			0		370 625		23 501 350
KOULIKORO	37 078 425	365 220	2 060 625			575 000		319 775		40 399 045
BKO- DISTRICT	252 230	1 072 665	692 700			0		148 500		2 166 095
SIKASSO	17 559 000	55 000	6 218 500			582 500		0		24 415 000
SEGOU	34 299 350	60 000	5 641 500			922 500		185 375		41 108 725
MOPTI	24 335 700	2 500	12 016 875			537 500		119 715		37 012 290
TOMBOUCTOU	9 916 240	0	5 377 000			230 000		404 350		15 927 590
GAO	3 148 635	0	5 631 150			165 000		157 225		9 102 010
TOTAL	146 964 805	1 910 885	40 038 350			3 012 500		1 705 565		193 632 105

TAB. N°9-2

150

RECETTES DE TRANSACTION

FORETS	CHASSE	PECHE	V.A.S.	TOTAL	TOTAL GENERAL
36 411 075	813 250	105 000	37 500	37 366 825	60 868 175
21 365 125	64 500	108 750	197 775	21 736 150	62 135 195
3 174 750	817 500	78 750	649 050	4 720 050	6 886 145
48 536 250	281 250	446 250	15 000	49 278 750	73 693 750
18 164 625	108 750	81 000	66 750	18 421 125	59 529 850
28 740 375	142 500	764 250	0	29 647 125	66 659 415
5 272 175	0	291 375	42 400	5 605 950	21 533 540
971 350	15 000	193 500	44 225	1 223 975	10 325 985
162 635 625	2 242 750	2 068 875	1 052 700	167 999 950	361 632 055

RHYTHME DE RECOUVREMENT PAR MOIS
ET PAR DIRECTION REGIONALE 1987

TAB. N°10

D.R.E.F.	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	EKO DISTRICT	TOTAL
JANVIER	6 692 575	8 991 975	7 539 375	6 563 850	8 137 625	1 300 625	614 825	783 300	40624150
FEBVRIER	6 817 950	9 051 430	6 614 200	8 320 850	13 164 550	2 796 175	1 937 010	809 750	49511915
MARS	6 693 600	7 219 150	10 805 250	7 110 025	7 117 150	3 013 325	3 442 550	694 925	46095975
AVRIL	5 812 350	5 995 775	8 410 750	5 526 200	6 457 700	1 307 625	1 260 500	731 125	35502025
MAI	4 863 175	4 684 375	7 281 000	6 998 225	6 021 875	1 197 200	431 100	1007 740	32484690
JUIN	5 202 400	3 955 425	5 145 475	4 237 550	3 842 800	1 205 075	873 950	423 850	24886525
JUILLET	3 250 775	2 277 865	6 919 875	2 615 975	4 036 125	2 227 740	636 025	376 350	22340730
AOUT	2 276 525	2 047 125	4 911 250	2 417 400	3 595 075	1 248 975	127 900	780 200	17404450
SEPTEMBRE	1 274 850	2 314 275	3 644 075	2 882 350	2 673 740	1 236 350	214 475	321 350	14561465
OCTOBRE	2 544 725	3 237 525	3 329 500	4 468 700	2 864 250	681 500	215 525	380 625	17722350
NOVEMBRE	5 615 175	4 889 500	2 157 325	3 891 800	3 940 875	2 200 500	254 450	223 450	23173075
DECEMBRE	9 824 675	7 470 775	6 935 675	4 496 925	4 807 650	3 118 450	317 675	353 480	37324705
TOTAL	60 868 175	62 135 195	73 693 750	59 529 850	66 659 415	21 533 540	10 325 985	6886 145	361632055

EVOLUTION DES RECETTES FORESTIERES
DE 1971 A 1987

TAB. N°11

			RECETTE D'EXPLOITATION			
ANNEE	FORETS		CHASSE	PECHE	DIVERS	TOTAL
1971	12 618 125	!	5 129 937	8 510 625	4 545 440	30 804 127
1972	16 180 625	!	5 014 375	9 661 100	2 662 397	33 518 497
1973	15 626 847	!	5 996 025	6 462 450	936 385	29 021 707
1974	19 785 282	!	6 774 062	7 065 187	856 207	34 480 738
1975	31 547 088	!	7 882 375	12 441 077	17 712 795	53 583 335
1976	33 942 272	!	10 445 760	26 778 750	1 110 175	72 276 957
1977	37 328 107	!	9 964 830	38 711 175	1 413 022	87 417 134
1978	36 338 155	!	3 837 000	30 069 125	1 811 590	72 055 870
1979	35 940 845	!	346 750	32 609 687	1 227 575	70 124 857
1980	44 266 872	!	506 437	33 078 390	972 175	78 823 874
1981	53 812 377	!	405 850	30 397 500	932 250	85 547 977
1982	69 223 350	!	447 840	34 717 192	14 550	104 402 932
1983	67 875 720	!	503 850	33 007 100	0	101 386 670
1984	68 733 640	!	561 631	23 082 200	0	92 377 471
1985	74 337 595	!	282 825	22 800 125	3 830 190	101 250 735
1986	119 747 490	!	677 805	40 763 250	2 538 035	163 726 580
1987	146 964 805	!	1 910 885	40 038 350	4 718 065	193 632 105
!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!
TOTAL	884 269 195	!	60 688 237	430 193 283	29 280 851	1 404 431 566
!	!	!	!	!	!	!

RECETTE DE TRANSACTION

FORETS	CHASSE	PECHE	V.A.S.	TOTAL	TOTAL GENERAL
12 025 662	563 137	378 125		12 966924	43 771 051
18 155 975	806 475	259 750		19 222200	52 740 697
12 414 300	601 062	206 625		13 221987	42 243 694
20 056 492	804 687	910 320		21 771499	56 252 237
32 297 260	954 825	901 040		34 153125	87 736 460
35 283 962	1 250 875	674 700		37 209537	109 486 494
50 871 407	1 961 437	1 219 625		54 052469	141 469 603
58 525 675	1 487 362	2 662 037		62 675074	134 730 944
70 993 667	2 214 500	2 908 875		76 117042	146 214 899
95 980 582	4 620 442	3 336 812		103 937836	182 761 710
154 315 694	3 655 787	3 280 900		161 252381	246 800 358
189 308 015	2 024 780	2 106 187		193 438982	297 841 914
108 234 047	2 582 125	1 373 412		112 189584	213 576 254
84 955 571	33 938 562	560 964		119 455097	211 832 568
107 500 499	3 159 425	1 662 265	216 142	112 538331	213 789 066
171 756 860	2 482 875	1 985 145	628 830	176 853680	340 580 260
162 635 625	2 242 750	2 068 875	1 052 700	167 999950	361 632 055
1 385 311 293	65 351 106	26 495 627	1 897 672	1479055698	2 883 487 264

POSTES	BOIS D'OEUVRE	BOIS DE SERVICE	BOIS DE CHAUFFAGE FEU CHARBON DE BOIS	DEBRICHERMENT	VENTE PLANTS	TOTAL
Keyes	317.000	1786275	2928500	0	245825	5277600
Bafoulabé	64000	455800	731500	0	0	1248300
Djema	602500	1330350	490000	0	0	2422850
Keniéba	75000	984500	287500	0	20875	1367875
Kita	601000	1790400	2231750	0	69000	4692150
Moro	321500	1855450	2325000	0	0	4501950
Yelimané	67000	959200	174000	0	34925	1235125
TOTAL	2045000	9161975	9168250	0	370625	20745850
Koulikoro	207500	146650	3012850	227500	42600	3637100
Benamba	297500	451850	2113425	102500	55775	3021050
Dioila	749000	173750	1464450	80000	0	2467200
Kengaba	1425400	230000	185250	40000	27000	1907650
Keti	1159000	350900	18746250	52500	100650	20409300
Kolokani	142500	98250	439750	17500	0	4656200
Nera	253000	313350	1139100	55000	93750	1874700
TOTAL	4233900	1765250	31079275	575000	319775	37973200
BRG-BST	252230	0	0	0	148500	400730
Sikasso	338500	353000	3951350	25000	0	4667850
Bougouni	501500	794100	1781350	122500	0	3199450
Kadiolo	83500	37450	152000	130000	0	452950
Kolondietba	109500	83100	147000	125000	0	464600
Koutiala	471500	159900	2340500	0	0	2971900
Yanfolila	3027000	1508750	758000	75000	0	5368750
Yorosso	213000	503000	190000	105000	0	1016000
TOTAL	4744500	3494300	9320200	582500	0	18141500

Tableau n°12 suite.

Ségué	1053500	1259800	1465950	60000	0	17029250
Barmoueli	419500	432850	974300	35000	0	1861650
Bla	580500	259050	630500	157500	0	1627550
Macine	381500	4236400	653150	440000	120500	5831550
Niono	143000	251000	1948000	165000	0	2507000
San	467500	1604550	2410750	35000	0	4517800
Tomlinan	441000	1206550	290000	30000	64875	2032425
TOTAL	3406500	9250200	21562650	922500	185375	35407225
Mopti	1086000	317400	5196500	60000	24525	6664425
Bandiagara	219500	1134850	2191000	72500	0	3617650
Bahass	334000	1506850	271150	32500	16275	2160775
Djenné	285500	339450	2027250	60000	54365	2765565
Dougoutza	314500	490450	600000	35000	0	1436950
Koro	766000	1395050	2226250	207500	0	4594800
Tenakou	56000	205000	1622000	70000	5000	1958000
Touronrou	58000	232000	1464000	0	19250	1773550
TOTAL	3116500	5621050	15598150	537500	119715	26922915
Tombouctou	270000	101100	136000	0	201300	703400
Diré	127000	857000	550000	222500	13000	1770300
Goundam	56000	454790	1217900	0	19600	1743290
Niafunké	44500	2645250	1067700	7500	50500	3615450
Rharous	394000	1322650	672350	0	39150	2423150
TOTAL	891500	5380790	3643950	230000	404350	10550590
Gao	0	212000	983560	0	4500	1200060
Ansongo	53000	93150	292000	0	0	438150
Bouren	72000	21500	572875	0	9625	576000
Menaka	3500	5000	153500	0	0	162000
Kidal	412000	306750	267800	165000	143100	294650
TOTAL	240500	638400	2269735	165000	157225	3470060
TOTALUK	19010630	35311965	92642210	3012500	1705565	193632105

RECETTES FORESTIERES 1987
EXPLOITATION CHASSE ET PECHE

Tableau n°13.

POSTES	C H A S S E		P E C H E		T O T A L
	Permis Résident	Autres Permis	Permis		
Kayes		60000	1101000		1161000
Bafoulabé		15000	993250		1008250
Diéma		0	0		0
Kéniéba		220500	0		220500
Kita		60000	261500		321500
Nioro		0	44250		44250
Yélimané		0	0		0
T O T A L =	0	355500	2400000		2755500
Koulikoro	0	768750	768750		768750
Nanamba	0	0	0		0
Dioula	15000	356500	371500		371500
Kangaba	0	330500	330500		330500
Kati	350220	593375	943595		943595
Kolokani	0	11500	11500		11500
Nara	0	0	0		0
T O T A L	0	365220	2060625		2425845
BKO - DST.	0	1072665	692700		1765365
Sikasso	0	0	821000		821000
Bougouri	0	30000	436000		466000
Kadiolo	0	0	323000		323000
Yolondicéba	0	0	69500		69500
Koutiala	0	0	355000		355000
Yanfélila	0	25000	4214000		4239000
Yorosso	0	0	0		0
T O T A L =	0	55000	6218500		6273500

Tableau n°13 (suite)

Ségou	-	30000	1728000	1758000
Baraouoli	-	15000	249000	264000
Bla	-	15000	115000	130000
Macina	-	0	597000	597000
Niono	-	0	2881000	2881000
San	-	0	66500	66500
Tomninan	-	0	5000	5000
T O T A L	0	60000	5641500	5701500
Mopti	-	0	4963750	4963750
Bandiagara	-	0	0	0
Barkass	-	0	257000	257000
Djéniné	-	0	1171750	1171750
Douentza	-	0	55000	55000
Koro	-	0	6000	6000
Tenonkou	-	2500	2855625	2858125
Yowwarou	-	0	2707750	2707750
T O T A L	0	2500	12016875	12019375
Tombouctou	-	0	700250	700250
Diré	-	0	873125	873125
Goundan	-	0	1944500	1944500
Niafunké	-	0	1277625	1277625
Rharous	-	0	581500	581500
T O T A L	0	0	5377000	5377000
Gao	-	0	1909000	1909000
Ansongo	-	0	2784650	2784650
Bourem	-	0	937500	937500
Ménaka	-	0	0	0
Kidal	-	0	0	0
T O T A L	0	0	5631150	5631150
T O T A U X	0	1910005	40033350	41949235

POSTES	TRANSACT. FORESTIERS	TRANSACT. CHASSE	TRANSACT. PECHE	VENTE ARBRES SAISIS	TOTAL
Kayes	14029125	163750	37500	0	11235375
Bafoulabé	3766125	45000	0	22500	3333625
Dioma	6222700	93750	0	0	6316450
Kéniéba	2626500	93750	41250	0	2761500
Kita	4698125	217000	26250	0	4941375
Noro	4275375	0	0	15000	4275375
Yelimané	3793125	195000	0	37500	4003125
TOTAL	36411075	813250	105000	37500	37366825
Koulikoro	3777750	27000	48750	34200	3897700
Bananba	535500	0	0	0	535500
Dioila	3397500	0	0	75000	3397500
Kangaba	332250	0	0	7500	407250
Kati	8423250	37500	60000	7500	8528250
Kolokani	1231125	0	0	70875	1302000
Nara	3667750	0	0	10200	3677950
TOTAL	21365125	64500	108750	197775	21736150
BKO-DIST.	3174750	817500	78750	649050	4720050
Sikasso	16785375	18750	7500	0	16841625
Bougouni	11867625	187500	37500	0	12092625
Kadiolo	4451250	0	33750	0	4491000
Kolondiéba	4701000	37500	0	0	4738500
Koutiala	3551250	0	0	0	3551250
Yanfolila	2766750	37500	367500	15000	3171750
Yorosso	4707000	0	0	15000	4722000
TOTAL	48536250	281250	446250	15000	4928750
Ségou	2453250	33750	63750	0	2550750
Baraouli	1394250	75000	0	0	1469250
Blé	1688250	0	0	0	1688250
Macina	1898250	0	0	0	1898250
Niono	1119375	0	17250	0	1136625
Sen	4156125	0	0	66750	422875

Tominian	:	5455125	:	0	:	0	:	5455125	:
TOTAL	=:	18164625	:	108750	:	81000	:	66750	:
Mopti	:	2768250	:	75000	:	142500	:	0	:
Bandiagara	:	2701875	:	15000	:	0	:	0	:
Bankass	:	6387375	:	0	:	0	:	0	:
Djonné	:	4434375	:	52500	:	262500	:	0	:
Douontza	:	1392375	:	0	:	17250	:	0	:
Koro	:	8617125	:	0	:	0	:	0	:
Tononkou	:	1659750	:	0	:	342000	:	0	:
Youwarou	:	0	:	0	:	0	:	0	:
T O T A L =:	:	26740375	:	142500	:	764250	:	0	:
Tombouctou	:	176125	:	0	:	134625	:	12865	:
Diré	:	424500	:	0	:	78000	:	10975	:
Goundan	:	949750	:	0	:	0	:	17060	:
Niafunké	:	2365925	:	0	:	75000	:	1500	:
Rharous	:	1354875	:	0	:	3750	:	0	:
T O T A L =:	:	5272125	:	0	:	291375	:	42400	:
Gao	:	507000	:	0	:	96375	:	0	:
Ansongo	:	214500	:	0	:	0	:	32850	:
Bouron	:	59250	:	0	:	97125	:	11375	:
Monaka	:	190500	:	15000	:	0	:	0	:
Kidal	:	0	:	0	:	0	:	0	:
T O T A L =:	:	971250	:	15000	:	193500	:	44225	:
T O T A U X =:	:	162635625	:	2242750	:	2068875	:	1052700	:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:
	:		:		:		:		:

EVOLUTION DES RECETTES FORESTIERES
1977-1987

D.R.E.F.	1977	1978	1979	1980	1981
KAYES	10579395	14566955	14047025	17372007	22034370
KOULIKORO	26471557	22282892	18598977	24338185	33506167
BKO-DIST.	0	0	319500	848937	1255312
SIKASSO	15579445	16142155	20083525	33603412	64640012
SEGOU	15552107	10710900	9769125	12227520	207485550
HOPTI	30102917	51941557	57998710	55147932	64188896
TOMBOUCTOU	0	0	18115470	20748562	25530112
GAO	16237700	15632255	17524902	8487525	14896937
TOTAL	114523121	131276714	156457234	17 2774080	433537356

TABLEAU N° 15 SUITE

1982	1983	1984	1985	1986	1987
31135162	24168557	20551973	37008080	55596640	60868175
39338980	35107712	34766715	38478015	44809313	62135195
1035912	1293625	2085625	2416275	3474555	6886145
76329007	45220487	37272754	53448325	79996600	73693750
36201985	35453667	35998406	35601792	58397065	59529850
73425405	40269550	26557638	27096250	66210935	66659415
22135400	15896220	11187033	9524939	18738320	21533540
18240032	16165960	9864411	10215390	13241265	10325985
297841883	213575778	178284555	213789066	340514695	361632055

PRODUCTION FORESTIERE 1987
BOIS DE CHAUFFE ET CHARBON DE BOIS

lab. n°16

POSTES	BOIS DE CHAUFFE	CHARBON DE BOIS
Kayes	13275	1474,8
Bafoulabé	495	130
Dioma	2550	52
Kéniéba	1415	18
Kita	9610	839
Nioro	11590	28
Yélimané	860	0
TOTAL	39795	2541,8
Koulikoro	13577,5	1192
Banamba	8936,5	1792
Dioila	6091	985
Kangaba	845	65
Kati	70230	18796
Kolokani	19905	2398,6
Nara	5203	450
T O T A L	124788	25678,6
Sikasso	16523	2587
Bougouni	15420	3033,1
Kadiolo	735	209
Kolondiéba	335	320
Koutiala	9080	2093,09
Yanfollila	1419	1896
Yorosso	950	0
TOTAL	44462	10138,19
Ségou	67720	4792,8
Baraoueli	4834	30
Bla	3090	42
Macina	3015	251
Miono	9335	324
San	11510	465
Tominian	930	416
TOTAL	100434	6320,8

Tab. n°16 suite

Mopti	24670	1050
Bandiagara	7580	2700
Barkass	1292	51
Djonné	8805	1065
Douentza	3000	0
Koro	10920	169
Tenenkou	8060	40
Youwarou	7800	0
TOTAL	= 72127	5075
Tombouctou	270	320
Diré	2662,5	70
Goundoun	6089,5	0
Niafunké	5183,5	130
Rharous	2669	703
TOTAL	= 16874,5	1223
Gao	4331,55	469
Ansongo	1430	24
Bouren	2353	345,7
Monaka	1279	48
Kidal	175	495
TOTAL	9568,55	1381,7
TOTAUX	408049,05	52359,09

POSTES	CAILLEDRAT	LINGUE	VENNE	DOUGOURA	SAU	SAMAN	KAPOKIER	DIVERS
	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3	Nbre Vol. m3
	Pied	Pied	Pied	Pied	Pied	Pied	Pied	Pied
Kayes	1 : 1,649	0 : 0	0 : 0	39 : 27,378	0 : 0	0 : 0	18 : 6,12	81 : 46,17
Bafoulabé	0 : 0	0 : 0	1 : 0,7	2 : 1,404	0 : 0	0 : 0	19 : 6,46	26 : 14,82
Djema	0 : 0	0 : 0	0 : 0	41 : 28,782	0 : 0	0 : 0	123 : 41,82	332 : 189,24
Kéniéba	0 : 0	0 : 0	1 : 0,7	14 : 9,828	4 : 2,64	0 : 0	6 : 2,04	25 : 14,25
Kita	10 : 16,49	3 : 1,359	4 : 2,8	49 : 34,398	59 : 38,94	0 : 0	61 : 20,74	108 : 61,56
Niéro	0 : 0	0 : 0	0 : 0	3 : 2,106	0 : 0	0 : 0	29 : 9,86	58 : 33,06
Yélimané	0 : 0	0 : 0	0 : 0	10 : 7,02	0 : 0	0 : 0	0 : 0	42 : 23,94
TOTAL	11 : 18,139	3 : 1,359	6 : 4,2	158 : 110,916	63 : 41,50	0 : 0	256 : 87,04	672 : 883,04
Koulikoro	1 : 1,649	0 : 0	1 : 0,7	21 : 14,742	3 : 1,90	0 : 0	48 : 16,32	35 : 19,95
Bananba	0 : 0	0 : 0	0 : 0	71 : 49,842	1 : 0,66	0 : 0	34 : 11,56	25 : 14,25
Diola	12 : 19,788	4 : 1,812	2 : 1,4	134 : 94,068	51 : 33,66	0 : 0	65 : 22,1	49 : 27,93
Kangaba	0 : 0	1 : 0,453	1 : 0,7	18 : 12,636	509 : 385,94	0 : 0	55 : 18,7	45 : 25,65
Kati	18 : 29,682	4 : 1,012	2 : 1,4	32 : 22,464	272 : 178,52	0 : 0	81 : 27,54	102 : 58,14
Kolokreni	0 : 0	0 : 0	3 : 2,1	24 : 16,848	13 : 8,50	0 : 0	22 : 7,48	27 : 15,39
Nara	0 : 0	0 : 0	0 : 0	0 : 0	0 : 0	0 : 0	24 : 8,16	105 : 59,85
TOTAL	31 : 51,119	9 : 4,077	9 : 6,3	300 : 210,6	849 : 560,34	0 : 0	329 : 111,86	388 : 221,16
Sikasso	1 : 1,649	1 : 0,453	0 : 0	15 : 10,53	39 : 25,74	0 : 0	15 : 5,1	141 : 80,37
Bougouni	7 : 11,543	1 : 0,453	4 : 2,8	22 : 15,444	131 : 86,46	2 : 0	23 : 7,82	8 : 4,56
Kadiolo	0 : 0	0 : 0	1 : 0,7	0 : 0	10 : 6,6	0 : 0	1 : 0,34	30 : 17,1
Kolondieba	3 : 4,947	0 : 0	1 : 0,7	0 : 0	27 : 17,82	1 : 0	5 : 1,7	1 : 0,57
Koutiala	8 : 13,192	3 : 1,359	6 : 4,2	17 : 11,934	24 : 17,34	0 : 0	15 : 4,76	158 : 90,06
Yanfolila	11 : 16,139	1 : 0,453	3 : 2,1	2 : 1,404	164 : 768,24	0 : 0	0 : 0	7 : 3,99
Yorosso	1 : 1,649	2 : 0,906	37 : 25,9	7 : 4,914	3 : 1,98	1 : 0	1,215	4 : 1,36
TOTAL	31 : 51,119	8 : 3,624	52 : 36,4	63 : 44,226	1398 : 922,68	4 : 0	4,86	62 : 21,08
Ségou	2 : 3,298	0 : 0	42 : 29,4	141 : 98,982	9 : 5,94	0 : 0	39 : 13,26	298 : 169,86
Barakouli	6 : 9,894	6 : 2,718	7 : 4,9	73 : 51,246	53 : 34,93	0 : 0	14 : 4,76	68 : 25,34
Bia	12 : 19,788	0 : 0	11 : 7,7	56 : 39,312	0 : 0	0 : 0	30 : 10,2	88 : 50,16
Maccina	2 : 3,298	0 : 0	28 : 19,6	1 : 0,702	0 : 0	0 : 0	28 : 9,52	138 : 78,66
Niono	0 : 0	0 : 0	0 : 0	12 : 8,424	1 : 0,66	0 : 0	48 : 16,32	29 : 16,53
San	3 : 4,947	0 : 0	27 : 18,506	14 : 9,828	1 : 0	0 : 0	25 : 8,5	194 : 110,58
Tomian	7 : 11,543	1 : 0,453	10 : 7	2 : 1,404	0 : 0	0 : 0	75 : 25,5	232 : 132,24
TOTAL	32 : 52,768	7 : 3,171	125 : 197,5	299 : 209,898	64 : 44,50	0 : 0	259 : 88,06	1041 : 593,37

[illegible]

IT IS CONSENTED THAT THE INFORMATION SUBMITTED HEREIN IS NOT TO BE DISCLOSED TO ANY OTHER PERSON OR ENTITY WITHOUT THE WRITTEN CONSENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA.

COGNITIONEN IS THE PROCEP... TPR KATIBOUGOU
CATTI CHERPAT 1.64cm3/PIED (MEMOIRE PAGE

CALIFORNIA
 1964/MS/PIED
 0.4533/PIED
 BUREAU DE
 RECHERCHE

KARL LUTHER
C. 3403-1180)

-KAR CENTER-
 095414-1250/
 (C-66013/PIED)
 SOURCE C.I.D.S.

0.60H3/11100
0.70H3/11100

DATE : 1-21-53/PLD

1,21513/PLD

- DONGCURA C₉702n3/FILED) 238 INSTRUCT. FOR INFORMATION
- T2R KATIEBOUGOU. T2R KATIEBOUGOU.

Tableau 18.

PRODUCTIONS FORESTIERES 1987
BOIS DE SERVICE PAR UNITE DE UNITE DE

Postes	Ronier	Doum	Perches 12/20	Perchettes	Gaulettes	Bans	Bambou
Kayes	454	8	391	325	0	700	1200
Bafoulabé	154	0	72	960	0	0	1460
Diema	0	1	5038	15007	0	0	0
Kéniéba	86	0	3150	1880	0	0	4210
Kita	425	0	50	580	0	508	2490
Nioro	0	0	1440	2185	0	0	100
Yélimané	0	0	413	17885	0	0	0
TOTAL =	1119	9	10554	38822	0	1208	9460
Koulikoro	4	0	309	1744	0	0	70
Banamba	12	0	552	4126	0	0	0
Dioila	2	0	75	1080	240	680	970
Kangaba	0	0	980	1410	0	0	230
Kati	4	1	637	95	0	90	4734
Kolokani	37	0	40	15	0	1	30
Nara	21	0	1031	2089	149	16	0
TOTAL =	80	1	3624	10559	389	787	6034
Bamako-Dist.	0	0	0	0	0	0	0
Sikasso	4	0	100	20	0	4810	1440
Bougouni	0	0	1179	8514	850	371	2610
Kadiolo	0	0	67	183	0	1315	150
Kolondiéba	0	0	157	120	0	0	1040
Koutiala	11	0	224	441	0	1295	350
Yanfolila	0	0	1480	0	0	1300	19435
Yorosso	0	0	2785	85	0	1320	0
TOTAL =	15	0	5992	0	9363	850	10411

Ségou	6	0	1944	15024	0	4080	1440
Bamako	4	0	692	652	0	60	2610
Bla	14	0	198	3240	0	790	150
Macina	1001	5	268	12183	0	30610	1040
Niono	3	0	928	20521	9	0	350
San	3	0	973	18933	1	932	19435
Tominian	16	0	555	20586	0	1260	0
TOTAL =	1047	5	5558	91139	9	37732	25025
Mopti	2	2	366	5130	0	0	0
Bandiagara	132	0	106	16859	0	240	0
Bankass	0	0	2114	23795	650	0	0
Djenné	49	0	10	1010	0	3139	24
Douentza	0	395	15	1984	0	0	0
Koro	0	0	4155	15436	0	0	3563
Tenenkou	0	125	280	440	260	60	0
Youwarou	0	5	40	1660	1080	0	0
TOTAL =	183	527	7086	66314	1990	3439	3567
Tombouctou	0	0	0	322	1700	0	0
Diré	0	22	30	9680	6930	0	0
Goudam	0	0	0	7530	480	0	0
Niafunké	0	2419	860	2215	0	0	0
Rharous	0	0	2198	0	22195	0	0
TOTAL =	0	2441	3088	19747	31305	0	0
Gao	0	40	800	0	1040	0	38
Ansongo	0	15	406	130	430	0	37
Bourem	0	18	0	0	70	0	5
Menaka	0	0	1720	739	0	0	111
Kidal	0	0	0	0	100	0	1
TOTAL =	0	73	2926	869	1640	100	192
TOTAUX=	2444	3056	33828	236813	36183	53577	44298

N.B LA D.R.E.F. de KAYES a commercialisé en 1987 autres produits forestiers
(nervures, capta, fibres, nattes)

(IN TONNES)

[illegible]

1987

[illegible]

Tableau n°21

Statuts de délits

Nombre total de délits commis en 1987

POSTES	Statuts de délits				EXO.FRAUD	FEUX BR.	AUTRES	TOTAL	CHASSE PECHÉ		TOTAL GENERAL
	DEFRICH	C.Z.S.	O	R	E	T	S				
Kayes	60	63	6	92	29	250	5	2	257		
Bafoulabé	3	9	0	57	12	81	2	1	84		
Diéma	39	30	3	41	86	199	3	0	202		
Kénédjé	41	2	1	31	2	77	2	2	81		
Kita	14	25	9	57	3	111	9	3	123		
Nioro	64	13	7	19	62	165	0	0	165		
Yélimané	48	6	11	18	10	93	3	0	96		
Total	269	148	37	315	207	976	24	8	1.008		
Koulikoro	4	9	0	70	3	86	3	7	96		
Banamba	0	2	2	7	10	21	0	0	21		
Dioïla	8	16	0	63	2	89	0	0	89		
Kongaba	0	0	3	13	0	16	0	0	16		
Kati	0	3	20	159	2	184	1	3	188		
Kolokani	5	22	0	5	5	37	0	0	37		
Nara	5	36	0	26	0	67	0	0	67		
Total	22	88	25	343	22	500	4	10	514		
Barako-Dist.	0	0	0	4	109	113	11	2	127		
Sikasso	108	132	5	243	0	488	1	1	490		
Bougouni	18	10	0	212	3	488	4	1	493		
Kadiolo	27	13	1	53	1	95	0	3	98		
Kolondjéba	0	0	4	70	0	74	1	0	75		
Koutiala	0	7	4	48	0	59	0	0	59		
Yanfolila	6	5	0	59	0	70	2	40	112		
Yorosso	48	21	0	45	0	114	1	0	115		
Total	207	188	14	730	4	1.388	9	45	1.442		

Ségou	16	57	11	16	0	100	2	14	116
Baraouelli	6	3	17	26	11	63	1	0	116
Bla	15	26	12	9	5	67	0	0	67
Macina	18	23	12	7	3	63	0	0	63
Niono	5	27	0	0	0	32	0	2	34
San	17	50	31	31	1	130	0	0	130
Dominian	1	43	63	24	5	136	1	0	137
Total	78	229	146	113	25	591	4	16	137
Mopti	1	79	35	6	10	131	1	24	156
Bandiagara	13	32	37	0	0	82	1	0	83
Bankass	5	25	209	5	0	244	0	0	244
Djenné	17	112	23	1	26	179	3	23	205
Douentza	19	18	1	1	42	81	0	1	82
Koro	22	25	162	0	1	210	0	0	210
Ténenkou	10	18	3	13	1	45	0	16	61
Yommarou	1	30	15	0	0	46	0	0	46
Total	88	339	485	26	80	1.018	5	64	1.087
Tombouctou	0	6	0	1	12	19	1	3	23
Diré	0	57	0	0	8	65	0	10	75
Goundam	0	70	0	0	38	108	0	0	108
Niafunké	39	52	0	0	5	96	0	10	106
Rharous	0	91	0	0	0	91	0	1	92
Total	39	276	0	1	63	379	1	24	404
Gas	0	1	1	0	0	2	0	14	16
Ansongo	4	1	0	0	0	24	0	1	25
Bourem	0	3	0	0	2	5	0	9	14
Ménaka	1	4	0	1	8	14	1	0	15
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	5	28	1	1	10	45	1	24	70
//otaux ...	708	1.296	708	1.533	520	5.010	59	194	5.263

TAB.N°22

CONTENTIEUX-ACTIVITES DE LA POLICE

NOMBRE DE PROCES-VERBAUX DRESSES AU COURS DE 1987

POSTES	FORETS	PECHE	CHASSE	TOTAL
KAYES	215	6	3	224
BAFOULABE	82	1	2	85
DIEMA	191	0	3	194
KENIEBA	75	2	2	79
KITA	111	3	9	123
NIORO	165	0	0	165
YELIMANE	92	0	3	95
TOTAL	931	12	22	965
KOULIKORO	91	7	3	101
BANAMBA	21	0	0	21
DIOILA	39	0	0	39
KANGABA	18	0	0	18
KATI	66	3	1	70
KOLOKANI	32	0	0	32
NARA	67	0	0	67
TOTAL	334	10	4	348
BKO-DST	113	3	11	127
SIKASSO	486	1	1	488
BOUGOUNI	241	1	4	246
KADICLO	95	3	0	98
KOLONDIRA	72	0	1	73
KOUTIALA	58	0	0	58
YANFOLILA	71	40	1	112
YOROSSO	66	0	0	66
TOTAL	1 089	45	7	1 141

\$	SEGOU	!	110	!	14	!	2	!	126	!
!	BARAOULI	!	63	!	0	!	1	!	64	!
!	BLA	!	67	!	0	!	0	!	67	!
!	MACINA	!	63	!	0	!	0	!	63	!
!	NIONO	!	32	!	2	!	0	!	34	!
!	SAN	!	130	!	0	!	0	!	130	!
!	TOMINIAN	!	136	!	0	!	1	!	137	!
	TOTAL	!	601	!	16	!	4	!	621	!
!	MOPTI	!	51	!	6	!	1	!	58	!
!	BANDIAGARA	!	34	!	0	!	1	!	35	!
!	BANKASS	!	35	!	0	!	0	!	35	!
!	DJENNE	!	33	!	7	!	2	!	42	!
!	DOUMENTZA	!	18	!	1	!	0	!	19	!
!	KORO	!	55	!	0	!	0	!	55	!
!	TENENKOU	!	20	!	6	!	0	!	26	!
!	YOUWAROU	!	14	!	0	!	0	!	14	!
	TOTAL	!	260	!	20	!	4	!	284	!
!	TOMBOUCTOU	!	10	!	3	!	1	!	14	!
!	DIRE	!	10	!	3	!	0	!	13	!
!	GOUNDAM	!	46	!	0	!	0	!	46	!
!	NIAFUNKE	!	52	!	2	!	0	!	54	!
!	RHAROUS	!	12	!	1	!	0	!	13	!
	TOTAL	!	130	!	9	!	1	!	140	!
!	GAO	!	2	!	14	!	0	!	16	!
!	ANSONGO	!	24	!	1	!	0	!	25	!
!	BOUREM	!	3	!	10	!	0	!	13	!
!	MENAKA	!	6	!	0	!	0	!	6	!
!	KIDAL	!	0	!	0	!	0	!	0	!
	TOTAL	!	35	!	25	!	0	!	60	!
	TOTAUX	!	3 493	!	140	!	53	!	3 686	!

Tableau n°23

POSTES	N H L II	g	S	D	N	O	S	AUTRES	TOTAL
	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette	Libre Pied : Recette
Kayes	3996	102975	0	0	100	5000	10403	137850	14579
Bafoulabé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diéna	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kénédougou	315	20375	0	0	0	0	20	500	835
Kita	2592	64800	0	0	42	4200	0	0	2634
Moro	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yélimandé	1387	34925	0	0	0	0	0	0	1397
TOTAL	8800	223075	0	0	142	9200	10503	138350	19445
Koulikoro	245	6450	76	7275	123	12650	55	16225	504
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dioïla	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kangaba	1044	27000	0	0	0	0	0	0	1044
Kati	7450	81250	1100	12500	110	2750	0	4150	8650
Kolokani	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nara	60	3000	0	0	0	0	0	0	60
TOTAL	8799	117700	1176	19775	233	15400	55	163900	10260
BKC - DIST.	0	3000	0	0	0	0	0	145500	0
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougouni	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kadiolo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kolondiéba	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koutiala	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yanfolila	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yorosso	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Barakoul	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bla	0	0	300	13500	2000	58250	0	12000	3500
Macina	1120	36750	0	0	0	0	0	0	0
Mono	0	0	0	0	0	0	0	0	0
San	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tominian	25	625	40	1000	1232	61600	17	1650	1314
TOTAL	1145	37375	340	14500	3312	119850	17	13650	4814

Nopti	0	0	13	975	111	11100	106	12450	230	24525
Bandiagara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bankass	55	1375	0	0	54	2700	239	12200	343	16275
Djenné	239	6965	0	0	77	3700	3910	43900	1226	54365
Douentza	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tenenkou	0	0	0	0	0	0	100	5000	100	5000
Yowarou	40	2000	0	0	75	3750	316	13800	431	19550
TOTAL	334	10340	13	975	317	21250	1671	87150	2335	119715
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Goundam	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Niafunké	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rharous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ansongo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bourem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Menaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	19070	391490	1537	35250	4009	165700	12246	543550	36370	1140990

TABLEAU N° 24 DEFRICTIONNEMENT

ANNEE : 1987

POSTE SUPERFICIE		RECETTES
KAYES	0	0
BAFOULABE	0	0
DIEMA	0	0
KENITIBA	0	0
KITA	0	0
NIORO	0	0
YELIMANE	0	0
TOTAL	0	0
KKRO	45,5	227500
BANAMBA	20,5	102500
DIOILA	16	80000
KANGABA	8	40000
KATI	10,5	52500
KOLOKANI	3,5	17500
NARA	11	55000
TOTAL	115	575000
BKO-DSET	0	0
SIKASSO	5	25000
BOUGOUNI	24,5	122500
KADIOLO	26	130000
KOLONDIE	25	125000
KOUFILLIA	0	0
YANFOLIL	15	75000
YOROSSO	21	105000
TOTAL	116,5	582500
SECOU	12	60000
BARAOU LI	7	35000
BIA	31,5	157500
MACINA	88	440000
NIONO	33	165000
SAN	7	35000
TOMINTANI	6	30000
TOTAL	184,5	922500

MOPTI	12	60000
BANDIAGRA	14,5	72500
BANKASS	6,5	32500
DJENNE	12	60000
DOUENTZA	7	35000
KORO	41,5	207500
TENENKOU	14	70000
YOUWAROU	0	0
TOTAL	107,5	537500
TBCTOU	0	0
DIRE	0	0
GOUDAM	0	0
NIAFUNKE	0	0
RHAROUS	0	0
TOTAL	0	0
GAO	0	0
ANSONGO	0	0
BOUREM	0	0
WENAKA	0	0
KIDAL	0	0
TOTAL	0	0
TOTAUX	523,5	2617500

[-] N N E X E S : REPERTOIRE GENERAL DES PROJETS. -

Intitulé	Localisation	Sources et Montants du financement Extérieur	Activités Principales
1. Deuxième Projet Forestier		IDA/OCCE/FAC 6660 millions	- Réalisation d'études (3) - Construction d'un immeuble DNEF - Appui pour le renforcement du Contrôle de l'entrée du bois à Bamako
Volet D.N.E.F.	DNEF		- Aménagement et Gestion des plantations et formations naturelles - Recherche d'accompagnement - Exploitation et commercialisation du bois
Volet O.A.F.F.	OAFB/Faya, Mts Mandjén- gues et Soumou		- Production de plants pour la plantation de l'agro-forestier - Gestion agro-sylvo-pastorale de terrains villageois
Volet Forestier Rurale	DNEF-Koulitiro/madaya et Diolo		- Fournitures d'équipement pour le travail du sol et de transport - Achat d'équipement radio
Appui à l'OPNEB	OPNEB/DNEB	Coop. Suisse 1.501,5 millions	- Reboisement Villageois - Création de pépinières Villageoises - Création et Aménagement de Forêts Villageoises - Gestion des pépinières de Cercle - Gestion et Aménagement de F.C.
2. Programme d'Appui à la Forêt du Mali.	DNEF, CF de Sikasso		- Aménagement et Gestion des plantations et formations naturelles en FC - Recherche d'accompagnement - Exploitation et Commercialisation de bois.
Appui à la DNEF-Sikasso	OARS/FC Farako, Zambé- ra Kabella et Zangas- so		

Agrib au CRPF.	CRPF - Tébéléro		- Préparation d'ATE de base - Recyclage du matériel forestier
3. Bois de Village de Bégon:	DREF, CR Barroeli, Niou et Sen	Pays-Bas 775 mio FCEA	- Reboisement Villageois - Production de plants.
4. Reboisement Villageois Mopti-Bandiagara-Djéné	DREF/Mopti, Bandiagara, Djéné	USAID 273 mio FCEA	- Reboisement Villageois - Production de plants
5. Agroylviculture Villa- geoise de Koro	Koro - Bantross	CARE-Melli 67 mio FCEA	- Réalisation de plantations agroforestières
6. Plantations Villageoises: et Industrielles dans le C/GAO	C/Gao	UNSO 86,5 mio FCEA	- Plantation de protections Peritribus et de terres irriguées - Essais de techniques de plantations or zone Sahélienne
7. Aménagement Forestier et Reboisement Villageois de Bamamba	C/Bamamba	Pays-Bas/UNO 515 mio FCEA	- Agrandissement du massif forestier Villageois avec introduction des nouvelles espèces
8. Diffusion de systèmes de production agroforestière de Kayes	DREF - CR de Kayes, Kénédougou, Bafoulabé, Kénédougou.	UNFA	- Promotion de l'agroforesterie - Aménagement de forêts - Groupement coopératives
9. Reboisement de la Zone de du Parc de Mamantali	Mamantali-Bafoulabé	UNFA 3040 mio FCEA	- Développement de la zone de réserve du Parc de Mamantali - Translocation et déclassification des produits forestiers
10. Assistance préparatoire au Développement des Ressources Forestières en zone Locustière	Gonbouctou	FAO 83,6 mio FCEA	- Essais de techniques de réhabilitation de zones.
11. Agrib pour l'écoulement et le fonctionnement des régénératives,	Ensemble Mali arrosé les régions de Koro et Ségou.	FMD 234, mio FCEA	- Construction d'infrastructures de régénératives - Translocation de petits matériels de régénératives.

12. Appui à la Cellule de Préparation d'Evaluation et de Suivi des Projets DNEP.	DNEP/DPP	FAC 106 mio FCEA	- Achat de moyens logistiques - Achat de fournitures et matériels de bureau - Formation du personnel
13. Inventaire et Surveillance Continue des Ressources Linguistiques au Mali	DNEP / DPP	FAC 400 mio FCEA	- Inventaire et Cartographie - Exploitation d'Images Spot
14. Réhabilitation du lac Faguibine binaire composante protection biologique	Goundam	290.000 FCEA	- Protection biologique du lac Faguibine et chemaux d'alimentation par la fixation des dunes et plantation des berges.
15. Lutte contre la Désertification par le développement Intégré	Région Tombouctou	3.110.100 FCEA	- Elaboration de schéma Directeur de Développement intégré - Elaboration de projet pilote
Sous - Secteur Faune et Apiculture			
1. Conservation de l'Environnement dans le Delta Intérieur du Niger Phase I.	Youndou	UICN 243 mio FCEA	- Etude et Recherche sur les systèmes de production - Etude sur certaines espèces de faune - Education et Sensibilisation
2. Développement de l'Apiculture au Mali Phase 3.		RTA 800.000 FCEA	- Confection et diffusion de matériel d'apiculteur moderne - Formation et sensibilisation des apiculteurs
Sous-Secteur Pêche et Pisciculture			
1. Développement de la Pêche dans le Delta Central du Niger (OPM) Phase II.	OPM / Kopti	309,5 mio FCEA sur reliquat FED.	- Encadrement du monde pêcheur - Gestion du port de pêche - Aménagement de pêcheries

2. Développement de la Pisciculture et Rationalisation des Pêches au Mali.		FNUD 1.519.000 \$XAF. Soit 550,4 mio FCFA.	- Vulgarisation des techniques de pisciculture - Protection et aménagement de pêcheries
3. Développement de la Pisciculture au Mali MALI / O.N.E.	Sen / Niomo	Fonds Spécial O.N.E. 145 mio de FCFA.	- Vulgarisation des techniques de pisciculture - Construction d'etangs villageois et d'élevage - Formation
4. Développement de la Pisciculture Aéro Région	C/Niomo	A.F.V.P.	- Vulgarisation des techniques de pisciculture - Appui aux populations pour la construction d'etangs villageois et familiaux

PROJETS DE COOPERATION EN 1964-1965
DU DEMARRAGE

Désignation des Projets	Localisation	Coût et Source de Financement	Activités Principales	Observations
1. Rehabilitation de l'Ecole Sénégal au Mali	Kayes et Niara	40% 1.500.000 FCFA	- Travaux de construction des Coordonnées - Acquisition des techniques de production de la farine - Promotion commerciale de la farine	Approuvé en mai 1964
2. Diffusion de Foyers améliorés et intervention sur les filières d'approvisionnement en bois à Kayes	Ville de Kayes et éventuellement Niara	UNESCO 400.000 FCFA	- Diffusion massive de foyers améliorés - Organisation de l'approvisionnement et des services de cuisine - Coopération technique	Convention signée le 10 octobre 1964.
3. Appui à la Forosterie Rurale de Koulikoro	Ensemble Région concepté Bamako	Pays - Bas	- Diffusion de foyers améliorés - Reboisement et aménagement forestier villageois - Appui en infrastructure	Approuvé de manière avec le reboisement d'être finisé.
4. Développement de la Forosterie dans l'Opération Riz Ségou	Zone ORS	Géné FOF 494,7 mio FCFA	- Plantations forestières - Diffusion de foyers améliorés - Pisciculture - Apiculture - Lutte anti-ovivore	
5. Développement de la Forosterie à l'ON	Zone O.N.	Géné FOF 670 mio FCFA	- Plantations forestières - Lutte anti-ovivore	
6. Aménagement de Forêts classées de Ségou	Région de Ségou	60 FOF 180 mio FCFA	- Appropriation et mise en œuvre de l'aménagement.	

7. Aménagement de la Réserve Naturelle de Douvontze	C/ Douvontze	6° FED 464 mio POTA	Inventaire de la Faune Surveillance Protection du couvert végétal
8. Protection de la Route Sévère-Bandiagara - Sangha	Sévère-Bandiagara - Sangha	6° FED 152,5 mio POTA	Protection des ouvrages routiers Entretien des routes Mise en défense et plantation sur l'axe routier

Intitulé	Localisation	Sources de Financement Contactées	Activités Principales	Observations
1. Diffusion de Foyers Améliorés dans les zones de la route Sovaré-Gao	Koua-Diré-Douentza - Mopti - Gao	RF4	- Sanctionnement des populations - Formation de Constructeurs locaux - Diffusion	non retenu par la dernière Commission Mixte MAI/REZ au 28 Septembre 1987.
2. Etude développement des Ressources forestières et création d'un rideau brise-vent le long de la route Sovaré-Gao	Axe routier Sovaré-Gao	RFA	- Reboisement sur une bande de 30m de part et d'autre de la route - Mise en défens de forêts naturelles - Régénération de forêts	Projet retenu par la Grande Commission Mixte du 28 Septembre 1987.
3. Protection de la Réserve de faune des éléphants de Douentza	C/ Douentza	RF4	- Protection de la faune, notamment les éléphants de la Réserve. - Etude des migrations des éléphants - Inventaire des espèces d'intérêt pour la réserve biosphère.	Projet retenu par la Commission Mixte MAI/REZ au 28 Septembre 1987.
4. Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé	Parc National	UNESCO Japon.	- Etude et élaboration d'un plan d'aménagement du parc. - Amélioration de la faune - Amélioration touristique	

PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

(en km)

5. Projet Pilote de lutte contre la désertification par le Développement Intégré	Ensemble Région	PMTE pour recherche	Aménagement agro-sylvo-pastoral sur 340 km sur la Guinée
6. Travaux Publics à Haute Intensité: Kéti, Bafoulabé et Kénédougou	Kéti, Bafoulabé et Kénédougou	BIT/ETD	Travaux de protection de forêts et restauration - Classement de forêts - Classement de forêts - Classement
7. Création et Aménagement de la Réserve de Faune du Bafing	Bafoulabé et Kénédougou - zone frontalière Mali - Guinée.	RTA	Création de poste de surveillance - Inventaire de l'habitat - Aménagement de l'habitat
8. Lutte contre l'ensablement dans la région de Tombouctou	Tombouctou	FAO pour recherche	Création des dunes - Plantations agro-sylvo-pastorales - Recherche d'occupation - Classement